



Service canadien du
renseignement de sécurité

Canadian Security
Intelligence Service



2022

Des renseignements, des conseils
et des interventions fiables pour
un Canada sûr et prospère.

A safe, secure and prosperous
Canada through trusted
intelligence, advice and action.

Rapport public du SCRS

Canada

ISSN : 1495-0154

N° de catalogue : PS71F-PDF

Also available in English under the title: *CSIS Public Report 2022*

www.canada.ca/SCRS

Publié en mars 2023

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Sécurité publique, 2023



Rapport public du SCRS

2022

Le Service canadien du renseignement de sécurité tient à préciser que le présent rapport a été rédigé et publié sur le territoire traditionnel non cédé des Algonquins Anishinaabeg.



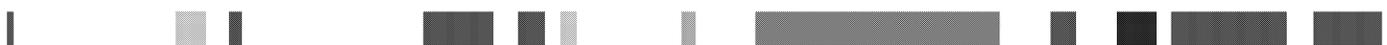
Table des matières

Faits saillants	7
Message du directeur du SCRS	11
Axé sur la mission : Faire face au contexte de la menace	17
Fonctions	18
Mesures prises par le SCRS	19
Ingérence étrangère	20
Espionnage	21
Sécurité économique et sécurité de la recherche	22
Cybermenaces	23
Extrémisme violent	24
Lutte contre la prolifération	26
Filtrage de sécurité	26
Défis liés à la menace à venir	29
L'extrémisme violent à caractère idéologique dans un monde de plus en plus polarisé	29
Mésinformation et désinformation	30
La région indo-pacifique	31
Le conflit qui s'éternise en Ukraine	31
L'Arctique et le Nord du Canada	32
L'Afghanistan	32
Le groupe Wagner, société militaire privée russe	32
Les répercussions sur la sécurité du retour au pays de voyageurs extrémistes canadiens	33

Collaboration avec la population canadienne	34
Activités de liaison en 2022	34
Le SCRS au Canada	36
Avancer sur la voie de la vérité et de la réconciliation	37
Profil du Centre intégré d'évaluation du terrorisme	38
Centré avant tout sur les personnes : Investir dans notre effectif pour remplir notre mandat	41
La diversité, l'équité et l'inclusion	42
Une Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion dont on peut être fier	42
Représentatif de la société canadienne	43
Comprendre l'inclusion	45
Investir dans la formation	46
Éclairé par les données et le numérique : Faire progresser les opérations à l'ère numérique	49
Le SCRS, éclairé par les données et le numérique	50
Responsable devant les Canadiens	53
Intégrer l'EDI à nos activités	54
Transparence	55
Répondre au rapport du Groupe consultatif sur la transparence en matière de sécurité nationale	55
Le SCRS dans les médias sociaux	57
Accès à l'information	58
Examen parlementaire	58
Examen et conformité	60
Conclusion	62



Faits saillants





AXÉ SUR LA MISSION



Rapports de renseignement

En 2022, le SCRS a produit plus de

2 500

rapports de
renseignement



Élargissement des partenariats du SCRS

Ententes avec
des organismes
canadiens

Ententes avec
des organismes
étrangers

87
ententes
avec des
partenaires
canadiens

313
ententes dans
157
pays et territoires



Programme de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

Demandes reçues en 2022 :

343 700



Programme de filtrage pour le gouvernement

Demandes reçues en 2022 :

149 620



Loi sur Investissement Canada (LIC)

En 2021-2022,
le SCRS a examiné

1 255

avis déposés au titre de la LIC
susitant des préoccupations
liées à la sécurité nationale.



Liaison

En 2022,
le SCRS a mené

113

activités de
collaboration
avec des
intervenants

Il a rencontré des représentants :

- de dirigeants autochtones;
- d'organisations communautaires;
- d'associations de la société civile et de défense d'une cause;
- d'instituts de recherche et d'innovation;
- du milieu universitaire;
- des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux.



Séances d'informations offertes par le SCRS à des élus en 2022

Fédéraux **49**

Provinciaux **26**

Municipaux **17**



CENTRÉ AVANT TOUT SUR LES PERSONNES

Le nombre de cadres s'identifiant comme membres d'un groupe racialisé a augmenté de 60 % depuis 2019-2020.

a augmenté
de **60%**

La proportion des cadres s'identifiant comme membres d'un groupe racialisé, Autochtones et/ou personnes handicapées est passée de 14 % en 2021 à 21 % en 2022.

a augmenté
de **7%**



RESPONSABLE DEVANT LES CANADIENS



Accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPRP)

1 246 Demandes reçues en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels (LPRP)* en 2022

8% de plus qu'en 2021.

1 218 Demandes reçues en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information (LAI)* en 2022

53% de plus qu'en 2021.

1 274 Demandes non officielles reçues en 2022

49% de plus qu'en 2021.

Pour l'année civile 2022, le **taux de respect des délais** s'est élevé à

95% pour les demandes reçues en vertu de la LPRP

92% pour les demandes reçues en vertu de la LAI

Nombre d'examens effectués par l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSRN) et le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR)



Analytique des médias sociaux

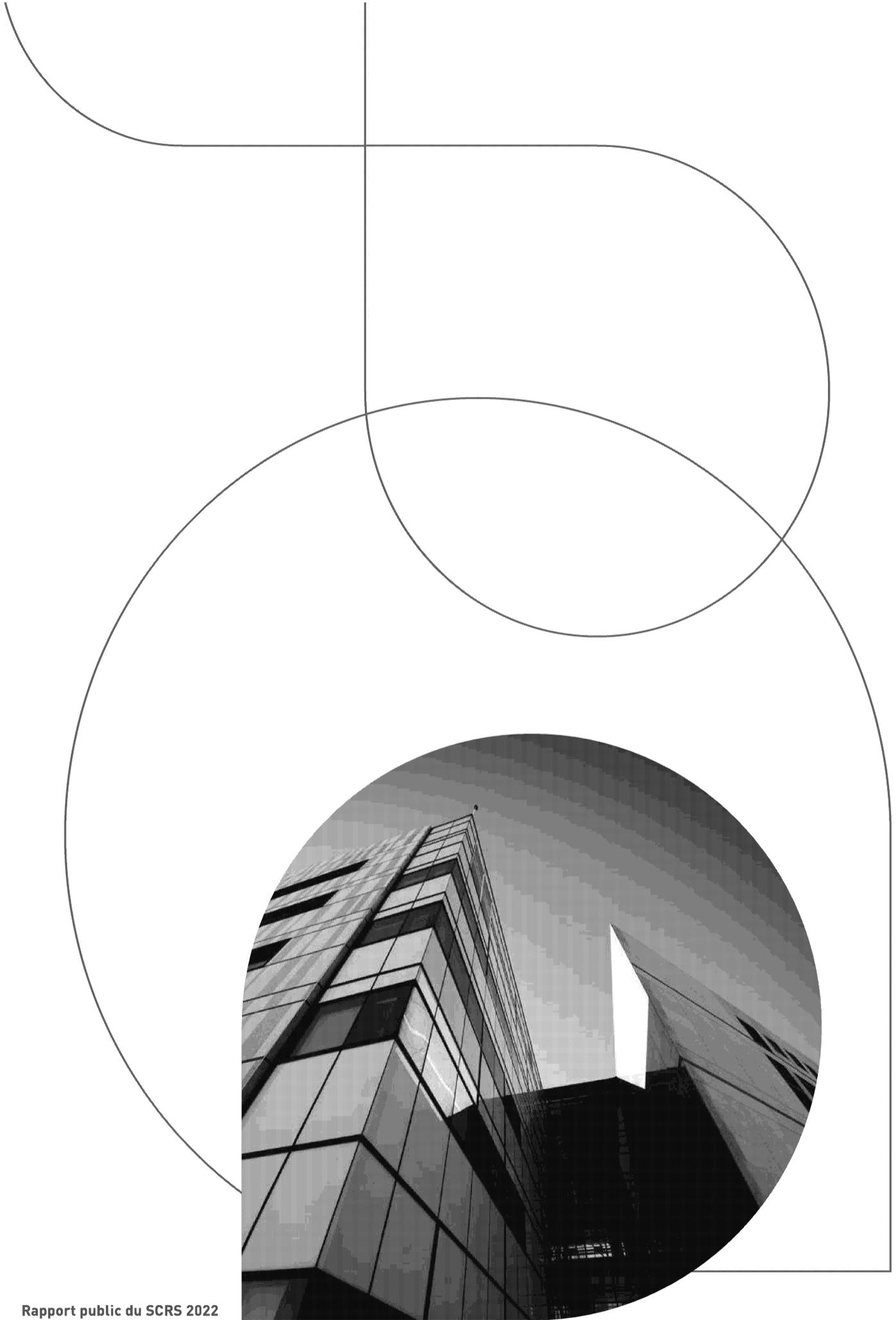
@scrcanada

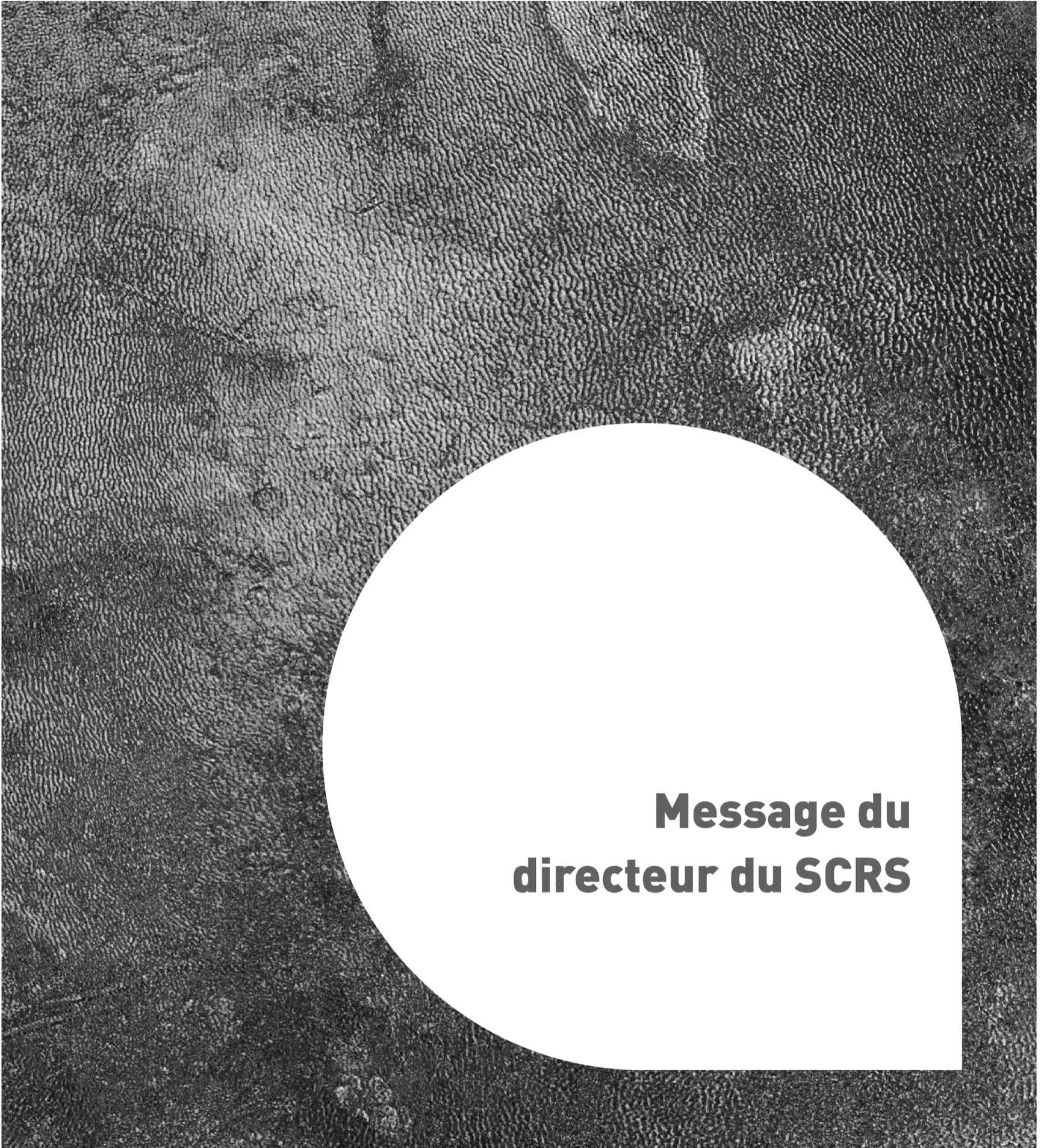
31% de hausse dans les médias sociaux par rapport à 2021



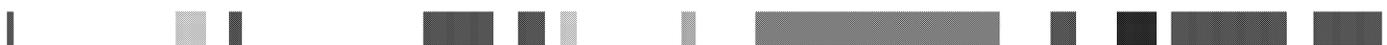
Nombre record de comparutions devant le Parlement

une augmentation de **225%** par rapport à 2021





**Message du
directeur du SCRS**





Message du directeur du SCRS

L'année 2022 a été exceptionnelle et transformatrice. Si 2022 nous a appris une chose, c'est à quel point il est difficile de prédire quoi que ce soit. Des événements importants peuvent survenir en un clin d'œil et nous devons maintenant, plus que jamais, aborder les menaces pour la sécurité les yeux grands ouverts et en partenariat. Plus encore que par le passé, le Canada et la population canadienne comptent sur leurs services de sécurité et de renseignement pour assurer leur sécurité et leur prospérité. J'ai le plaisir de présenter le Rapport public 2022 du SCRS, qui décrit en détail la façon dont nous nous sommes acquittés de cette mission essentielle.

Nous vivons à une époque d'incertitude mondiale intense où notre sécurité nationale est constamment menacée et où la menace a de multiples origines. L'invasion injustifiée et illégale de l'Ukraine par la Russie se poursuit et les activités d'ingérence étrangère s'intensifient. Ce ne sont que quelques exemples des nombreuses atteintes portées à l'ordre international fondé sur des règles, qui deviennent beaucoup trop fréquentes.

Ici et ailleurs dans le monde, la pandémie de COVID-19, dont les répercussions se font toujours sentir, a renforcé l'imprévisibilité du contexte actuel de la menace. Elle a exacerbé certaines menaces et en a engendré d'autres. Par exemple, nous avons vu les manifestants contre les mesures de santé publique s'emparer de la capitale de notre pays et bloquer des passages frontaliers à des endroits comme Coutts et Windsor au début de 2022.

Des événements comme les manifestations du convoi de la liberté montrent bien les difficultés auxquelles se heurte l'appareil de la sécurité et du renseignement lorsqu'il est aux prises avec une situation complexe, multidimensionnelle et dynamique, dont des facettes touchent l'ordre public et la sécurité nationale. Quelle que soit leur motivation, les extrémistes violents ont tendance à profiter des situations de crise et à tirer parti de la peur, de la méfiance et de l'incertitude pour propager leurs visions du monde tordues, en recruter d'autres à leur cause et encourager la perpétration d'actes de violence grave. L'extrémisme violent à caractère idéologique, ou EVCI, est une menace complexe qui englobe une série d'idéologies alimentées par des opinions extrémistes sur la race, le genre et l'autorité. Stimulé par la division, l'EVCI s'envenime dans le cyberspace et irradie vers d'autres secteurs de la société. Le discours haineux de ces idéologies se normalise et s'infiltré dans les opinions courantes. Le Canada a été témoin des conséquences désastreuses et bien réelles de l'antisémitisme, de l'islamophobie et de la misogynie. Le SCRS consacre actuellement environ 50 % de ses ressources antiterroristes aux enquêtes sur les acteurs, les influenceurs et les promoteurs de l'EVCI.

Les manifestations du convoi de la liberté au cours de l'hiver 2022 ont provoqué une conversation nécessaire et toujours en cours sur les lois relatives à la sécurité nationale au Canada, dont la *Loi sur le SCRS*. Cette discussion a notamment ravivé l'intérêt porté à la définition des menaces envers la sécurité du Canada, énoncée dans la *Loi sur le SCRS* qui a été adoptée il y a près de 40 ans. Cette définition ne correspond pas toujours aux attentes grandissantes du gouvernement et des Canadiens à l'endroit du SCRS en matière d'informations et de renseignements en présence de menaces nouvelles et en évolution.

Pendant que le Canada continue de faire face aux menaces que les extrémistes violents font peser sur sa sécurité, des activités d'ingérence étrangère sont menées contre la souveraineté, les institutions démocratiques, la prospérité et des communautés canadiennes. Nous voyons des États étrangers et leurs intermédiaires cibler des élus, des communautés et la presse afin d'influencer secrètement les politiques canadiennes, l'opinion publique et nos institutions démocratiques. Pour servir leurs intérêts économiques, des États étrangers affaiblissent l'innovation et l'industrie canadiennes, notamment en s'attaquant à notre milieu académique et à nos centres de recherche.

Des auteurs de menace exploitent toujours les médias sociaux pour influencer leurs cibles. Par exemple, des acteurs étatiques s'en servent pour propager de fausses informations, diviser l'opinion publique et, de façon générale, s'immiscer dans un sain débat public et dans le discours. Pendant ce temps, des acteurs non étatiques les utilisent pour propager des théories du complot et inciter à la perpétration d'actes de violence extrémiste.

Si l'adhésion générale à l'ordre international fondé sur des règles a joué en faveur du Canada, ce n'est manifestement plus le cas maintenant que des acteurs cherchent à exploiter les faiblesses du système. Toutefois, il est aussi évident que le SCRS est capable d'intervenir et de prendre des mesures pour lutter contre ces menaces en fournissant des conseils et des renseignements dignes de confiance afin d'aider à assurer la sécurité et la prospérité du Canada.

Le SCRS demeurera concentré sur sa mission qui est de protéger le Canada et la population canadienne contre toutes les menaces à notre sécurité nationale. Il recrutera afin de renforcer et de conserver son effectif exceptionnel et, à titre d'organisme opérationnel chargé de protéger l'ensemble des Canadiens, il sera aussi diversifié que la population canadienne. Il deviendra une organisation plus éclairée par les données et le numérique qui met à profit la technologie tout en protégeant la vie privée des Canadiens. Et, comme toujours, il sera responsable devant les Canadiens.

Les services de renseignement sont souvent considérés comme des organisations qui travaillent dans l'ombre, mais je peux vous dire que nous sommes entièrement acquis à l'idée de la transparence envers les citoyens et les citoyennes de notre pays. Il est essentiel que les Canadiennes et les Canadiens nous fassent confiance pour que nous puissions remplir notre mission. Nous continuerons de mener nos activités conformément aux valeurs démocratiques qui nous sont chères et que nous mettons tout en œuvre pour protéger.

En 2022, un nombre record de comparutions devant des comités parlementaires nous a permis de communiquer ouvertement avec le Parlement et la population canadienne. Nous avons aussi participé aux audiences de la Commission sur l'état d'urgence, dont l'objectif était d'examiner l'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence*. Les employés du SCRS sont résolument en faveur de la transparence et, à titre de directeur, je veillerai à ce que nous intensifions encore nos efforts à cet égard.

Il est essentiel de sensibiliser la population pour atténuer les menaces d'espionnage et d'ingérence étrangère, et nous travaillons activement à renforcer la résilience à l'échelle du Canada. Dans ce but, le SCRS offre des séances d'information aux élus de tous les ordres de gouvernement ainsi qu'aux membres de leur personnel afin de mieux expliquer l'ingérence étrangère et ses diverses manifestations. Nous collaborons avec des partenaires pour aider à protéger la recherche et examinons les investissements qui pourraient représenter des menaces pour la sécurité nationale.

Je suis heureux d'annoncer que le SCRS a lancé au cours de la dernière année la Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) élaborée par ses employés. Elle est ambitieuse, mais je crois qu'il faut qu'elle le soit, et nous sommes fermement déterminés à la mettre en œuvre et à poursuivre notre apprentissage. L'EDI n'est cependant pas une simple question de représentation au sein de l'effectif. Pour le SCRS, c'est aussi une question de collaboration constructive avec diverses communautés, afin d'établir et d'entretenir des relations de confiance et de renforcer la résilience face aux menaces à l'échelle du pays. Cette collaboration nous aide à mieux comprendre les inquiétudes des Canadiennes et des Canadiens et à orienter nos politiques, nos programmes et nos opérations en conséquence.

À titre de directeur, je suis extrêmement fier de tous les employés du SCRS et je suis reconnaissant de leur dévouement et de leur attachement personnels à la mission.

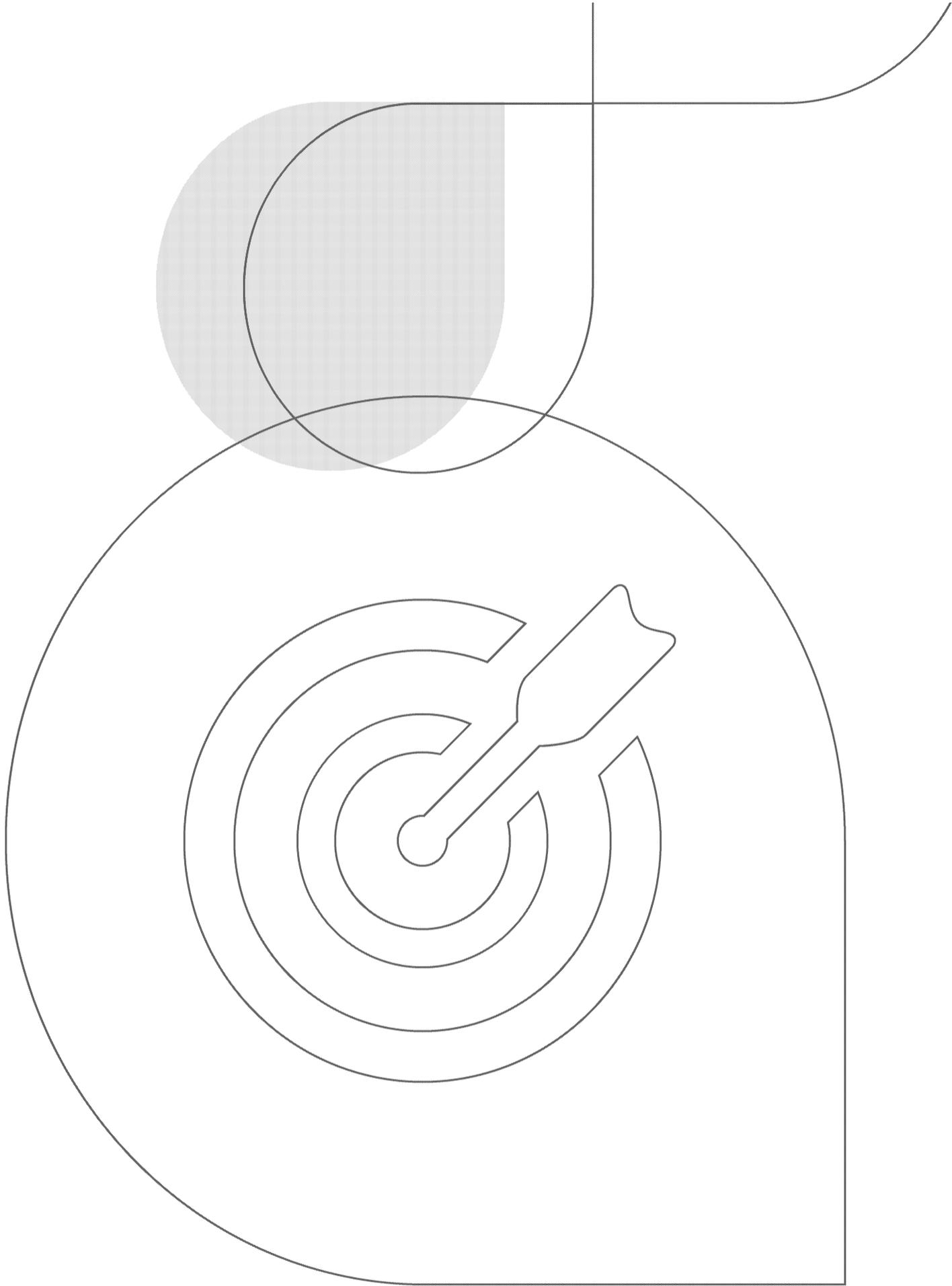
Les menaces qui pèsent sur notre pays s'intensifient sans cesse. Je suis persuadé que les employés du SCRS travailleront avec nos partenaires pour s'y attaquer de front afin de protéger la sécurité et la prospérité de la population canadienne, en 2023 et au-delà.

Sincèrement,



David Vigneault
Directeur du SCRS

« Je suis extrêmement fier de tous les employés du SCRS et je suis reconnaissant de leur dévouement et de leur attachement personnels à la mission. »





Axé sur la mission :
**Faire face au contexte
de la menace**



Fonctions

- ✓ Enquêter sur les activités soupçonnées de constituer des menaces envers la sécurité du Canada et faire rapport au gouvernement du Canada.
- ✓ Prendre des mesures pour réduire la menace s'il existe des motifs raisonnables de croire que la sécurité du Canada est menacée.
- ✓ Fournir des évaluations de sécurité sur les personnes qui doivent avoir accès à des informations classifiées ou à des sites sensibles au gouvernement du Canada.
- ✓ Fournir des conseils en matière de sécurité en rapport avec l'exercice des pouvoirs et fonctions conférés par la *Loi sur la citoyenneté* ou la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
- ✓ Recueillir des renseignements étrangers, dans les limites du Canada, à la demande du ministre des Affaires étrangères ou du ministre de la Défense nationale.
- ✓ Diffuser les évaluations du Centre intégré d'évaluation du terrorisme (CIET) qui permettent au gouvernement du Canada de prendre des décisions et des mesures éclairées en ce qui a trait à la menace terroriste.

Mesures prises par le SCRS

Dans un monde de plus en plus dangereux et polarisé, de multiples menaces pèsent sur la sécurité, la souveraineté, les intérêts nationaux et les valeurs du Canada. Le SCRS est résolu à protéger le Canada et la population canadienne contre toutes les menaces pour la sécurité nationale.

Dans ce but, le SCRS enquête sur les activités qui répondent à la définition de «menaces envers la sécurité du Canada» énoncée dans la *Loi sur le SCRS*. Plus précisément, le SCRS est autorisé à enquêter sur l'espionnage et le sabotage, l'ingérence étrangère, le terrorisme et l'extrémisme, ainsi que la subversion. Fait important, il lui est interdit d'enquêter sur les activités licites de défense d'une cause, de protestation ou de manifestation d'un désaccord – à moins qu'elles aient un lien avec des activités qui constituent des menaces envers la sécurité du Canada.

Dans l'exercice de son mandat, le SCRS fait rapport sur ces menaces et conseille le gouvernement du Canada, notamment en produisant des évaluations et des rapports de renseignements. En 2022, le SCRS a produit plus de 2500 rapports de renseignement. Ces évaluations et rapports contribuent au processus décisionnel des ministères et organismes fédéraux et facilitent la prise de décisions fondées sur des données probantes. Par ailleurs, le SCRS peut aussi prendre des mesures pour réduire les menaces qui pèsent sur la sécurité du Canada.

En outre, le SCRS peut recueillir des renseignements étrangers, c'est-à-dire des renseignements sur les intentions, les moyens ou les activités d'un État étranger. Il ne peut cependant le faire qu'au Canada et à la demande du ministre des Affaires étrangères ou du ministre de la Défense nationale, et avec le consentement du ministre de la Sécurité publique.

Le SCRS fournit également des évaluations de sécurité à l'appui des objectifs ambitieux du Canada en matière d'immigration et pour assurer la sécurité des informations, des biens et des sites sensibles du gouvernement. Cette fonction de filtrage de sécurité et les conseils du SCRS sont essentiels pour protéger la sécurité nationale.

Toutes les activités et les opérations du SCRS doivent être conformes aux instructions du ministre et au droit canadien, notamment à la *Loi sur le SCRS* et à la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Le contexte de la menace nouveau, persistant et en évolution constante nécessite une démarche opérationnelle souple et dynamique. Les Canadiennes et les Canadiens peuvent avoir l'assurance que, dans l'exercice de ses fonctions, le SCRS agit conformément aux droits et libertés fondamentales et aux valeurs démocratiques du Canada.

Mesures de réduction de la menace (MRM) en 2022

16

**MRM ne
nécessitant
pas de
mandat**

La *Loi antiterroriste de 2015* a conféré au SCRS le pouvoir de prendre des mesures de réduction de la menace (MRM). Une MRM est une mesure opérationnelle prise par le SCRS dont l'objectif principal est de réduire une menace envers la sécurité du Canada. Le SCRS a défini trois grandes catégories de MRM : la dissuasion, l'ingérence et l'exploitation. Le SCRS n'a pas pris de MRM nécessitant un mandat en 2022.

Ingérence étrangère

Au sens de la *Loi sur le SCRS*, « activités influencées par l'étranger » s'entend des activités qui « sont préjudiciables aux intérêts du Canada, et qui sont d'une nature clandestine ou trompeuse ou comportent des menaces envers quiconque ». Communément appelées « ingérence étrangère », ces activités ont presque toujours pour but de servir les intérêts d'un État étranger au détriment de ceux du Canada. Les activités d'ingérence malveillantes minent le discours public et les institutions démocratiques du Canada et servent à intimider ou à contraindre des communautés canadiennes. C'est la raison pour laquelle elles constituent une menace pour la cohésion sociale, la souveraineté et la sécurité nationale du Canada.

Pour atteindre leurs objectifs, ces acteurs étatiques étrangers se livrent à des activités hostiles comme répandre clandestinement de la désinformation et de la désinformation afin de miner la confiance envers les institutions fondamentales du gouvernement ou les processus électoraux. Ils cultivent des personnes pour qu'elles les aident, à leur insu ou non, ce qui leur permet de nier de façon plausible toute activité en sol canadien.

De plus, des acteurs étatiques étrangers surveillent, intimident et harcèlent des communautés canadiennes. Ils essaient de réduire les dissidents au silence et tiennent des propos favorables à leur pays. Souvent, des personnes qui fuient la répression ou qui sont en quête d'une vie meilleure au Canada découvrent qu'il est difficile d'être véritablement à l'abri. En cette ère de mondialisation où personne n'est hors de portée, des États peuvent exploiter des cybermoyens pour s'en prendre à des individus et à des institutions au Canada.

En 2022, il a été signalé que des divisions subnationales du ministère de la Sécurité publique (MSP) de la République populaire de Chine (RPC) avaient installé trois « postes de police » au Canada, sans y avoir été autorisées par le gouvernement canadien. Le SCRS a noté des situations où des représentants de divers organismes d'enquête chinois sont venus au Canada, souvent sans en informer les forces de l'ordre locales, et ont employé menaces et intimidation pour tenter d'obliger des citoyens et des résidents permanents du Canada d'origine chinoise soi-disant en fuite à retourner en RPC.

Pour un État, les activités d'ingérence visant les processus et les institutions démocratiques de tous les ordres de gouvernement au Canada peuvent être un moyen efficace d'atteindre ses objectifs stratégiques à très court, à moyen et à long terme. Des États étrangers – là encore directement ou par l'entremise d'intermédiaires – peuvent chercher à agir sur les processus d'investiture de candidats aux élections, à orienter le discours public ou à influencer les positions stratégiques d'élus par des moyens clandestins. L'objectif est de soutenir des enjeux ou des politiques qui sont favorables à l'État étranger ou de réprimer la dissidence.

Ces auteurs de menace doivent être tenus responsables de leurs activités clandestines. Le SCRS poursuivra ses enquêtes afin de cerner et de réduire les menaces que l'ingérence étrangère représente pour la souveraineté

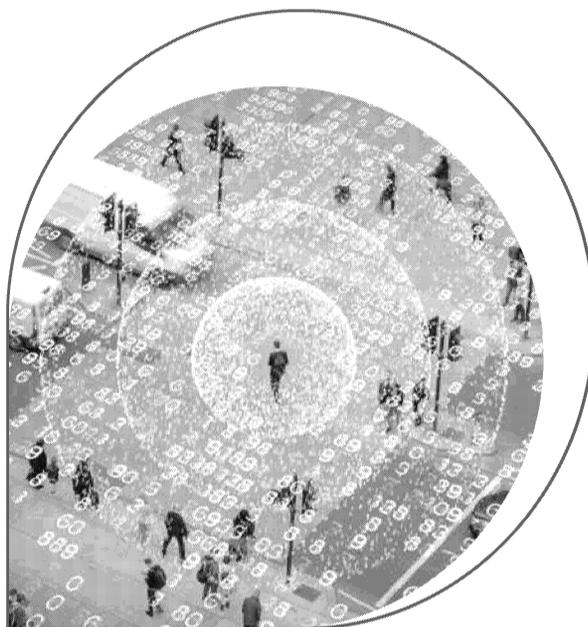
et les intérêts nationaux du Canada, et collaborera étroitement avec ses partenaires canadiens et étrangers à cet égard pour pouvoir conseiller le gouvernement. Il continuera également d'informer les intervenants dans le secteur de la sécurité nationale et la population canadienne des activités d'ingérence étrangère dans toute la mesure permise par la *Loi sur le SCRS*, afin de renforcer la résilience nationale face à cette menace pernicieuse.

Espionnage

Des services de renseignement hostiles mènent toujours des activités de recrutement de sources et de collecte de renseignements auprès de Canadiens. En plus des opérations d'espionnage traditionnel, des pays comme la RPC et la Russie ont recours à des agents de collecte non traditionnels pour faciliter les transferts de technologies intangibles (TTI).

Agents de collecte non traditionnels

Personnes qui **n'ont reçu aucune formation officielle** en renseignement, mais qui possèdent une expertise utile (p. ex. scientifiques ou gens d'affaires).



Transfert de technologies intangibles (TTI)

Méthode très répandue, persistante et souvent indétectable pour **faciliter le transfert de connaissances et de technologies** de pays occidentaux, dont le Canada. Comme les TTI sont par nature omniprésents et difficiles à détecter, ils représentent une menace considérable pour l'économie et la sécurité nationale du Canada.

À titre de chef de file mondial dans les domaines de la recherche et de l'innovation, le Canada est une cible de choix dans le cadre des activités de TTI de la RPC. Cette dernière vise la recherche par des moyens légaux, illégaux et non réglementés afin de renforcer son secteur des sciences et de la technologie.

Le gouvernement de la RPC et le Parti communiste chinois (PCC) ont mis en place des politiques et des plans stratégiques en vue d'encourager les citoyens chinois, les membres de la diaspora, les scientifiques étrangers et les entrepreneurs à contribuer au développement du secteur des sciences et de la technologie de la Chine. Ces politiques et ces plans visent à profiter de la nature ouverte, transparente et collaborative du secteur de la recherche et de l'innovation du Canada pour servir les intérêts militaires, économiques et liés au renseignement de la RPC. Pour atteindre ses objectifs, la RPC applique divers plans de recrutement de talents comme le Programme des mille talents, les stations de recrutement et les programmes de bourses financés par l'État, comme le Conseil des bourses d'études de la Chine.

Sécurité économique et sécurité de la recherche

Dans un monde caractérisé par la concurrence économique et les affrontements, certains États cherchent à atteindre leurs objectifs stratégiques sur le plan politique, économique et militaire au moyen d'investissements et de transactions commerciales au Canada. Des États étrangers tentent de s'appropriier ou de contrôler des technologies, des données et des infrastructures essentielles sensibles pour renforcer les moyens dont disposent leurs forces militaires et leurs services de renseignement, freiner la croissance économique du Canada, exercer une coercition économique et mener des opérations de renseignement contre la population canadienne et les intérêts canadiens. De telles activités représentent une menace pour la sécurité nationale du Canada et sa prospérité économique à long terme.

L'évaluation des activités économiques des acteurs étatiques hostiles, et la tenue d'enquêtes sur ces activités, constituent une priorité pour le SCRS. Dans le contexte de la COVID-19, les progrès réalisés dans les domaines de la recherche médicale et en santé ont attiré l'attention sur l'importance stratégique de protéger le secteur de la biosanté (des premiers travaux de recherche et de développement jusqu'à l'administration aux patients) contre des menaces comme l'espionnage et les cyberattaques. Ces menaces visent les cibles de grande valeur que sont les données et la propriété intellectuelle. Des auteurs de menace parrainés par des États utiliseront les données de la recherche fondamentale, les données de santé permettant d'identifier une personne et des agrégats de données médicales et relatives à la santé pour servir leurs propres objectifs dans les domaines de la biotechnologie, du renseignement et de la défense. En plus de protéger les données canadiennes, le secteur de la biosanté aura besoin d'établir et d'entretenir des chaînes d'approvisionnement fiables pour l'équipement et les fournitures médicales de base, les produits thérapeutiques et les produits pharmaceutiques.

En 2022, le SCRS a continué d'appuyer les efforts déployés dans les secteurs de la recherche, de la santé et de l'approvisionnement au Canada dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Pour aider à protéger l'innovation et la propriété intellectuelle canadiennes, ainsi que les précieuses données qui les sous-tendent, l'organisation a organisé des dizaines de séances d'information dans le cadre de rencontres de spécialistes et à l'intention d'universités et d'établissements de recherche. Il soutient ainsi les efforts du gouvernement du Canada, dirigés par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). En 2022, le SCRS a également examiné 1 255 avis d'investissement suscitant des préoccupations liées à la sécurité nationale conformément à la *Loi sur l'investissement Canada*.

Le SCRS est fier de contribuer au programme sur la sécurité de la recherche du gouvernement du Canada, et il continuera de fournir des conseils et des renseignements liés à la sécurité nationale pour aider à protéger l'innovation et la propriété intellectuelle canadiennes. Le SCRS a collaboré avec plusieurs associations et entreprises du secteur des technologies émergentes et fortement novatrices afin de les sensibiliser aux menaces que représente l'espionnage parrainé par des États. Il en a d'ailleurs profité pour jeter les bases de partenariats qui aideront à protéger les travaux de recherche et développement au Canada et feront en sorte que la population et le gouvernement du Canada aient accès à des technologies de pointe fiables. Ce secteur est en pleine effervescence : des recherches sont en cours dans des domaines aussi variés que l'agrotechnologie, les villes intelligentes et l'écotechnologie.

En 2021, le gouvernement du Canada a publié les *Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche* afin de mieux permettre aux chercheurs, aux organismes de recherche et aux organismes subventionnaires gouvernementaux d'exercer une diligence raisonnable cohérente et ciblée sur les risques potentiels pour la sécurité de la recherche. En vertu de ces lignes directrices, qui sont mises en œuvre progressivement, le SCRS collabore étroitement avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), Sécurité publique Canada et d'autres organismes partenaires du portefeuille de la sécurité nationale pour évaluer les menaces pour la sécurité nationale associées à certaines demandes de subventions de partenariats de recherche fédéraux, dans le cadre de l'évaluation du risque. Ces efforts visent à protéger l'écosystème de recherche du Canada contre l'ingérence étrangère, l'espionnage et le transfert non désiré du savoir qui pourraient représenter une menace pour le Canada et pour les intérêts liés à la sécurité nationale du pays.

Cybermenaces

Le Canada demeure la cible de cyberactivités d'espionnage, de sabotage et d'ingérence étrangère qui constituent des menaces graves pour sa sécurité nationale et servent les intérêts d'acteurs hostiles. En 2022, les cyberactivités malveillantes ont continué de prendre de l'ampleur et de se complexifier, ce qui montre bien la nécessité d'un haut niveau de coopération avec l'ensemble du gouvernement fédéral et avec le secteur privé.

Certains auteurs de cybermenace sont des acteurs parrainés par des États qui agissent sur l'ordre des services de renseignement de l'État-nation. D'autres sont des acteurs non étatiques, dont les activités, comme les attaques par rançongiciel contre les infrastructures essentielles, menacent la sécurité du Canada, en partie en raison de leurs effets perturbateurs.

Les cyberintervenants de la République populaire de la Chine (RPC) continuent de prendre pour cible un large éventail de secteurs clés au Canada, dont les gouvernements, les établissements universitaires, les entrepreneurs de la défense et les organisations de la société civile. Par exemple, un grand nombre de sources ouvertes signalent que des acteurs de la RPC volent la propriété intellectuelle et les données de recherche de cibles, en plus de voler les justificatifs d'identité de comptes d'utilisateur et les données sur les clients pour pouvoir mener d'autres cyberattaques.

Les cyberintervenants russes représentent toujours une menace importante pour le Canada. En avril 2022, le Canada et ses alliés ont émis un avis conjoint en matière de cybersécurité pour signaler que l'invasion de l'Ukraine par la Russie pourrait exposer des organisations dans la région immédiate – et au-delà – à davantage de cyberactivités malveillantes. En mai 2022, le Canada a émis une déclaration condamnant les cyberactivités

destructrices que la Russie a menées contre le secteur européen des télécommunications le 24 février 2022, et s'est joint à ses partenaires et alliés pour attribuer ces activités à la Russie.

Certains types de cyberactivités criminelles sont considérées comme des menaces pour la sécurité nationale en raison de leurs conséquences. Des acteurs étatiques font de plus en plus recours à des méthodes propres à la cybercriminalité pour servir leurs objectifs et y trouvent leur compte. Ces activités continueront de faire peser de grands risques sur les infrastructures essentielles, parce que les organisations de ces secteurs sont considérées comme ayant des ressources importantes, donc davantage portées à payer, d'autant qu'elles ne doivent pas interrompre leurs services.

Quelques États hostiles, comme l'Iran, renforcent leurs capacités de guerre cognitive. Ces acteurs combinent les cyberopérations et les cybertechnologies aux opérations psychologiques afin d'être mieux en mesure d'influencer les personnes et les sociétés ciblées. L'objectif de la guerre cognitive est de modifier la vision du monde du groupe ciblé.

Les États étrangers qui n'ont pas de cybermoyens sophistiqués peuvent maintenant se procurer de plus en plus d'outils et de services auprès de fournisseurs commerciaux. Certains dont le bilan en matière de respect des droits de la personne est accablant utilisent de telles applications logicielles commerciales pour surveiller les dissidents, les activistes, les journalistes et les groupes communautaires.

Extrémisme violent

Qu'il soit à caractère religieux, politique ou idéologique, l'extrémisme violent représente toujours une menace grave pour la sécurité publique. Les menaces persistantes de violence extrémiste et de violence terroriste doivent être prises au sérieux. Il est important de comprendre que l'extrémisme résulte de toute une gamme de motivations et de doléances personnelles, qu'il est alimenté par la haine et la peur, et qu'il englobe un groupe complexe d'auteurs de menace.

Les extrémistes s'inspirent d'une multitude de sources : livres, musique et, bien sûr, discussions en ligne, vidéos et propagande. Ils tentent souvent d'instaurer une culture de peur, de haine et de méfiance, en tirant parti de leur auditoire virtuel dans le but de légitimer leurs croyances et de se démarginaliser.

Seul un petit nombre de Canadiennes et de Canadiens sont vraiment prêts à avoir recours à la violence grave à l'appui de leurs convictions extrémistes, mais les conséquences de leurs actes peuvent être dévastatrices. Le Canada n'est pas à l'abri d'actes de violence extrémiste.

Extrémisme violent à caractère idéologique

Au Canada, l'extrémisme violent à caractère idéologique (EVCI) constitue une menace importante pour la sécurité nationale, comparable à celle que représente l'extrémisme violent à caractère religieux (EVCR). Malgré une série de récriminations, les adeptes de l'EVCI sont disposés à mobiliser d'autres personnes, à les inciter à commettre des actes de violence ou à leur donner les moyens de passer à l'action. Il peut s'agir de xénophobie liée au néonazisme, d'opposition à l'autorité ou de violence fondée sur le genre ou l'identité, ou encore de doléances sans lien clair avec un groupe organisé ou une influence externe.

Les réseaux internationaux peu structurés aux objectifs vagues qui coexistent au sein de la nébuleuse de l'EVCI ont généralement (mais pas totalement) remplacé les groupes traditionnels, plus hiérarchisés, aux objectifs mieux définis.

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les discours xénophobes et antiautoritaires, dont beaucoup peuvent influencer, directement ou non, sur des considérations relatives à la sécurité nationale. Des extrémistes violents continuent de tirer parti de la pandémie en amplifiant de fausses informations sur Internet au sujet des mesures prises par le gouvernement, des vaccins contre la COVID-19 et du virus lui-même. Ces discours contribuent à l'effritement de la confiance dans l'intégrité du gouvernement et incitent à la méfiance à l'égard des experts scientifiques. Certains extrémistes violents ne doutent pas de l'existence de la COVID-19, mais se réjouissent de cette crise susceptible d'accélérer l'effondrement de la société occidentale (une théorie appelée «accélérationnisme»).

Les auteurs de menace liés à l'EVCI prennent souvent pour cible des groupes en quête d'équité, notamment les personnes racialisées, les femmes et les membres des minorités religieuses et de la communauté 2ELGBTQI+. De plus, le SCRS a noté une hausse marquée des menaces de violence dirigées contre les élus, les représentants du gouvernement et les journalistes. Comme le contexte de la menace liée à l'EVCI évolue de plus en plus rapidement, le SCRS y consacre maintenant 50 % de ses ressources antiterroristes.

Extrémisme violent à caractère religieux

L'extrémisme violent à caractère religieux (EVCR) demeure une priorité pour le SCRS et une menace pour la sécurité nationale du Canada. Le SCRS continuera de collaborer avec les intervenants communautaires afin de s'y attaquer en partenariat. Les ressortissants et les intérêts du Canada à l'étranger sont toujours la cible d'actes d'EVCR dans un contexte mondial où la menace évolue constamment.

Ce sont surtout des individus ou de petits groupes qui souscrivent officiellement aux idées de DAECH et d'al-Qaïda ou s'en inspirent qui représentent une menace d'EVCR au Canada. Ils sont de plus en plus jeunes, actifs principalement en ligne, et motivés par des idéologies fluctuantes. Ils ont une propension à se mobiliser rapidement à la violence et à utiliser des moyens rudimentaires pour attaquer des cibles faciles.

DAECH a été en proie à des difficultés considérables sur plusieurs fronts en 2022, mais il veut encore rétablir son califat et il continue de lancer des attaques insurrectionnelles. Les groupes qui y sont affiliés ont aussi intensifié leurs activités, gagné du terrain et élargi la portée de leurs opérations, particulièrement en Afrique subsaharienne.

Deux groupes affiliés à al-Qaïda, al-Chabaab et le Jamaat Nosrat al-Islam wal-Moulimine (JNIM), font toujours peser des menaces importantes, par exemple d'enlèvements contre rançon, sur les Canadiennes et les Canadiens qui travaillent ou voyagent près de la Corne de l'Afrique et en Afrique de l'Ouest.

Lutte contre la prolifération

La prolifération des armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN) et de leurs vecteurs constitue un défi pour la communauté internationale et une menace pour la sécurité du Canada et de ses alliés.

Plusieurs États étrangers poursuivent leurs activités clandestines en vue de se procurer une série de technologies et de biens sensibles, réglementés et à double usage au Canada. Ils cherchent également à acquérir l'expertise nécessaire pour faire avancer leurs programmes de fabrication d'armes de destruction massive (ADM) et de vecteurs connexes. Par exemple, les drones iraniens Shahed-136 utilisés par la Russie contre les civils ukrainiens sont constitués presque entièrement de pièces de fabrication étrangère, dont de la technologie canadienne.

Le SCRS collabore toujours étroitement avec ses partenaires canadiens et étrangers pour soutenir l'engagement du Canada dans la lutte contre la prolifération. Il s'efforce notamment de détecter les activités qui sont menées au Canada ou par l'entremise du Canada et qui visent à détourner, à exporter ou à acquérir illicitement des biens pouvant servir aux programmes d'ADM, d'enquêter sur ces activités, de les prévenir et de les contrer. Ses efforts s'étendent aussi aux transferts de technologies intangibles.

Le SCRS joue également un rôle dans la série de sanctions et de mesures connexes que le gouvernement du Canada impose à un certain nombre de pays, dont la Russie et l'Iran, conformément à la *Loi sur les mesures économiques spéciales* (LMES) et à la *Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus* (LJVDEC). Ces sanctions comprennent le gel des avoirs des personnes et des organisations désignées dans les pays visés et l'interdiction de certaines activités avec elles (p. ex. actifs financiers, biens et commerce de technologies et d'articles à double usage assujettis à des contrôles à l'exportation). De plus, comme de hauts responsables du régime iranien sont maintenant interdits de territoire au Canada en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR), le SCRS collabore étroitement avec ses partenaires de l'immigration chargés d'appliquer cette disposition.

Filtrage de sécurité

Les programmes d'immigration dynamisent le programme de prospérité économique et de reprise après la COVID du gouvernement du Canada. L'immigration compte pour une part importante de la croissance de la population active au Canada, notamment parce qu'elle répond à des besoins précis du marché du travail. Elle contribue aussi à bâtir un Canada plus diversifié et donc plus fort. Les programmes de filtrage de sécurité pour le gouvernement et de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté du SCRS constituent la première ligne de défense contre l'extrémisme violent, l'espionnage et d'autres menaces pour la sécurité nationale, limitant le nombre d'acteurs malveillants.

Dans le cadre du programme de filtrage de sécurité pour le gouvernement, le SCRS mène des enquêtes et fournit des évaluations de sécurité aux ministères et organismes du gouvernement du Canada afin d'empêcher des personnes suscitant des préoccupations sur le plan de la sécurité d'avoir accès à des informations classifiées ou sensibles, à des biens, à des sites et à des événements spéciaux sensibles. Les évaluations de sécurité s'inscrivent dans un processus global qui vise à aider les ministères et organismes fédéraux à prendre des décisions concernant l'octroi, le refus ou la révocation d'une cote de sécurité en raison des préoccupations liées à la sécurité nationale. Ces décisions incombent toutefois au ministère ou à l'organisme du gouvernement

du Canada concerné, et non au SCRS. Le SCRS joue également un rôle de premier plan en veillant à ce que les données, les recherches et les informations canadiennes sensibles soient adéquatement protégées, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Le programme de filtrage de sécurité pour le gouvernement vise également à protéger les sites sensibles, dont les installations aéroportuaires, maritimes et nucléaires, contre les menaces pour la sécurité nationale. De plus, ce programme permet au SCRS d'appuyer la Gendarmerie royale du Canada dans le cadre du processus d'accréditation des Canadiens et des ressortissants étrangers qui veulent participer à des événements importants au Canada. Enfin, il permet de fournir des évaluations de sécurité aux gouvernements provinciaux et étrangers ainsi qu'aux organisations internationales lorsque des Canadiens souhaitent obtenir un emploi qui nécessite une autorisation d'accès à des informations ou à des sites sensibles dans un autre pays. En 2022, le SCRS a reçu 149 620 demandes de filtrage de sécurité pour le gouvernement.

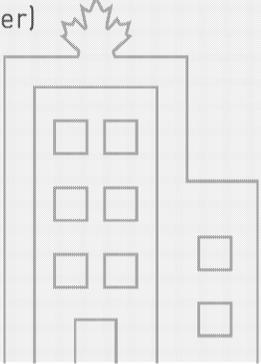
Les responsables du programme de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté du SCRS donnent des conseils en matière de sécurité à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) sur les personnes susceptibles de représenter une menace pour la sécurité nationale qui cherchent à entrer au Canada ou à y obtenir un statut. Les agents d'IRCC évaluent les demandes et, s'ils ont des préoccupations sur le plan de l'admissibilité, peuvent les soumettre à l'ASFC et au SCRS en vue d'un processus de filtrage de sécurité détaillé. Dans le cadre de ce programme axé sur les risques, le SCRS fournit des conseils en matière de sécurité sur les demandeurs de résidence permanente et de citoyenneté, les demandeurs de visa de résident temporaire et les demandeurs d'asile au Canada. En 2022, 343 700 demandes ont été soumises au SCRS.

Le SCRS continue de filtrer les dossiers de demandeurs afghans qu'IRCC lui soumet dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada à réinstaller au moins 40 000 réfugiés afghans d'ici la fin de 2023. Cet examen, qui vise à déterminer si un demandeur est interdit de territoire, fait partie du processus de traitement des demandes de réinstallation.

À la suite de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022, le gouvernement du Canada s'est engagé à offrir l'asile aux Ukrainiens et aux membres de leurs familles qui fuyaient l'agression russe. À la fin de décembre 2022, le Canada avait reçu plus de 755 000 demandes de visa de résidence temporaire dans le cadre de l'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU) et accueilli plus de 100 000 Ukrainiens. Pour y arriver, il était essentiel de disposer rapidement de conseils en matière de sécurité. Le SCRS demeurera prêt à aider tant que l'agression russe se poursuivra et que des populations civiles devront se déplacer.

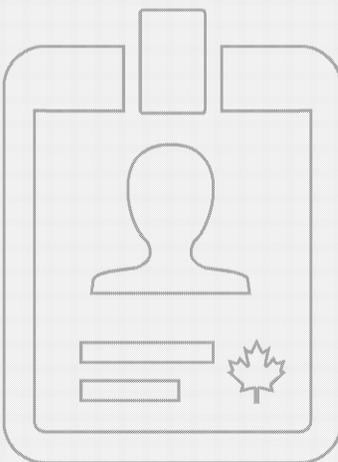
Filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

2022	DEMANDES SOUMISES*
15 300	Résidence permanente (présentées au Canada et de l'étranger)
55 500	Réfugiés (contrôle de sécurité préliminaire**)
252 500	Citoyenneté
20 400	Résidents temporaires
343 700	TOTAL



Filtrage de sécurité pour le gouvernement

2022	DEMANDES REÇUES*
56 100	Ministères et organismes fédéraux
8 600	Programme EXPRES
63 500	Transports Canada (installations aéroportuaires et maritimes)
2 900	Cité parlementaire
11 700	Installations nucléaires
120	Provinces
2 200	Autres
500	Filtrage pour des pays étrangers
4 000	Accréditations en vue d'événements spéciaux
149 620	TOTAL



*Les chiffres ont été arrondis.

**Personnes qui demandent l'asile au Canada ou à un point d'entrée.

Défis liés à la menace à venir

L'extrémisme violent à caractère idéologique dans un monde de plus en plus polarisé

En 2022, les Canadiens ont été exposés à des théories du complot et à des faits alternatifs plus élaborés. Les éléments de preuve trafiqués et les fichiers audio et visuels manipulés, comme les hypertrucages, sont devenus monnaie courante.

Théories du complot

- Diaboliser les exogroupes
- Poser les endogroupes en victimes
- Délégitimer la dissension
- S'opposer aux discours officiels ou établis
- Encourager les gens à opter pour la violence dans un but de « légitime défense »

Les adeptes de l'EVCI qui se mobilisent à la violence citent souvent des théories du complot, combinées à des récriminations personnelles et aux débats nationaux qui ont cours, comme source de motivation. La dissémination rapide en ligne des discours propres à l'EVCI ajoute aux risques pour la sécurité nationale.

L'instrumentalisation des théories du complot demeure généralisée dans le milieu de l'EVCI. Les « influenceurs » canadiens qui se sont taillé une place et qui comptent un nombre considérable d'abonnés y sont arrivés parce qu'ils ont fait la promotion de théories du complot et qu'ils ont pu pousser leurs messages sur une série de plateformes de médias sociaux, d'applications de messagerie chiffrées et de médias affiliés à des États étrangers. Même si une grande partie des activités liées à l'EVCI se déroule en ligne à l'heure actuelle, le contexte de la menace au Canada se distingue par une croissance des activités dans le monde réel (en personne), tendance qui va probablement s'accroître après la pandémie.

Mésinformation et désinformation

Le SCRS a constaté que des acteurs tant étatiques que non étatiques propageaient toujours de la mésinformation et de la désinformation en 2022. Conscients des effets de la prolifération d'informations manipulées sur les sociétés démocratiques ouvertes, des auteurs de menace continuent de prendre la population canadienne pour cible. Davantage de Canadiennes et de Canadiens passent des médias conventionnels aux chaînes d'information plus numériques, et des auteurs étatiques malveillants en profitent pour recourir à des amplificateurs qui semblent confirmer leurs messages sur les médias sociaux. La capacité des utilisateurs de se prononcer sur le contenu au moyen de mentions « J'aime » ou de partages renforce encore le pouvoir des médias sociaux de faire circuler la désinformation et d'influencer des publics qui seraient autrement hors de portée. Comme les médias sociaux peuvent faire entrer des opinions marginales dans le discours public dominant, les acteurs étatiques peuvent polariser l'opinion publique canadienne en l'exposant de façon répétée à des messages conspirationnistes. Les réseaux en ligne peuvent devenir des « chambres d'écho » axées sur la haine, où des individus partageant des idées similaires font connaissance et communiquent anonymement, ce qui augmente le risque d'une mobilisation soudaine à la violence.

MÉSINFORMATION

Diffusion d'informations fausses ou inexactes sans intention de tromper.

DÉSINFORMATION

Informations fausses ou inexactes qu'une personne mal intentionnée crée délibérément afin de manipuler l'opinion publique. La mésinformation devient de la désinformation lorsque des acteurs hostiles l'instrumentalisent à des fins d'ingérence ou d'influence politiques.



La région indo-pacifique

La République populaire de Chine (RPC) est impliquée dans des conflits territoriaux non résolus dans plusieurs régions de sa périphérie. En plus d'accroître sa puissance économique et militaire, elle a chargé des unités de l'Armée populaire de libération (APL) et des entités gouvernementales d'étayer ses revendications territoriales. La stratégie appliquée pour y arriver consiste à prendre une série de mesures qui se situent juste en deçà du conflit armé et qui sont suffisamment petites pour éviter de provoquer une réaction violente. Toutefois, cumulativement, ces mesures créent des « faits sur le terrain » sur lesquels il est difficile de revenir, ce qui a pour effet de modifier le statu quo et de normaliser une situation dans laquelle les revendications de la RPC sont renforcées et les intérêts connexes servis.

Le 27 novembre 2022, le gouvernement fédéral a lancé publiquement la nouvelle Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique. La stratégie porte un regard lucide sur les risques et les possibilités de la région ainsi que sur son importance stratégique. Elle vise à la fois à bénéficier d'éventuelles retombées économiques et à faire face aux difficultés liées à la sécurité nationale dans la région. Il s'agit d'une stratégie phare qui aura des répercussions importantes sur le Canada. Le SCRS sera appelé à jouer un rôle de premier plan dans sa mise en œuvre.

Dans le cadre de la stratégie, le SCRS fera des investissements essentiels et renforcera ses capacités afin d'aider à protéger les intérêts canadiens ainsi que la sécurité et la prospérité du Canada. Il travaillera de concert avec ses partenaires de l'appareil de la sécurité et du renseignement pour mettre la stratégie en œuvre. Ses objectifs sont les suivants :

- 1** développer ses partenariats et ses collaborations avec la région;
- 2** renforcer sa capacité de contrer les menaces et les activités hostiles émanant de la région;
- 3** contrer les menaces intérieures découlant du renforcement de la collaboration avec la région, par exemple, informer les intervenants canadiens des risques associés à une participation accrue dans la région.

Le conflit qui s'éternise en Ukraine

L'ordre international ouvert et fondé sur des règles a été soumis à des pressions croissantes en 2022. Le coup explosif et potentiellement dévastateur porté au cadre de la sécurité mondiale a été le point culminant de ces pressions, engendrées par le déplacement des centres d'influence à l'échelle mondiale et par des acteurs disposés à profiter du climat d'incertitude pour servir leurs propres intérêts. L'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie en février 2022 menace directement la sécurité mondiale et constitue pour la Russie et ses partisans à travers le monde une occasion d'intensifier leurs campagnes de propagande fondées sur la désinformation en Occident, notamment au Canada. Ils tiennent des propos extrêmement exagérés dans le but de discréditer l'Ukraine et de dissuader la population d'assurer une aide militaire au peuple ukrainien. La désinformation et la désinformation qu'ils répandent sur des médias sociaux de plus en plus puissantes visent les communautés russe et ukrainienne du Canada.

L'Arctique et le Nord du Canada

L'Arctique doit être protégé parce qu'il joue un rôle important dans la souveraineté du Canada et dans l'intérêt de la sécurité continentale et maritime de l'Amérique du Nord. Pour diverses raisons, depuis 15 ans, l'importance économique et stratégique de l'Arctique ne cesse de croître. Or, la diversité des menaces qui pèsent sur la sécurité et la souveraineté du Canada s'est accrue de pair avec les intérêts commerciaux et internationaux liés à l'Arctique. Dans ce contexte, les menaces pour la sécurité de l'Arctique ne sont pas nécessairement de nature militaire et ne découlent pas automatiquement du changement climatique : elles prennent aussi la forme d'activités d'espionnage, d'ingérence étrangère et d'initiatives économiques qui peuvent toutes mettre en péril la sécurité nationale du Canada. Le SCRS est fier de travailler avec des partenaires Inuits et de soutenir la stratégie du gouvernement pour assurer la sécurité de la région.

L'Afghanistan

Les talibans sont aux prises avec des difficultés importantes dans la gouvernance de l'Afghanistan, dont une crise économique et humanitaire qui se poursuivra vraisemblablement en 2023 et au-delà. Ils exercent une répression à l'échelle de l'État et nient les droits fondamentaux des femmes et des minorités religieuses et ethniques dans le but de créer un régime islamique « pur ».

Les talibans autorisent toujours des groupes terroristes transnationaux, comme al-Qaïda, à rester sur leur territoire. Al-Qaïda mène encore peu d'activités en sol afghan à l'heure actuelle, mais il est possible qu'elle considère de nouveau le pays comme un lieu sûr pour entraîner ses combattants.

Même s'il se heurte à une certaine opposition des talibans, l'État islamique – Province du Khorassan (EIPK) a réussi à s'imposer comme une menace locale, régionale et peut-être internationale en 2022. En 2023, il pourrait passer à la vitesse supérieure, reconquérir ses bases dans l'est du pays et ainsi s'implanter durablement, ce qui n'aurait pas été possible auparavant étant donné la présence des forces internationales.

Le groupe Wagner, société militaire privée russe

L'animosité envers les Occidentaux a augmenté de façon notable au Mali, au Burkina Faso et au Niger. La France a retiré ses troupes du Mali en 2022 et du Burkina Faso en février 2023. De son côté, le groupe Wagner, société militaire privée russe de plus en plus puissante au Mali et au Burkina Faso, continue d'accroître l'influence de la Russie et de fragiliser les intérêts occidentaux.

Le groupe Wagner applique probablement des stratégies connues, comme la tenue de campagnes de désinformation sur ses présumés rivaux ou sur l'ingérence occidentale. Le SCRS estime qu'il continuera de profiter du vide sécuritaire et de la réduction de la participation des pays occidentaux à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Les répercussions sur la sécurité du retour au pays de voyageurs extrémistes canadiens

Presque dix ans après leur mobilisation initiale, des voyageurs extrémistes canadiens (VEC) affiliés à DAECH reviennent au Canada après avoir été détenus dans des camps en Syrie et en Irak. Ils ne participeront pas forcément à des violences extrémistes immédiatement ou directement, mais ils pourraient tout de même représenter une menace pour la sécurité nationale. Ils ont été exposés à des influences radicales, à la violence et à la répression et beaucoup ont suivi un entraînement sur le maniement des armes à feu et la fabrication des explosifs. À la longue, certains pourraient prendre part à des activités extrémistes, comme la collecte de fonds, l'entretien de réseaux nationaux et internationaux, la radicalisation ou le recrutement. Le SCRS est déterminé à collaborer étroitement avec ses partenaires canadiens et étrangers pour protéger les Canadiens et les Canadiennes contre les menaces que les VEC de retour au pays font peser sur la sécurité.

Collaboration avec la population canadienne

Le SCRS saisit les occasions de collaborer directement avec la population canadienne sur des questions liées à la sécurité nationale afin de renforcer la sensibilisation, la confiance et la résilience face aux menaces. Il est fier des relations solides, fondées sur la confiance et le respect mutuels, qu'il a établies au fil des ans avec les communautés canadiennes. Il a également offert 92 séances d'information à des élus de tous les ordres de gouvernement en 2022.

Séances d'information offertes par le SCRS à des élus en 2022



Fédéraux **49**

Provinciaux **26**

Municipaux **17**

Activités de liaison en 2022

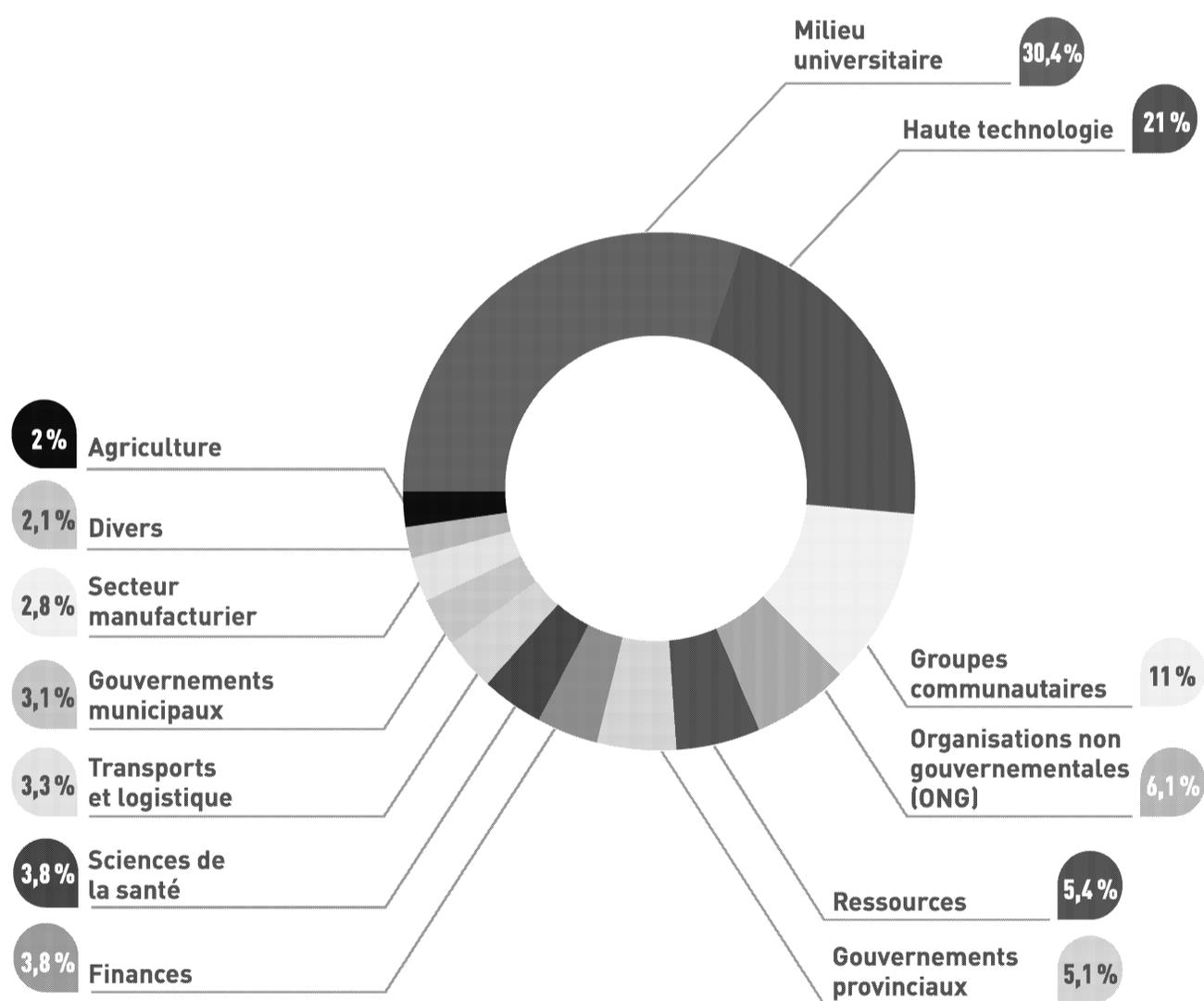
Dans le cadre de son programme de collaboration en 2022, le SCRS cherchait à établir des relations avec des communautés afin qu'elles aient accès aux informations et au soutien dont elles ont besoin pour faire face aux activités liées à la menace, plus particulièrement l'ingérence étrangère et l'extrémisme. Il a mis des informations et des ressources à la disposition des membres des communautés asiatiques du Canada afin de les sensibiliser aux activités d'ingérence étrangère menées en sol canadien, notamment celles qui visent des communautés canadiennes. Il a aussi publié un nouveau document d'orientation en 2022 proposant une approche axée sur l'ensemble de la société pour lutter contre l'extrémisme intitulé « [Protéger la sécurité nationale en partenariat avec tous les Canadiens](#) »¹. Ce document est disponible sur son site Web et est actuellement traduit dans d'autres langues afin d'être accessible au plus grand nombre. En 2022, le SCRS a aussi publié un rapport public intitulé « [L'ingérence étrangère et vous](#) »² dans le but de faire mieux connaître cette menace importante pour la sécurité du pays et de renforcer la résilience. Ce document a été publié en six langues afin de joindre le plus de Canadiens possible. De plus, le SCRS a renforcé sa collaboration avec les communautés autochtones.

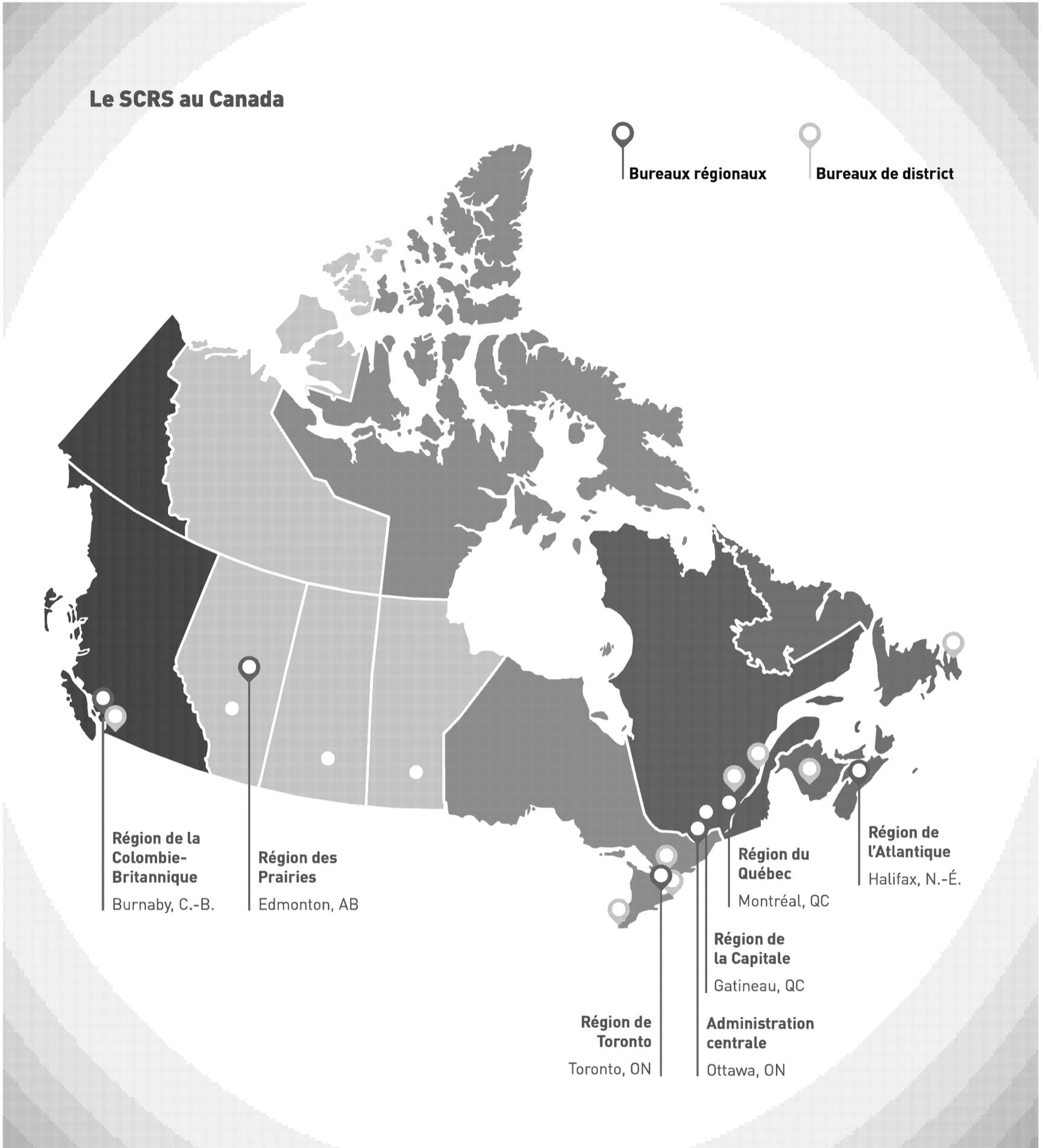
En 2022, le SCRS a tenu 14 présentations virtuelles d'experts, produit 14 rapports qui lui avaient été commandés, animé deux tables rondes d'experts et donné son avis du point de vue de la sécurité nationale à deux organismes chargés de conseiller le gouvernement du Canada sur des questions de financement. En plus de faire appel aux connaissances d'un large éventail de spécialistes du milieu universitaire, le SCRS a continué d'encadrer des étudiants universitaires, dont un groupe d'étudiants

de deuxième cycle de l'École de politiques publiques et d'affaires mondiales de l'Université de la Colombie-Britannique. Des employés ont aussi pris part à des séminaires et à des discussions en classe dans différentes universités au Canada afin de favoriser un débat sain avec les étudiants sur les questions de sécurité nationale.

En 2022, le SCRS a mené 113 activités de collaboration avec des intervenants et a rencontré des représentants du milieu universitaire, d'organisations communautaires, d'associations de la société civile et de défense d'une cause, d'instituts de recherche et d'innovation, de dirigeants autochtones ainsi que de gouvernements provinciaux et municipaux. Maintenant plus que jamais, la sécurité nationale ne relève pas exclusivement du gouvernement du Canada. Le SCRS est prêt à entretenir un dialogue permanent avec les intervenants sur diverses questions de sécurité nationale, mais sa capacité limitée de communiquer des informations classifiées ou de donner des conseils se fait sentir.

Représentation des activités de collaboration par secteur

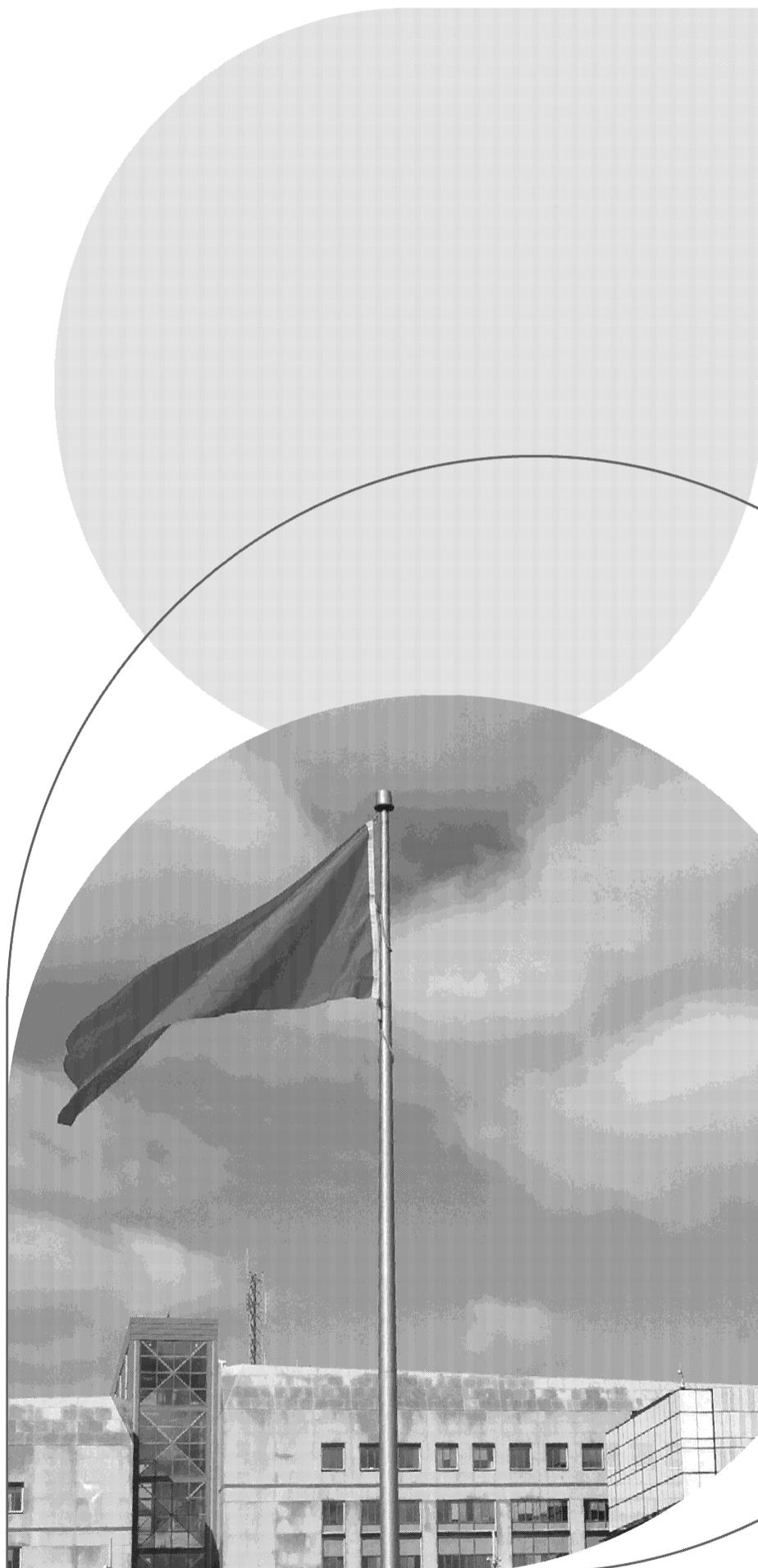




Avancer sur la voie de la vérité et de la réconciliation

Le SCRS s'est engagé à appliquer les recommandations de la Commission de la vérité et de la réconciliation et travaille à établir des relations avec des partenaires autochtones. Dans le cadre de cette collaboration prioritaire avec des partenaires autochtones, en 2022, des délégations d'employés de haut niveau du SCRS sont allées dans l'Inuit Nunangat rencontrer des organisations locales et régionales. Pour les employés du SCRS, ce furent des occasions uniques d'en apprendre plus de première main sur la culture et le mode de vie traditionnel des Inuits et, plus important encore, de jeter les bases de relations à long terme entre les Inuits et l'organisation. Les contacts noués avec des intervenants territoriaux au cours de ces visites permettront au SCRS de renforcer encore les relations opérationnelles existantes.

Le SCRS a sensibilisé ses employés à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, à l'histoire et aux cultures autochtones. Pour permettre la reconnaissance des territoires traditionnels lorsque ses employés se réunissent, il les encourage à reconnaître chacun des territoires où ses bureaux sont situés. De plus, un aîné autochtone est venu au SCRS bénir le drapeau orange lorsqu'il a été hissé à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.



Profil du Centre intégré d'évaluation du terrorisme

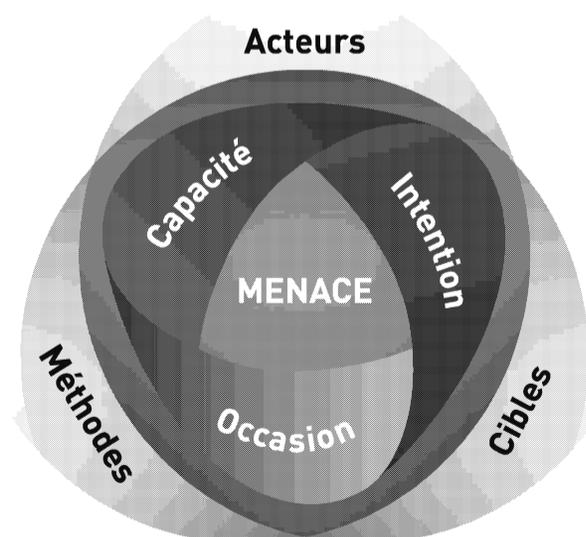
Créé en 2004, le Centre intégré d'évaluation du terrorisme (CIET) produit des évaluations de renseignements indépendantes à partir d'un large éventail de sources classifiées ou non. Chargé de soutenir le processus décisionnel du gouvernement et de fournir des analyses aux partenaires de l'appareil de la sécurité et du renseignement, le CIET est une ressource dont bénéficie l'ensemble de l'appareil.

Le CIET est situé dans les locaux de l'Administration centrale du SCRS et mène ses activités conformément aux dispositions et aux pouvoirs de la *Loi sur le SCRS*. Le CIET ne recueille pas de renseignements. Pour produire ses évaluations, il compte plutôt sur les renseignements recueillis par ses partenaires canadiens et internationaux, dont le SCRS, et sur les informations de sources ouvertes.

Les activités du CIET s'articulent autour de trois axes opérationnels :

- évaluer les menaces, les tendances et les événements liés au terrorisme et en rendre compte;
- évaluer le niveau de la menace terroriste au Canada et formuler des recommandations à cet égard;
- évaluer et établir les niveaux de la menace terroriste qui pèse sur les intérêts canadiens dans le monde, notamment sur les événements spéciaux.

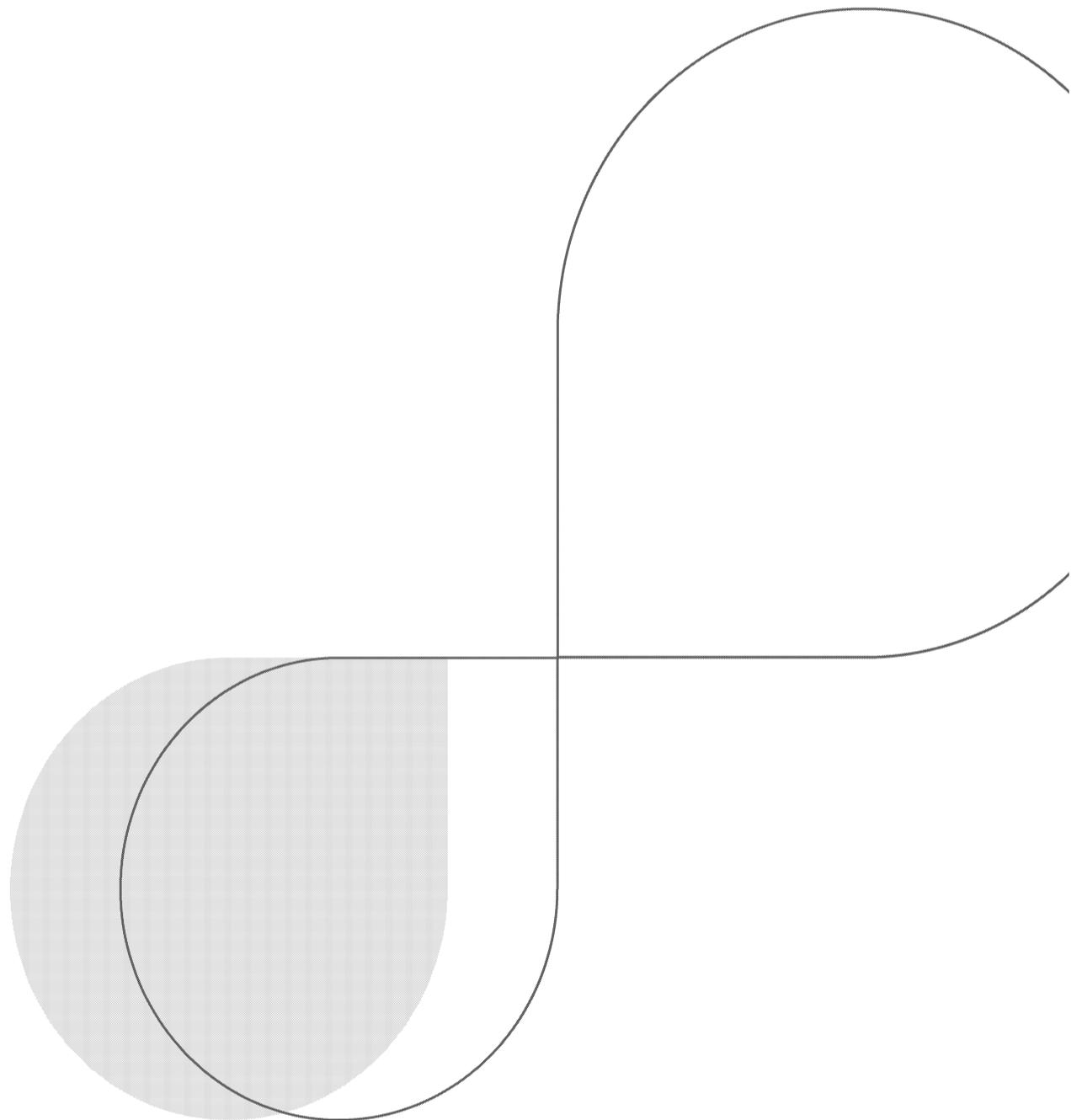
Les évaluations de la menace du CIET sont fondées sur une méthode rigoureuse d'analyse d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux intentions, aux capacités et aux occasions d'éventuels auteurs de menace de commettre un acte terroriste. Ces évaluations servent à plusieurs fins, dont sensibiliser au contexte de la menace et servir de base à des mesures d'atténuation.

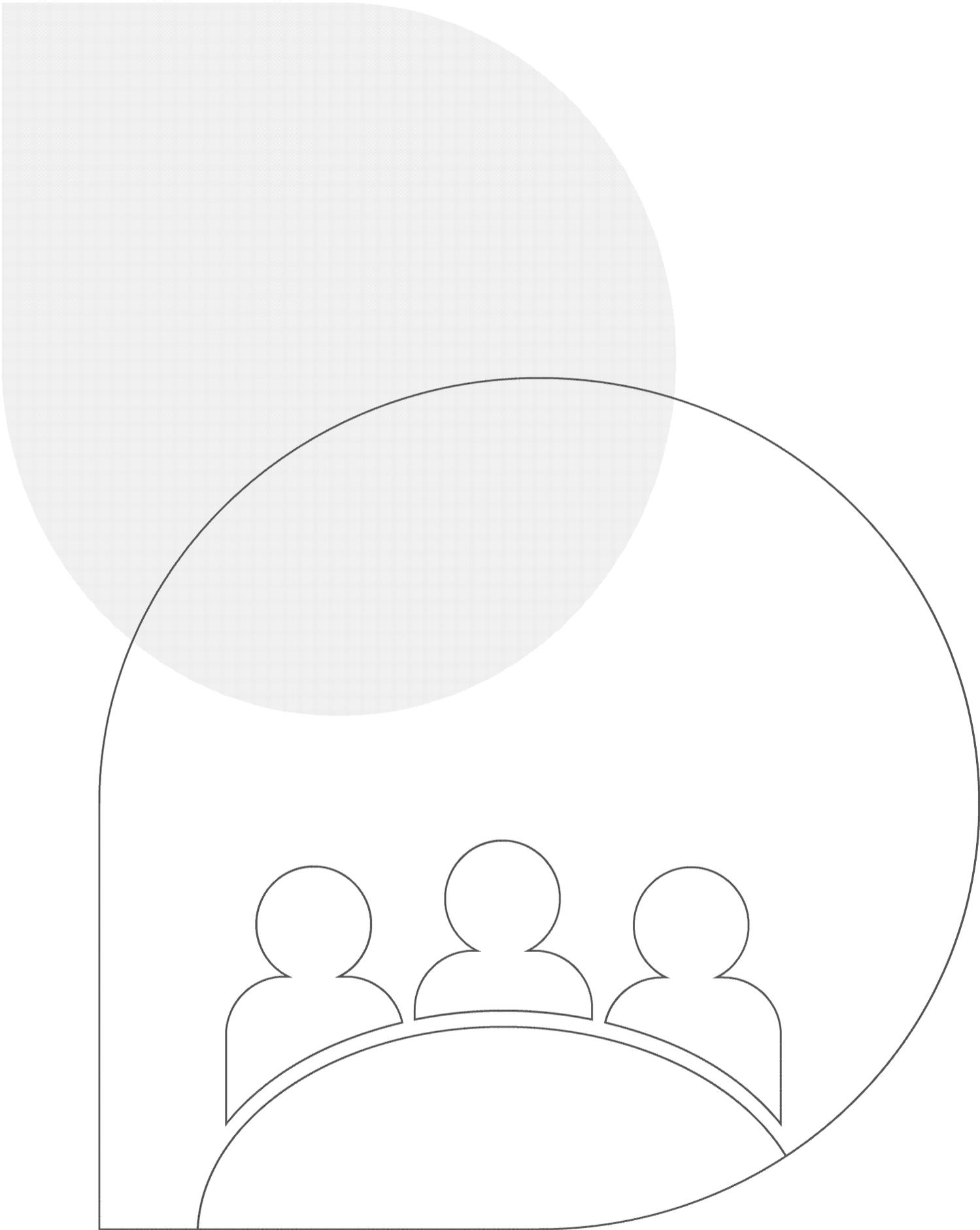


Le CIET a un très large mandat de diffusion. Outre les hauts représentants du gouvernement et les partenaires de l'appareil fédéral de la sécurité et du renseignement, il diffuse ses rapports aux forces de l'ordre provinciales, territoriales et municipales ainsi qu'aux intervenants des infrastructures essentielles.

Le niveau de la menace terroriste au Canada

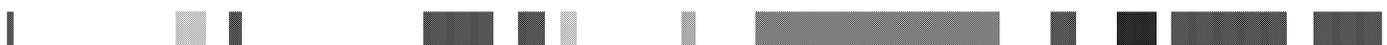
Le niveau de la menace terroriste au Canada, qui est réévalué au moins tous les quatre mois, assure une compréhension commune de la menace terroriste générale pesant sur le pays. Il exprime la probabilité qu'un acte de violence terroriste soit commis au Canada. L'analyse détaillée qui le sous-tend permet de mieux comprendre l'évolution du contexte de la menace et de savoir où et comment certaines menaces pourraient se concrétiser.





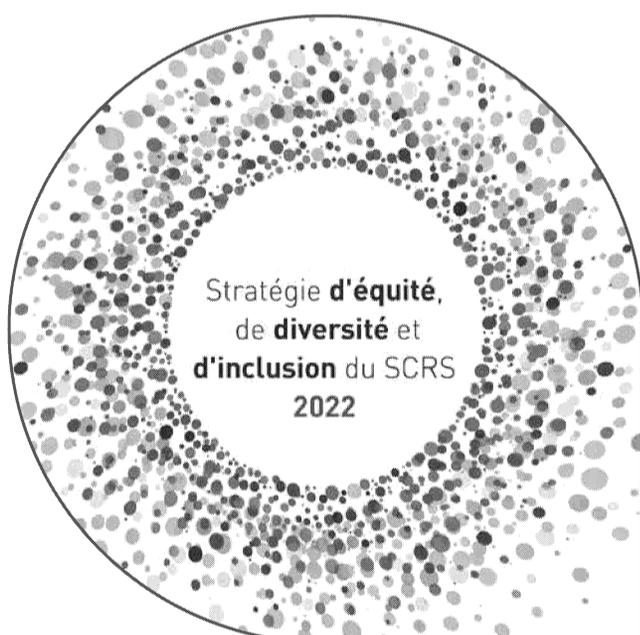


Centré avant tout
sur les personnes :
**Investir dans notre
effectif pour remplir
notre mandat**



La diversité, l'équité et l'inclusion

Pour s'acquitter de sa mission, le SCRS doit recruter, former et maintenir en poste des personnes hautement qualifiées et diversifiées qui doivent unir leurs efforts pour protéger le Canada et la population canadienne. Le SCRS est résolu à se doter d'un effectif véritablement représentatif de la population canadienne qu'il sert, c'est-à-dire à offrir un milieu de travail diversifié et inclusif. La diversité et l'inclusion jouent un rôle de premier plan dans la capacité du SCRS de remplir sa mission et il en est très conscient. Sa diversité lui permet de mieux comprendre toutes les communautés canadiennes qu'il protège. Il considère comme prioritaire d'accroître à tous les niveaux de l'organisation la représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi, c'est-à-dire les personnes handicapées, les minorités visibles, les peuples autochtones et les femmes, et ce, grâce à l'embauche et à des pratiques de gestion des talents. Le SCRS continue d'attirer et de maintenir en poste une main-d'œuvre très performante et diversifiée.



Une Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion dont on peut être fier

Pour devenir une organisation plus diversifiée et inclusive, le SCRS a examiné ses lacunes les plus importantes. Il s'est ensuite doté d'une stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) et d'un plan d'action connexe pour combler ces lacunes. La stratégie d'EDI énonce une vision et établit des liens entre des engagements collectifs et des mesures précises. En tout, le SCRS prévoit de donner suite à 44 engagements au cours des quatre prochaines années. Tous les Canadiens peuvent consulter la [Stratégie d'EDI](#)³ sur le site Web du SCRS.

« Cette stratégie aura une incidence sur les comportements, la culture organisationnelle, les processus et les politiques et mettra en œuvre des mesures ambitieuses. »

David Vigneault
Directeur du SCRS

Représentatif de la société canadienne

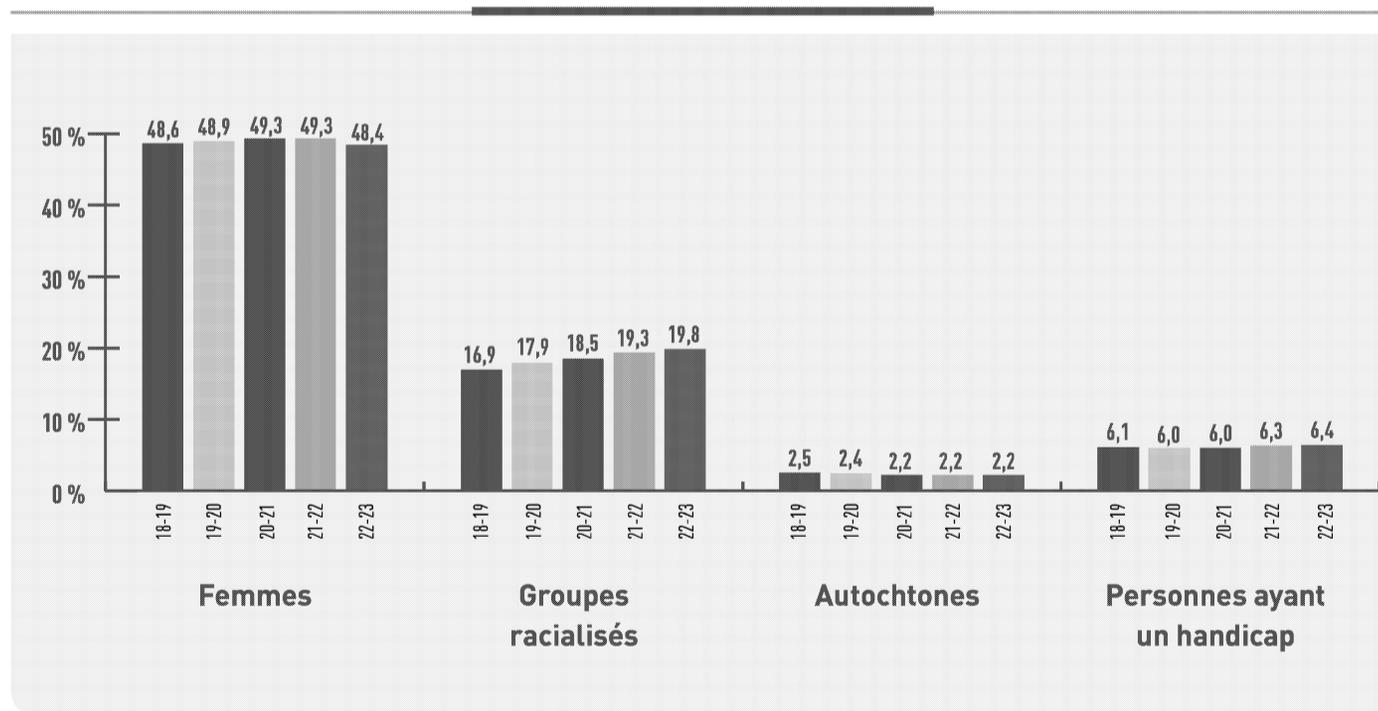
Le SCRS s'est fixé des objectifs de recrutement ambitieux censés corriger ses lacunes sur le plan de la représentation. La représentation des personnes visées est supérieure à leur disponibilité au sein de la population active (DPA) afin de tenir compte de la croissance constante depuis le dernier recensement du Canada.

Dans la stratégie d'EDI, le SCRS s'est engagé à accroître la diversité aux niveaux des cadres. Au 31 mars 2022, 21 cadres s'identifiaient comme membres d'un groupe racialisé, Autochtones ou personnes ayant un handicap. Le taux des cadres s'identifiant comme membres d'au moins un de ces trois groupes est passé de 14 % en 2021 à 21 % en 2022. Le changement le plus important est survenu dans le groupe des personnes ayant un handicap, dont le taux de représentation est passé de 3 % à 9 %.

Pour soutenir le perfectionnement en leadership et l'avancement professionnel des employés issus de la diversité, le SCRS a mis en place un programme de coaching ouvert aux employés racialisés et autochtones, et a étendu le programme de mentorat mis sur pied par le Réseau des femmes du SCRS aux employés ayant un handicap, autochtones et racialisés.

Le SCRS a accordé beaucoup d'importance au recrutement pour accroître la diversité générale de son effectif, ce qui lui a permis d'atteindre une plus forte représentation de deux groupes sous-représentés depuis 2018 – les employés racialisés et les personnes ayant un handicap. Pour ce qui est des Autochtones, leur représentation au sein de l'effectif du SCRS demeure légèrement inférieure à leur DPA, alors que la représentation des femmes correspond à leur DPA, bien qu'elles soient toujours sous représentées dans certains postes techniques.

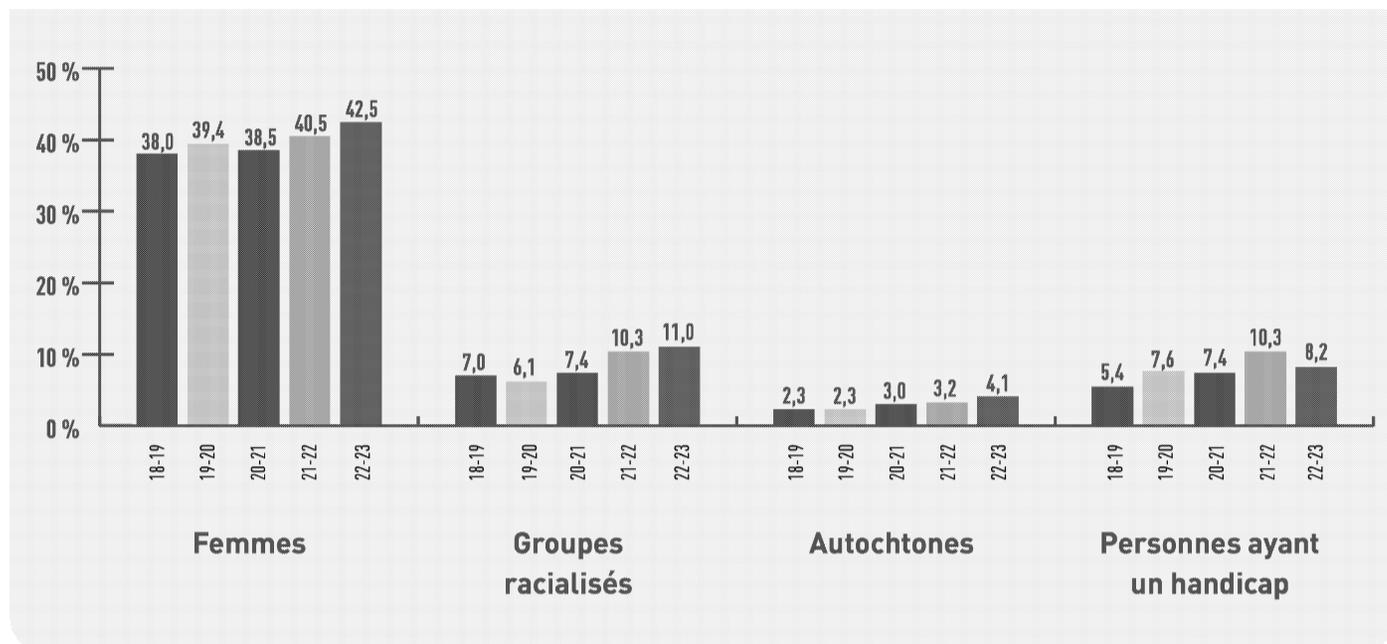
Représentation des employés



Légende

	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023
---	-----------	---	-----------	--	-----------	---	-----------	---	-----------

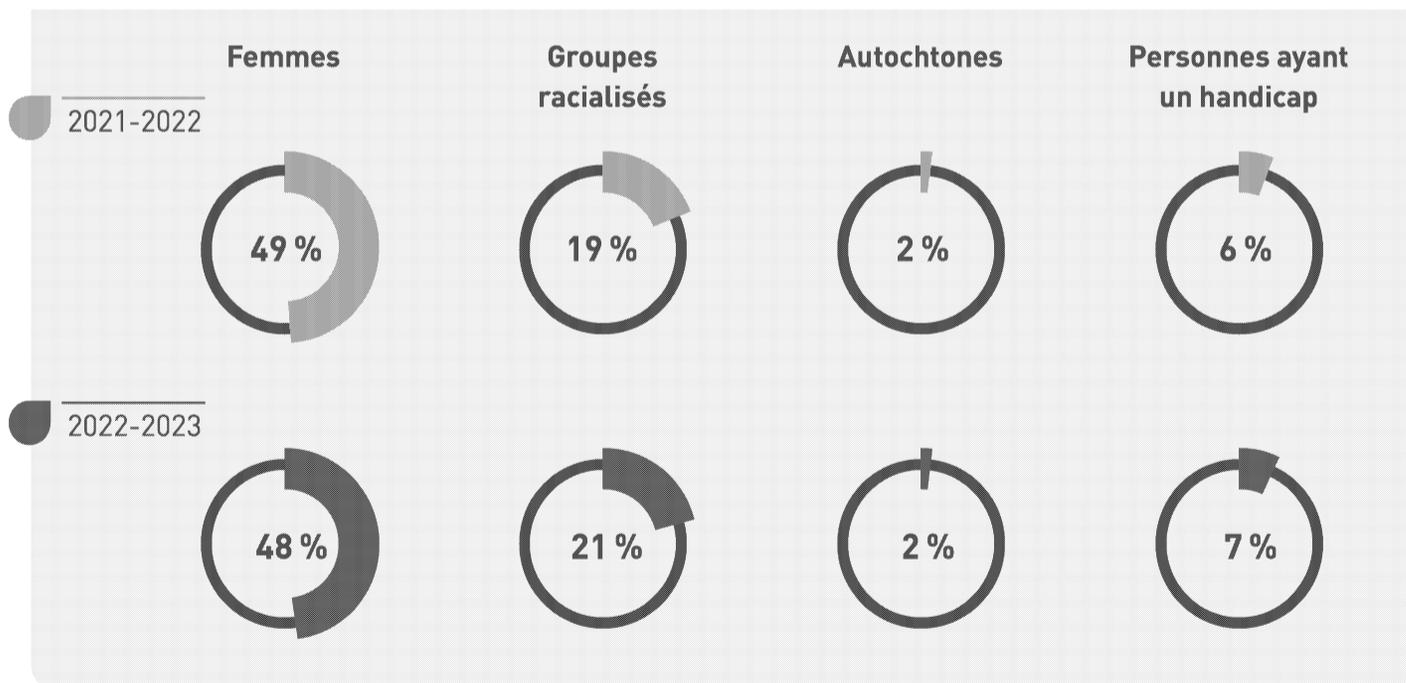
Représentation des cadres du SCRS



Légende ● 2018-2019 ● 2019-2020 ● 2020-2021 ● 2021-2022 ● 2022-2023

En 2022, le taux d'embauche des femmes et des candidats racialisés au SCRS a été égal ou supérieur à leur DPA, l'accent étant toujours mis sur la nécessité d'attirer et d'embaucher des candidats autochtones et des personnes ayant un handicap.

Taux d'embauche



La Stratégie de l'EDI s'est attaquée aux obstacles dans les processus des Ressources humaines (RH). Un examen externe des méthodes utilisées par les RH du SCRS a été achevé en 2022. Les résultats de cet examen ont orienté les recommandations de la Stratégie d'EDI et ont été intégrés dans différents outils visant à réduire les obstacles et à modifier les processus de dotation et de recrutement existants. Par exemple, le SCRS a beaucoup investi dans le recrutement d'Autochtones et a concentré les activités de recrutement sur les régions particulièrement diversifiées un peu partout au Canada.

L'examen des outils et méthodes du SCRS a entraîné la mise en œuvre de stratégies visant :

- à éliminer les obstacles à la communication et à l'évaluation;
- à automatiser des éléments du processus de dotation;
- à accroître la transparence du processus de recrutement;
- à supprimer les obstacles artificiels fondés sur les exigences en matière d'études et d'expérience pour les candidats qualifiés.

Comprendre l'inclusion

Améliorer la connaissance et la compréhension des activités d'EDI, l'offre de formation, la sensibilisation culturelle et interculturelle des gestionnaires et des employés était une priorité cette année. En 2022, le directeur et les cadres supérieurs du SCRS ont conclu une série de rencontres avec plus d'une centaine d'employés racialisés et autochtones qui se sont étalées sur un an et au cours desquelles ils ont discuté de sujets de préoccupation, assuré un suivi pour apporter des changements immédiats lorsque c'était possible et communiqué que l'organisation adhère résolument à la diversité, à l'inclusion et à l'assurance de la sécurité psychologique. Les employés du SCRS ont participé cette année à plus de 950 cours et séminaires liés à l'EDI.

Investir dans la formation

La mobilisation des employés, une culture d'excellence, un leadership manifeste et un milieu de travail sain sont les gages d'un effectif très performant. Le SCRS revoit constamment sa conception du leadership et les possibilités d'apprentissage offertes aux dirigeants à tous les niveaux.

Au printemps 2022, le SCRS a dévoilé son programme « Les dimensions du leadership », aussi appelé « L'apprentissage du leadership », qui met l'accent sur les cours et autres possibilités d'apprentissage liées au leadership. Essentiellement, le leadership consiste à influencer positivement ceux qui vous entourent. C'est la raison pour laquelle le SCRS a créé un cadre d'apprentissage qui offrira une formation aux dirigeants à tous les niveaux. Le programme « Les dimensions du leadership » dirige les employés vers les activités d'apprentissage disponibles pour les aider à renforcer leurs connaissances, leurs compétences et leurs habiletés dans chacun de ces secteurs. Il aide aussi tous les employés à développer leur influence positive tout en se dotant d'une base solide en leadership.

À l'automne 2022, le SCRS a dévoilé le « Parcours de perfectionnement des employés » (PPE). Le PPE est une plateforme virtuelle qui rassemble les ressources, les outils et les programmes dont les employés ont besoin pour apprendre et se perfectionner. De nouvelles ressources sont ajoutées continuellement, dont de nouveaux programmes de perfectionnement et de nouveaux parcours d'apprentissage, organisés par thème et par rôle, qui peuvent être adaptés aux employés et aux postes.

Cette initiative :

- préconise une approche du perfectionnement des employés axée sur la collaboration;
- propose des parcours d'apprentissage et des programmes de perfectionnement;
- fournit aux employés une démarche claire étape par étape pour atteindre leurs objectifs professionnels et leur confère l'autonomie nécessaire pour gérer leur propre parcours professionnel;
- planifie des parcours d'apprentissage et des programmes de perfectionnement sur mesure pour des groupes d'employés précis;
- encourage une culture organisationnelle qui accepte et soutient l'apprentissage et le perfectionnement des employés.

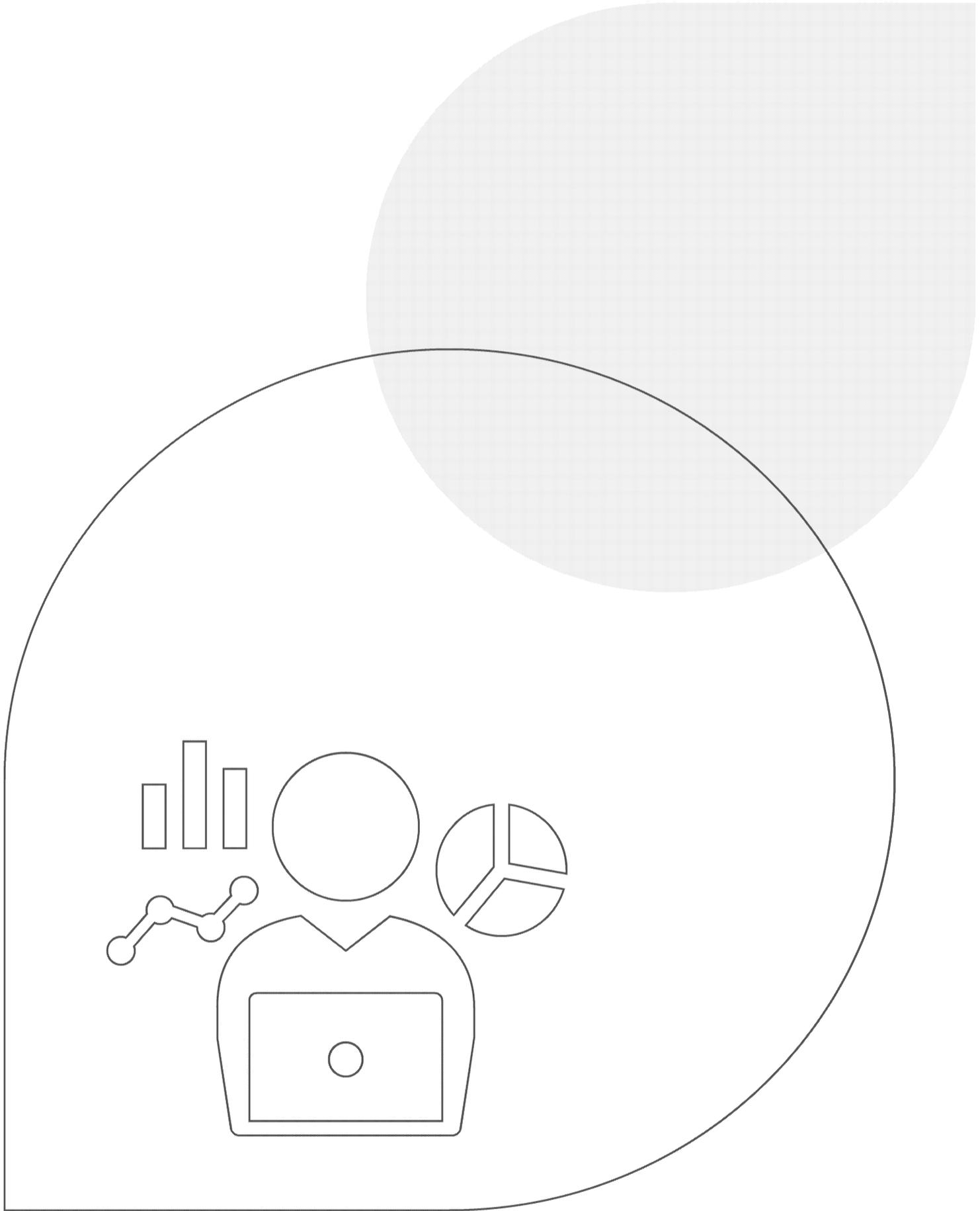
PARCOURS DE PERFECTIONNEMENT DES EMPLOYÉ·E·S

Dynamisé par
le SCRS

Géré par
l'employé·e

Appuyé par
le superviseur

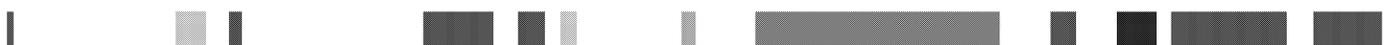






3

Éclairé par les données
et le numérique :
**Faire progresser
les opérations à
l'ère numérique**



Le SCRS, éclairé par les données et le numérique

Les adversaires du Canada profitent de l'abondance des données dans le contexte actuel pour prendre pour cible les communautés, les institutions, la propriété intellectuelle et les intérêts canadiens. Les progrès technologiques rendent le contexte opérationnel de plus en plus complexe, et les techniques d'enquête traditionnelles n'ont souvent qu'un succès mitigé. Des outils de communication puissants et sûrs sont largement accessibles. Étant donné cette évolution du contexte numérique, la plupart des activités liées à la menace sont maintenant planifiées, discutées, orchestrées et, dans certains cas, menées en ligne. Elles ont cependant des conséquences bien réelles.

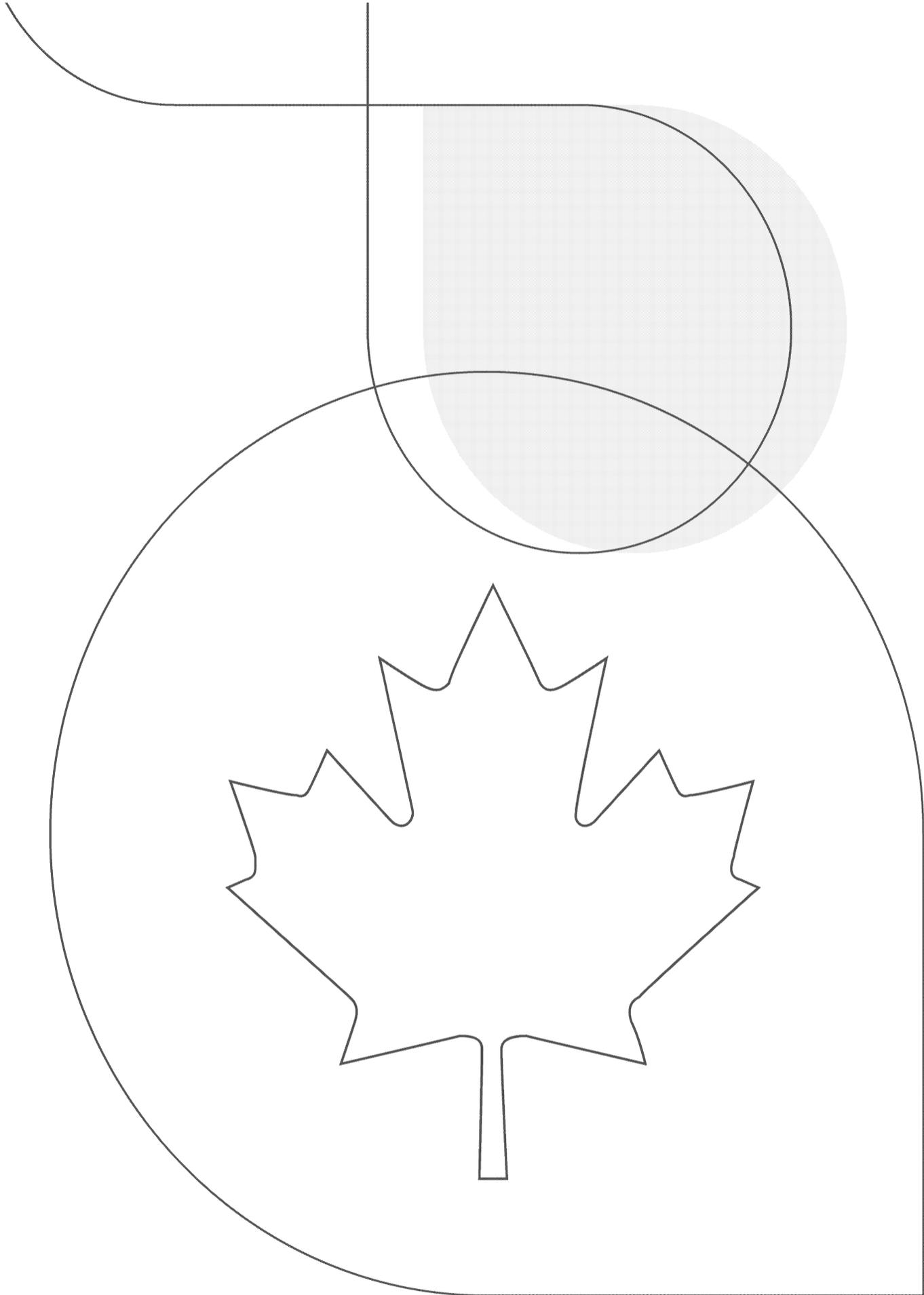
Le SCRS est une organisation moderne et novatrice. Il investit dans les ressources humaines, la formation, la technologie, l'infrastructure et la gouvernance. Il met à profit les plateformes numériques, les données disponibles et la prise de décisions fondées sur des données. La réussite de ses opérations, de ses analyses et de ses activités organisationnelles futures en dépend. Cette priorité, il se l'est fixée à la suite d'examen internes de sa situation sur le plan des données. Elle est également fondée sur les recommandations du « Rapport au greffier du Conseil privé : Feuille de route de la Stratégie de données pour la fonction publique fédérale » et correspond aux thèmes de l'« Ambition numérique du gouvernement du Canada 2022 ». Les efforts déployés démontrent aussi que SCRS a à cœur de répondre aux recommandations formulées par le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité en janvier 2018, à la suite de la décision rendue par la Cour fédérale en octobre 2016, qui préconisaient le renforcement de la capacité d'analyse et de gouvernance des données du SCRS.

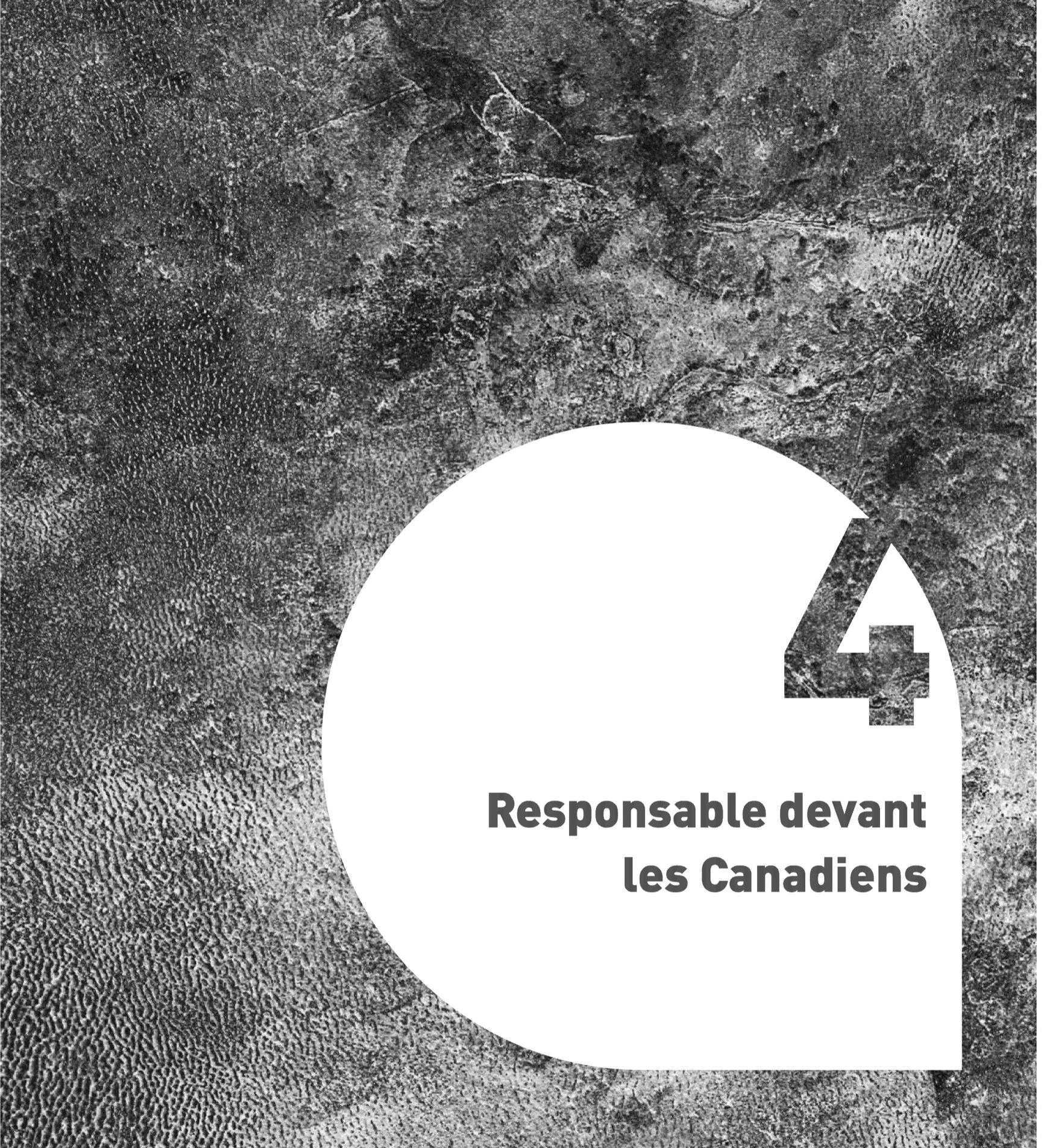
Le SCRS doit faire une utilisation stratégique des données pour alimenter le renseignement, remplir son mandat, maintenir son avance sur ses adversaires et soutenir les objectifs stratégiques du Canada. Sa démarche se décline en six axes.

- **Acquisition de données** : Acquérir les données efficacement et conformément à la loi.
- **Plateformes de données** : Regrouper les sources de données dispersées pour stocker, organiser et gérer les fonds de données de façon moderne et conforme en prévision des étapes de l'enrichissement et de l'analyse.
- **Enrichissement des données** : Avoir recours à des techniques de pointe, dont l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, pour convertir les données dans des formats facilitant leur exploitation.
- **Capacités d'analytique des données** : Employer des méthodes automatisées et novatrices pour transformer les données en informations et en renseignements tout en atténuant le risque pour la vie privée, en insistant sur l'éthique et en veillant à ne pas reproduire ou renforcer tout préjugé institutionnel.

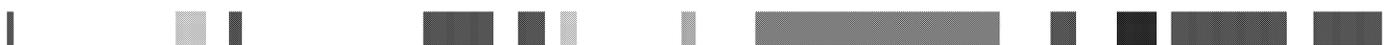
- **Gouvernance des données** : Mettre en place un cadre de gouvernance des données et les instruments connexes pour assurer une conformité rigoureuse aux étapes de la collecte, de l'utilisation et de la protection des données. Il faut notamment définir clairement les rôles et les responsabilités liés aux données, adopter des normes de données, préciser l'utilisation adéquate des technologies, intégrer les considérations relatives à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, et satisfaire aux exigences en matière de rapport et de conformité.
- **Personnes et état d'esprit propres aux données** : Constituer un service de renseignement moderne et alimenté par les données. Dans un marché du travail très concurrentiel, il est essentiel d'appliquer une stratégie énergique de recrutement d'experts en données, tout en offrant aux employés un programme de formation en informatique qui assure un savoir-faire en matière de données, mais aussi des cours de perfectionnement pour les spécialistes des données.

Afin d'être pleinement opérationnel dans ce contexte, le SCRS doit tirer parti de la technologie pour contrer les activités hostiles systémiques d'acteurs étatiques étrangers, les nouvelles menaces et les crises imprévues. Dans les décisions où elle s'est penchée sur le mandat d'assistance du SCRS sur le plan du renseignement étranger, la Cour fédérale a attiré l'attention sur une lacune technologique. L'expérience pratique de l'interprétation des nouveaux pouvoirs relatifs aux ensembles de données a permis de constater que la capacité de l'organisation de mener ses activités dans un contexte où les données abondent est très limitée. Le SCRS a besoin de pouvoirs modernes et souples pour exercer ses fonctions d'une façon qui tient compte de l'évolution de la technologie et de la vitesse à laquelle les menaces prennent forme, tout en respectant les droits garantis par la *Charte* conformément au principe de la primauté du droit.

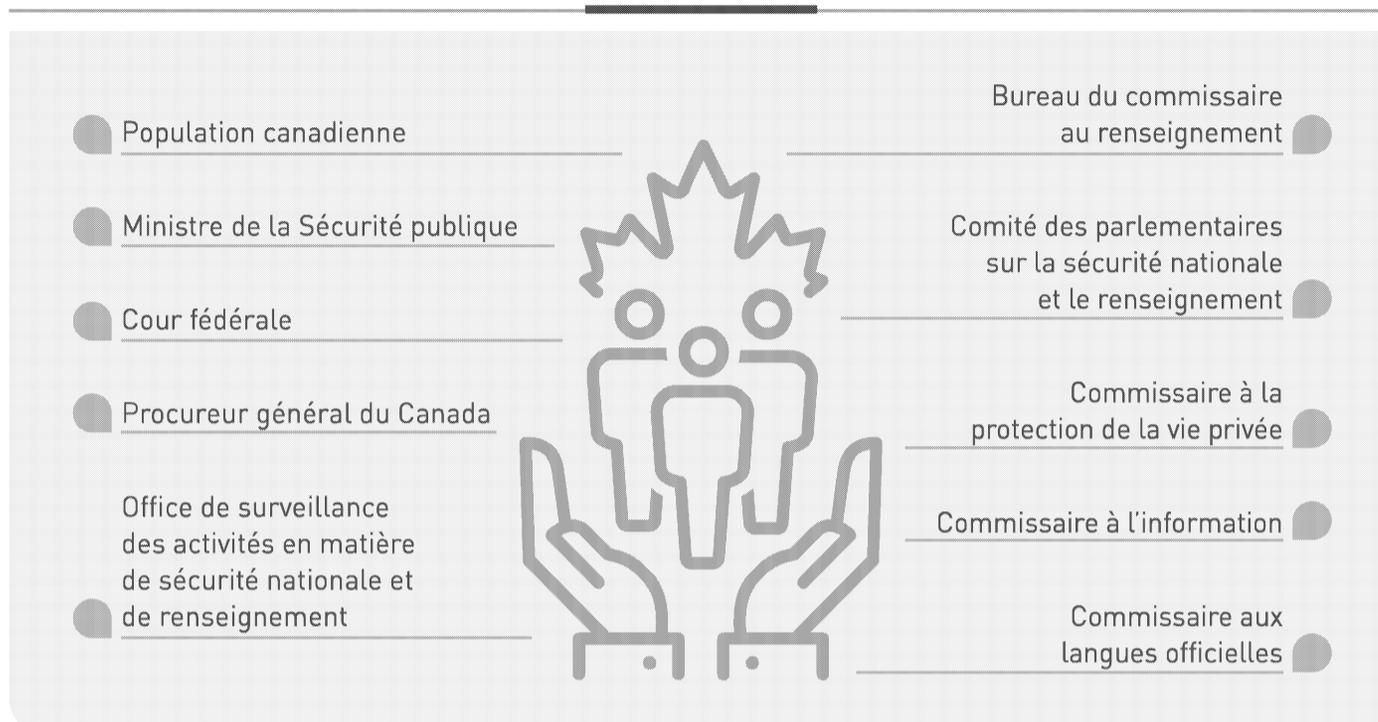




**Responsable devant
les Canadiens**



Responsabilité



Intégrer l'EDI à nos activités

Dans sa stratégie d'EDI, le SCRS s'engage à intégrer les principes de l'EDI à ses activités. Il a inclus diverses questions relatives à l'EDI et ses engagements à cet égard dans la formation normalisée des nouveaux agents de renseignement et les séances d'information à l'intention des cadres, mis à l'essai et adopté la formation interactive personnalisée sur l'analyse comparative entre les sexes (ACS) PLUS, et intégré les considérations relatives à l'ACS PLUS dans ses processus officiels d'évaluation. Le SCRS a aussi entrepris d'examiner certaines évaluations de filtrage de sécurité du point de vue de l'ACS PLUS. Il a fourni à ses employés des ressources sur la façon de tenir compte de l'ACS PLUS dans leur travail et il les encourage vivement à adopter cette optique dans toutes leurs activités. Les réseaux d'employés issus de la diversité ont examiné différentes stratégies, politiques, décisions et approches opérationnelles avant qu'elles soient arrêtées définitivement, et leur apport a été intégré dans les plans finaux.

Transparence

Le SCRS poursuit inlassablement ses efforts pour mieux sensibiliser la population aux enjeux liés à la sécurité nationale, la mobiliser et lui donner accès aux informations pertinentes. Il informe quotidiennement le Parlement, les intervenants, ses partenaires, les médias et la population de ses priorités et de ses activités.

Le SCRS est résolu à travailler consciencieusement et respectueusement à établir des liens de confiance avec les communautés de l'ensemble du pays. Forts d'une meilleure compréhension de nos besoins respectifs, nous pourrions atteindre notre objectif commun : protéger le pays et sa population.

Répondre au rapport du Groupe consultatif sur la transparence en matière de sécurité nationale

En mai 2022, le Groupe consultatif sur la transparence en matière de sécurité nationale (GCT-SN) a publié un rapport intitulé « Comment les institutions de sécurité nationale et de renseignement collaborent avec les communautés racialisées ». Dans sa réponse au rapport, le SCRS s'est engagé à fournir des informations additionnelles sur les activités et les résultats de son programme de collaboration avec les intervenants.

Créée en 2019, la stratégie nationale de collaboration avec les intervenants du SCRS vise à entretenir des relations directes avec ceux dont il sert les intérêts et à avoir recours pour ce faire à des représentants de haut niveau. Afin d'établir et d'entretenir de solides relations avec les intervenants, le SCRS communique ouvertement avec des Canadiens actifs dans des secteurs clés de la société civile et de l'économie au Canada. Ces échanges sur leurs expériences respectives favorisent une compréhension commune des priorités et des intérêts importants en matière de sécurité nationale.

Les efforts déployés par le SCRS pour collaborer avec des intervenants non gouvernementaux, y compris avec les membres des communautés canadiennes issues de la diversité, marginalisées et racialisées, visent à atteindre plusieurs objectifs, dont les suivants :

- renforcer la confiance en parlant aussi franchement que possible du mandat et des activités du SCRS;
- partager comment le SCRS interprète et analyse le contexte de la menace;
- favoriser la reddition de comptes;
- favoriser la transparence;
- attirer et maintenir en poste un effectif diversifié et inclusif;

- remplir efficacement le mandat du SCRS afin que tous les Canadiens reconnaissent que le SCRS est attentif à leurs intérêts liés à la sécurité nationale;
- apprendre à collaborer avec eux et à les soutenir.

Approche

L'approche de l'équipe de la collaboration avec les intervenants est de prendre contact directement avec les intervenants et les partenaires pour leur offrir de façon claire et transparente d'instaurer un dialogue. La philosophie du programme est d'écouter, d'offrir un soutien pour renforcer la résilience collective face aux menaces pour la sécurité nationale et de trouver des intérêts communs et les bases d'un partenariat et d'une collaboration.

Sensibiliser

Le SCRS communique le plus d'informations possible le plus largement possible afin d'aider la population canadienne à mieux comprendre le contexte de la menace et d'entretenir un dialogue éclairé sur les enjeux liés à la sécurité nationale. Pour atteindre cet objectif, il publie des informations sur son [site Web](#)⁴ et ses comptes dans les médias sociaux, fait des discours, comparaît devant des comités parlementaires, accorde des entrevues aux médias, et diffuse un bulletin bimensuel dans lequel il attire l'attention sur des publications, des événements et des articles de sources ouvertes sur les grands sujets liés à la sécurité nationale au Canada.

Renforcer la résilience

Lorsqu'un intervenant se dit préoccupé par une activité qui pourrait être liée à la menace, l'équipe de la collaboration avec les intervenants peut le mettre en contact, sur demande, avec des collègues du secteur opérationnel qui pourront faire enquête. S'il y a lieu, le SCRS met des partenaires au gouvernement en relation avec des intervenants et des partenaires pour faire en sorte que leurs points de vue et leurs priorités soient pris en compte dans l'élaboration de politiques, la prestation de services et des décisions de financement. Les conseils que le SCRS donne au gouvernement sur des enjeux de sécurité sont également éclairés, en partie, par ses activités de collaboration avec les intervenants.

Le SCRS communique régulièrement avec différents intervenants, dont des élus et des représentants de tous les ordres de gouvernement, pour discuter des menaces que l'ingérence étrangère fait peser sur la sécurité et les intérêts du Canada, tout en respectant les limites actuelles de la *Loi sur le SCRS*. Dans le cadre de cette collaboration, le SCRS offre des séances d'information préventives sur certaines menaces.

Orienter les opérations

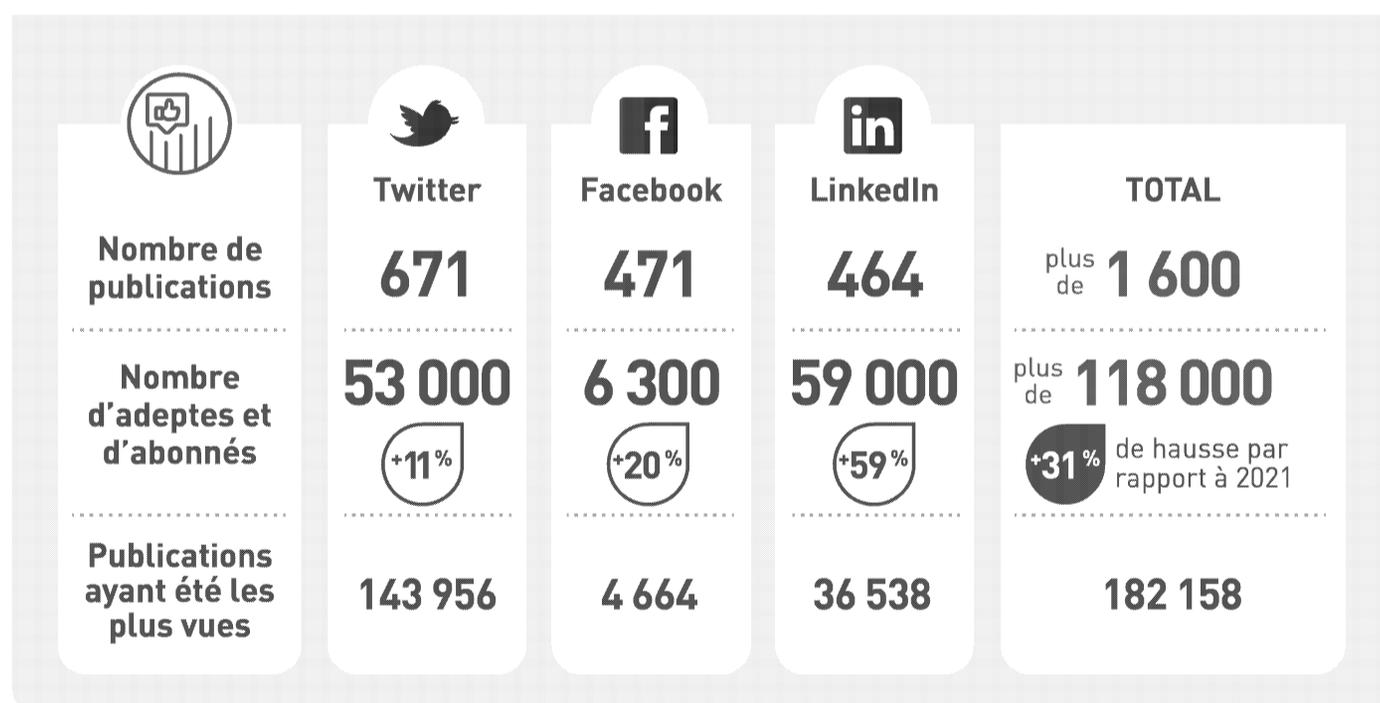
La collaboration avec les intervenants permet au SCRS de mieux comprendre leurs priorités, leurs points de vue et les préoccupations. Ces informations sont utilisées pour orienter les activités opérationnelles ainsi que les politiques et les pratiques du SCRS, dont celles qui ont trait à la diversité, à l'équité et à l'inclusion. Cela peut être particulièrement important pour les relations de l'organisation avec les communautés racialisées et en quête d'équité. Les résultats et les leçons tirées de la collaboration sont communiqués aux collègues à l'Administration centrale et dans les bureaux régionaux du SCRS partout au Canada. L'équipe de la collaboration avec les intervenants entretient des liens étroits avec les équipes régionales de liaison à l'échelle du Canada pour veiller à ce que toutes les activités publiques du SCRS s'inscrivent dans une démarche cohérente.

Orienter les décideurs

Les intervenants qui lui font part de leurs préoccupations ou lui font des recommandations aident le SCRS à mieux comprendre les répercussions de ses enquêtes et de ses activités liées à la sécurité nationale, notamment à cerner des lacunes possibles. Leur apport aide le SCRS à adapter ses politiques, ses programmes et ses opérations et est essentiel dans le cadre de l'examen de la nécessité de moderniser la *Loi sur le SCRS*. Les conseils que le SCRS donne au gouvernement reposent aussi sur les contributions des intervenants, qui rendent compte des répercussions sur le monde réel des menaces pour la sécurité nationale. Les informations et les conseils du SCRS peuvent donc aider le ministre et le gouvernement à prendre des décisions qui tiennent compte des points de vue et des priorités des intervenants.

Le SCRS dans les médias sociaux

Le SCRS est présent dans les médias sociaux pour parler ouvertement de ses processus décisionnels et de ses activités liées à la sécurité nationale. En 2022, il a publié 1 600 articles sur l'ensemble des plateformes de médias sociaux. Ses publications ont été vues plus de 180 000 fois au total. C'est sur Twitter que le SCRS est le plus suivi. En tout, le SCRS a plus de 118 000 abonnés. Le public du SCRS sur les médias sociaux grandit régulièrement, la hausse par rapport à 2021 ayant été de 31 %.



Accès à l'information

La Section de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP) contribue aux efforts de transparence du SCRS. Son rôle consiste à trouver le juste équilibre entre le droit d'accès des Canadiens aux documents relevant d'une institution fédérale et le besoin légitime de protéger les informations sensibles sur la sécurité nationale et d'assurer le bon fonctionnement du gouvernement. La *Loi sur l'accès à l'information* (LAI) et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (LPRP) donnent aux Canadiens, ainsi qu'aux individus et aux personnes morales qui se trouvent au Canada, le droit d'avoir accès aux documents de l'administration fédérale. Le SCRS se targue d'offrir un excellent service et d'avoir adopté une approche proactive qui favorise la transparence.

Pour l'année civile 2022, le **taux de respect des délais** s'est élevé à



pour les demandes reçues en vertu de la LPRP



pour les demandes reçues en vertu de la LAI



1 246 demandes reçues en 2022 en vertu de la LPRP

(8 % de plus qu'en 2021)

1 218 demandes reçues en 2022 en vertu de la LAI

(53 % de plus qu'en 2021)

1 274 demandes non officielles reçues en 2022

(49 % de plus qu'en 2021)

Examen parlementaire

Les Canadiennes et les Canadiens s'attendent légitimement à ce que les services de renseignement et de sécurité nationale du Canada mènent leurs activités de façon éthique et transparente tout en assurant la protection du pays. En 2022, le SCRS a comparu 14 fois devant des comités parlementaires, ce qui constituait un record. Ses cadres supérieurs ont ainsi eu l'occasion de témoigner, dans un cadre ouvert, sur un certain nombre de sujets différents, dont l'ingérence étrangère, l'EVCI, l'islamophobie, la *Loi sur Investissement Canada* et les minéraux critiques, pour ne nommer que ceux-là. Le SCRS a également témoigné devant la Commission sur l'état d'urgence pour expliquer le rôle qu'il a joué dans la réponse du gouvernement du Canada aux manifestations du convoi de la liberté en 2022.

Le SCRS a souvent exprimé le besoin d'un dialogue soutenu et éclairé sur la sécurité nationale, et il profite de ses apparitions publiques – comme ses comparutions devant des comités parlementaires – pour communiquer des informations importantes sur les menaces à toute la population canadienne.

Assurer la sécurité nationale, c'est essentiellement protéger la population. Pour être efficace, le SCRS a besoin de la confiance et de l'aide des Canadiens et des Canadiennes. Le SCRS est conscient que, pour mieux comprendre et contrer les menaces complexes et en constante évolution qui pèsent sur la sécurité de nos jours, il doit collaborer directement avec ceux et celles dont il sert les intérêts, y compris les membres des communautés racialisées, des minorités religieuses et des peuples autochtones du Canada. Les Canadiens et les Canadiennes auront prochainement des occasions de se prononcer, par exemple dans le cadre de l'examen

législatif de la *Loi de 2017 sur la sécurité nationale* (ancien projet de loi C-59), et ainsi de contribuer à orienter l'avenir des lois sur la sécurité nationale au Canada. Le SCRS se réjouit de la reprise du dialogue sur la sécurité nationale au Canada et attend avec impatience d'entendre les points de vue des Canadiennes et des Canadiens sur les façons possibles de moderniser ses pouvoirs.

Dépenses en 2022

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
Salaires*	372 348 794 \$	417 615 370 \$	404 107 049 \$	
Fonctionnement	238 736 299 \$	259 284 331 \$	238 065 778 \$	
TOTAL	611 085 093 \$	676 899 701 \$	642 172 827 \$	

* Les coûts salariaux comprennent les coûts du régime d'avantages sociaux des employés (RASE).

Examen et conformité

Le SCRS fait l'objet d'examen externe depuis sa création en 1984. Lorsque le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR) a été créé en 2017, les parlementaires ont eu, pour la première fois, une tribune pour examiner des documents classifiés et en discuter. La création de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSRN) en 2019 a permis à un organisme indépendant d'examiner les activités liées à la sécurité nationale et au renseignement de nombreux ministères et organismes fédéraux, en plus de SCRS. Parallèlement, le SCRS s'est doté d'un programme interne de conformité opérationnelle afin de renforcer la conformité aux lois, aux instructions du ministre et aux politiques opérationnelles.

L'examen externe et la conformité opérationnelle sont des aspects fondamentaux du cadre de transparence et de reddition de comptes du SCRS. Ils sont essentiels pour maintenir la confiance de la Cour fédérale, des organismes d'examen et de surveillance, des parlementaires et, en fin de compte, de la population canadienne, qui doivent être persuadés que le SCRS exerce effectivement ses pouvoirs conformément à la loi. Les rapports d'examen et de conformité et les recommandations qu'ils contiennent aident le SCRS à demeurer une organisation axée sur l'apprentissage qui cherche à s'améliorer constamment. Ils entraînent des changements positifs dans les processus et la culture de l'organisation. Les rapports publics des organismes de surveillance aident aussi à éclairer les discussions avec la population canadienne sur les enjeux liés à la sécurité nationale et le rôle des organismes de sécurité nationale, dans un contexte de la menace qui évolue constamment.

Nombre d'examens effectués par l'OSSRN et le CPSNR



En 2022, le SCRS a poursuivi la mise en œuvre de son nouveau cadre de conformité opérationnelle et a élaboré et mis à jour des politiques et des procédures afin que ses employés aient des directives claires sur la façon d'exercer en toute conformité les pouvoirs conférés à l'organisation. Il a aussi créé un Comité d'examen de la technologie opérationnelle afin de repérer et d'évaluer les risques en matière de conformité associés à l'utilisation de techniques novatrices et de technologies émergentes à l'appui des activités opérationnelles.

Le SCRS a examiné 65 cas possibles de non-conformité en 2022, alors qu'il en avait examiné 98 en 2021. Ces chiffres témoignent des difficultés inhérentes au maintien de la conformité opérationnelle dans un contexte technique et juridique qui évolue. Toutefois, ils témoignent aussi des efforts déployés pour favoriser une culture de conformité à l'échelle de l'organisation. Les employés du SCRS connaissent de mieux en mieux le programme de conformité : ils agissent maintenant de façon proactive, signalant des cas de non-conformité possibles et demandant des conseils pour faire face aux sujets de préoccupation éventuels.

Conformément à son engagement à s'acquitter de son obligation de franchise envers de la Cour fédérale, en 2022 le SCRS a continué d'aviser la Cour fédérale de tout cas de non-conformité lié aux mandats. Il a aussi informé de façon proactive la Cour fédérale, le ministre de la Sécurité publique et l'OSSNR de cas de non-conformité liés au droit canadien, aux instructions du ministre et à d'éventuelles activités illégales. En 2022, en prévision de l'examen annuel de l'OSSNR, il a commencé à fournir à l'OSSNR des mises à jour trimestrielles sur les questions de conformité.

En 2022, le SCRS a continué de collaborer avec les organismes de surveillance de l'extérieur dans le cadre d'un large éventail d'examens. Certains portaient expressément sur le SCRS, comme l'examen annuel de la prise de MRM, d'autres sur les examens horizontaux qui touchent le SCRS et de nombreux autres ministères et organismes, comme les examens annuels de la mise en œuvre de *Loi visant à éviter la complicité dans les cas de mauvais traitements infligés par des entités étrangères* (LCMTIEE) et de la *Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada* (LCISC).

L'examen publié par l'OSSNR en 2022 qui a le plus retenu l'attention est peut-être celui qui a découlé de la décision 2020 CF 616 de la Cour fédérale. Le SCRS a répondu publiquement aux 20 recommandations qu'il contenait. Il avait par ailleurs déjà entrepris à l'interne d'améliorer ses processus en s'appuyant sur les recommandations d'un ancien sous-procureur général. Le SCRS prend très au sérieux cet examen de l'OSSNR et a chargé une équipe spéciale de coordonner la mise en œuvre de ses recommandations.

Le SCRS s'efforce d'entretenir des relations de travail constructives et fortes avec les organismes d'examen et est déterminé à faire face à ses obligations en matière d'accès, de collaboration et de communication d'informations. L'examen et la conformité sont des éléments essentiels et complémentaires de la culture d'apprentissage du SCRS. Les résultats des examens externes et de conformité révèlent fréquemment des questions dans lesquelles une ambiguïté dans la *Loi sur le SCRS* engendre un risque juridique et de non-conformité.

Les employés du SCRS ont la mission à cœur et sont fiers d'être transparents et de rendre compte de leur travail pour assurer la sécurité du Canada et de la population canadienne, tout en protégeant les sources et les méthodes qui font que c'est possible. Le SCRS n'est pas une organisation secrète, mais il doit travailler dans l'ombre.



Conclusion

Les employés du SCRS concentrent leurs efforts sur la mission qui est de protéger la prospérité, les intérêts nationaux et la sécurité de la population canadienne. Le SCRS continuera d'instaurer une culture et un milieu de travail fondés sur la confiance et le respect mutuels afin d'attirer et de maintenir en poste les employés les plus compétents au Canada. En s'appuyant sur les meilleures pratiques et techniques du métier, il acquerra la souplesse, les capacités et les compétences nécessaires pour remplir sa mission en tant que service de renseignement moderne, novateur et de classe mondiale. Le SCRS investira massivement dans les ressources humaines, la formation, la technologie, l'infrastructure et la gouvernance pour tirer profit des plateformes numériques et des données disponibles et prendre des décisions fondées sur ces données. La réussite de ses opérations, de ses analyses et de ses activités organisationnelles futures en dépend.

Références Web

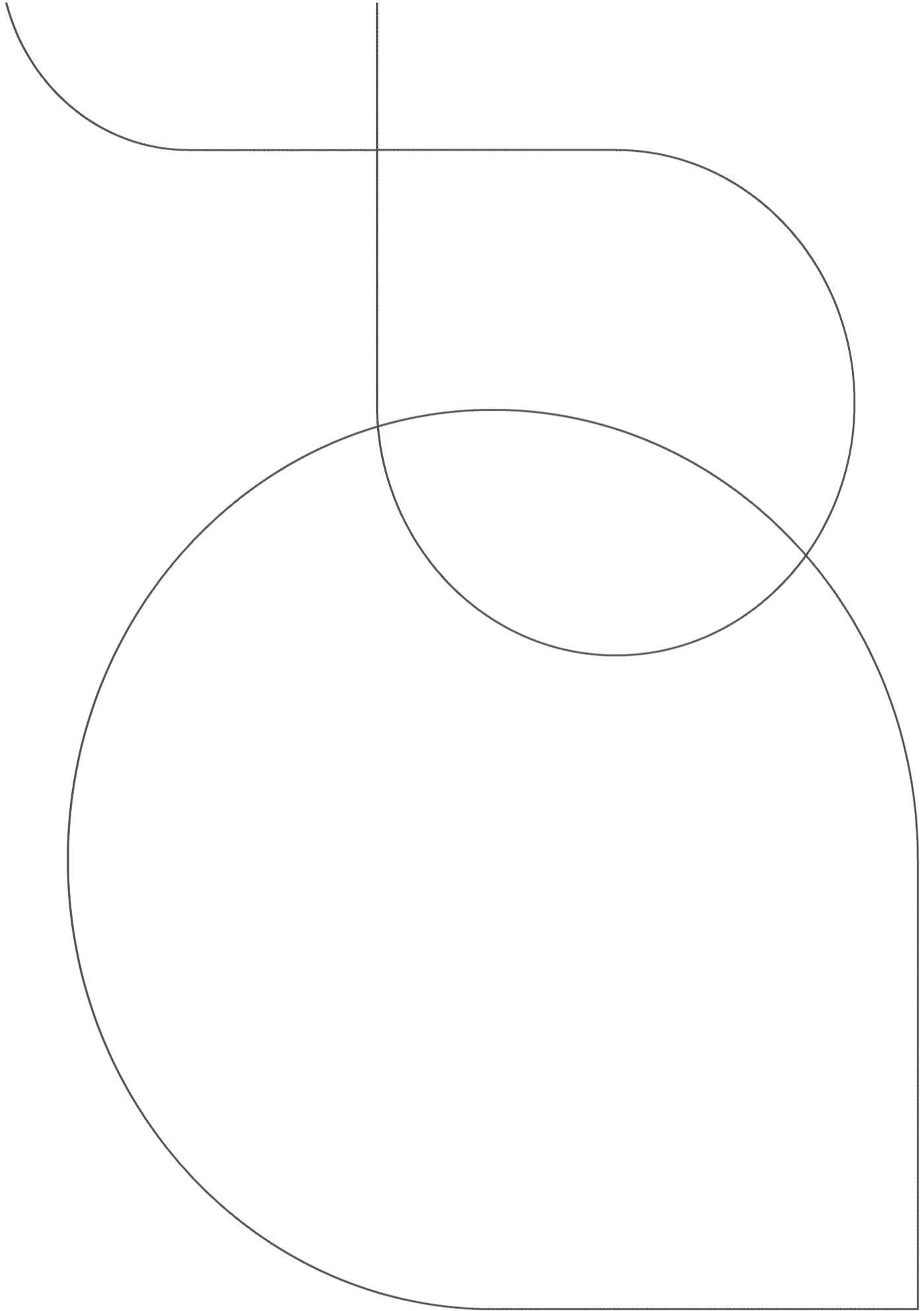
1. <https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/publications/pnspac-fr.html>
2. <https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/publications/interference-etrangere-et-vous/interference-etrangere-et-vous-liste.html>
3. <https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/publications/strategie-d-equite-de-deiversite-et-d-inclusion-du-scrs-2022.html>
4. <https://www.canada.ca/SCRS>

Pour plus d'informations, communiquez avec nous :

C. P. 9732, succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 4G4
Canada

Téléphone : 613-993-9620
ATS : 613-991-9228

www.canada.ca/SCRS





Service canadien du
renseignement de sécurité

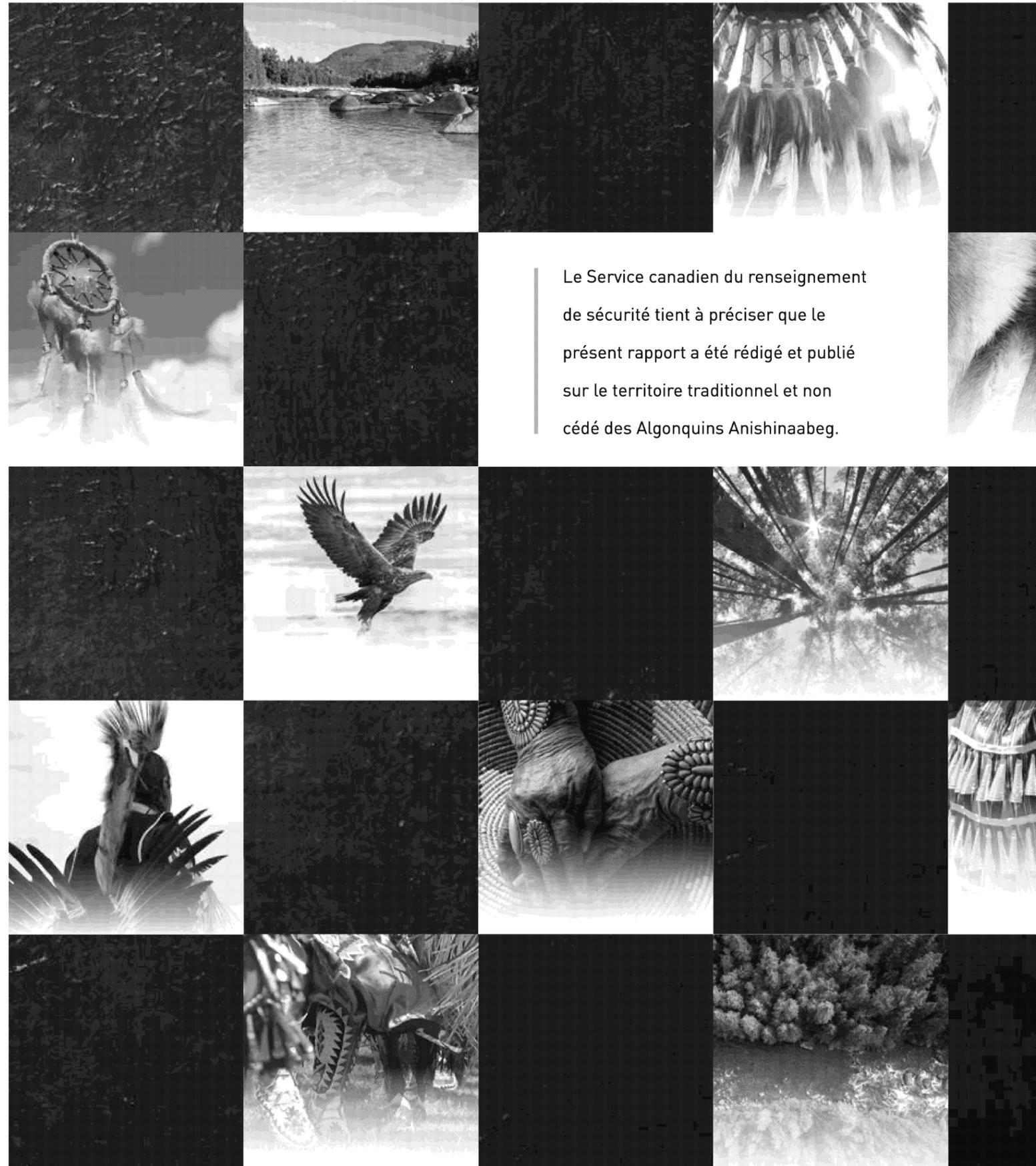
Canadian Security
Intelligence Service



Rapport public du SCRS 2023

Des renseignements, des conseils et des interventions fiables pour un Canada sûr et prospère.
A safe, secure and prosperous Canada through trusted intelligence, advice and action.

Canada



Le Service canadien du renseignement de sécurité tient à préciser que le présent rapport a été rédigé et publié sur le territoire traditionnel et non cédé des Algonquins Anishinaabeg.

ISSN : 1495-0154

N° de catalogue : PS71F-PDF

Also available in English under the title: *CSIS Public Report 2023*

www.canada.ca/SCRS

Publié en mars 2024

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, 2024.

Table des matières

Message du directeur du Service canadien du renseignement de sécurité	6	Principaux événements liés à l'extrémisme violent à caractère idéologique en 2023	49
Bilan de l'année : Une période importante pour la sécurité nationale et internationale	8	Extrémisme violent à caractère politique	51
La sécurité nationale en 2023	12	Extrémisme violent à caractère religieux	52
Faits saillants	16	Travailler en partenariat pour réduire la menace que représente l'extrémisme violent	53
Axé sur la mission : Faire face au contexte de la menace	22	Filtrage de sécurité	54
Rôles et responsabilités	24	Centre intégré d'évaluation du terrorisme	58
Mesures de réduction de la menace prises en 2023	25	Tendances pour 2023 et perspectives	59
Rôle du SCRS dans les enquêtes sur la sécurité nationale	25	Axé sur les partenariats : Collaborer avec la population canadienne et les partenaires	60
Mener des opérations dans un contexte de la menace de plus en plus complexe	26	Pleins feux sur l'établissement d'un SCRS stratégique, transparent et responsable	62
Ingérence étrangère et espionnage	28	Établir des partenariats par la collaboration	66
République populaire de Chine	29	Liaison-recherche	66
Fédération de Russie	30	Collaboration avec les partenaires	67
République islamique d'Iran	31	Politiques et responsabilisation	70
Inde	32	Cadre pour l'Arctique et le Nord du Canada	70
Interventions du SCRS	33	Stratégie pour l'Indo-Pacifique	71
Utilisation des médias sociaux pour avertir la population canadienne	34	Consulter la population canadienne : Consultations au sujet de la <i>Loi sur le SCRS</i>	71
Sécurité économique et sécurité de la recherche	36	Examens et organismes de surveillance de l'extérieur	72
Prioriser la sécurité de la recherche au sein du Groupe des cinq	38	Cadre de justification	73
Lutte contre la prolifération	40	Centré avant tout sur les personnes : Un milieu de travail pour tous	76
Efforts du gouvernement du Canada pour atténuer les risques de transferts de technologies	41	Centré avant tout sur les personnes : en quête d'un meilleur SCRS	78
Cybermenaces	42	Initiatives en milieu de travail	82
Rôle du SCRS en cybersécurité	42	Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion	82
Cybersécurité et géopolitique	43	Plan d'accessibilité du SCRS pour 2023-2025	82
Guerre de l'information	43	Accroissement de la représentation des groupes issus de la diversité	83
Rançongiciels	43	Mobilisation des employés au sein de réseaux et de comités	83
Cybermenaces étatiques	44	Le SCRS a du cœur – Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada 2023	84
Gérer les technologies fondées sur l'IA, une priorité en cybersécurité	46	S'attaquer au problème de la communication de renseignements sans autorisation	86
Extrémisme violent	48	Conclusion	88
Extrémisme violent à caractère idéologique	48		

Message du directeur du Service canadien du renseignement de sécurité

L'Administration centrale
du SCRS est située à
Ottawa (Ontario).



Message du directeur

Bilan de l'année : Une période importante pour la sécurité nationale et internationale

Bon nombre de Canadiennes et de Canadiens ont vu leur service de renseignement de sécurité d'un tout autre œil en 2023. Le SCRS et ses activités ont fait l'objet de plus de reportages que jamais auparavant. Cette solide couverture médiatique de questions liées à la sécurité nationale a braqué les projecteurs sur notre travail et, par conséquent, aidé à orienter la conversation à l'échelle nationale.

Dans le présent rapport, il est question d'événements survenus et de sujets abordés l'an dernier, comme l'ingérence étrangère et l'espionnage, qui se poursuivront en 2024 et au-delà. Ces événements extraordinaires ont créé, et continueront de créer, les conditions requises pour que notre pays réfléchisse à sa sécurité nationale et ait une discussion sérieuse sur la question. Par exemple, le Conseil canadien des affaires partage nos préoccupations sur la nécessité d'en faire plus pour protéger les entreprises canadiennes contre le vol de recherches et la nécessité de renforcer notre sécurité économique collective au moyen de meilleures pratiques en matière d'échange d'informations. Ces discussions sur les besoins et les attentes du service de renseignement de sécurité du Canada sont nécessaires et arrivent à point nommé. Cependant, elles doivent aller au-delà des résultats des enquêtes publiques et des examens des programmes. Notre démocratie et notre cohésion sociale en dépendent.

Je m'étais promis d'arrêter de dire « ce fut une année sans précédent pour le SCRS », mais à bien des égards, 2023 a été une année vraiment exceptionnelle dans les presque 40 ans d'histoire du SCRS.

À maintes reprises cette année, la communication sans autorisation de produits de renseignement du SCRS et du gouvernement du Canada a dominé le paysage médiatique et suscité un vif émoi au Parlement, entraînant la nomination d'un rapporteur spécial indépendant sur l'ingérence étrangère et, finalement, la mise en place d'une enquête publique sur l'ingérence étrangère. La population canadienne a découvert l'ampleur des activités menées par des États étrangers pour s'immiscer dans les affaires du Canada et pour prendre pour cible et harceler les communautés culturelles du pays.

En juin, un citoyen canadien et dirigeant de la communauté sikhe, Hardeep Singh Nijjar, a été assassiné en Colombie-Britannique. En septembre,



le premier ministre, Justin Trudeau, a fait une déclaration à la Chambre des communes disant que les organismes canadiens de sécurité s'étaient penchés activement sur des allégations crédibles selon lesquelles il pourrait exister un lien entre des agents du gouvernement de l'Inde et le meurtre de Nijjar. Il a rappelé que la protection des citoyens canadiens de même que la défense de la souveraineté du Canada étaient essentielles. Il a ensuite affirmé que les priorités du gouvernement avaient été de faire en sorte que les organismes de sécurité et d'application de la loi assurent en permanence la sécurité de tous les Canadiens et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour tenir les auteurs de ce meurtre responsables.

En 2023, le monde est devenu moins sûr. L'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie persiste. Le Kremlin a continué de frapper les zones civiles et les infrastructures essentielles à coups de missiles et de drones dirigés contre l'Ukraine et le peuple ukrainien. La Russie a poursuivi ses efforts pour consolider son territoire et légitimer l'accapement de terres et de ressources, redessinant les frontières par la force.

En octobre, Israël a connu la pire attaque terroriste et la pire prise d'otages de son histoire lorsque le Hamas a attaqué des civils et des militaires israéliens. Sa riposte ne s'est pas fait attendre : il a lancé une campagne aérienne et une invasion terrestre de Gaza qui ont eu des conséquences dévastatrices pour la population locale. En réaction, le Hezbollah et les rebelles houthistes, soutenus par

la République islamique d'Iran, ont mené des frappes de missiles, haussant les tensions dans la région.

Les conflits en cours en Ukraine, au Moyen-Orient et ailleurs sont la preuve que les hostilités ne demeurent pas dans l'abstrait. Les hausses subites du racisme, de l'antisémitisme, de l'islamophobie et des crimes haineux ici au Canada nous rappellent que notre pays n'est pas à l'abri. À l'automne 2023, j'ai eu la chance de rencontrer la représentante spéciale du Canada chargée de la lutte contre l'islamophobie, Amira Elghawaby, et l'envoyée spéciale du Canada pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme, Deborah Lyons, pour discuter de l'important travail que nous devons faire pour lutter contre l'islamophobie, l'antisémitisme et toutes les formes de haine.

En décembre, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a arrêté un jeune d'Ottawa qui planifiait un attentat terroriste contre la communauté juive locale. Le SCRS a joué un rôle crucial dans la prévention de cet attentat.

Des acteurs étatiques hostiles, comme la République populaire de Chine (RPC), la Fédération de Russie et la République islamique d'Iran, ont continué de nuire à la sécurité du Canada en poursuivant leurs activités liées à la menace, dont l'ingérence étrangère, les cyberactivités malveillantes et l'espionnage économique contre les États occidentaux.

En octobre, j'ai participé au Emerging Technology and Securing Innovation Summit (Sommet de l'innovation en matière de nouvelles technologies et de sécurité)



Territoire du Yukon à l'automne.

à la Hoover Institution de l'Université Stanford, avec mes collègues des services de renseignement intérieur des pays membres du Groupe des cinq (le FBI, le MI5, l'ASIO et le NZSIS). Il s'agissait d'un événement historique qui a réuni ces dirigeants en public pour la toute première fois en compagnie de représentants des médias, du milieu universitaire et du secteur privé de tous les pays du Groupe des cinq. L'objectif du sommet était d'alerter la société civile aux activités pernicieuses d'espionnage économique d'acteurs étatiques hostiles, comme la RPC, qui volent chaque année des milliards en technologies et en recherches aux économies des pays membres du Groupe des cinq.

Dans le contexte actuel de la menace en constante évolution, les partenariats pour la sécurité entre démocraties idéologiquement proches sont un facteur nécessaire et essentiel dans la lutte contre les activités malveillantes d'États autoritaires. Toutefois, la sécurité nationale ne se répercute pas que sur les gouvernements. Elle touche chacun et chacune d'entre nous dans nos vies de tous les jours : l'entrepreneur qui cherche à vendre son logiciel à l'échelle internationale et dont les droits de propriété intellectuelle sont volés par l'espionnage économique; l'activiste qui

dénonce les violations des droits de la personne dans certains pays qui est ensuite pris pour cible par des agents du régime; le patient qui perd un accès vital aux soins de santé à la suite d'une cyberattaque contre des hôpitaux. Que nous le sachions ou non, la sécurité nationale touche tout le monde et tous les Canadiens et les Canadiennes doivent jouer un rôle dans sa protection. La sécurité nationale est un effort conjoint, fondé sur la confiance et la transparence.

À l'automne 2023, le SCRS et le gouvernement du Canada ont lancé une consultation publique sur la *Loi sur le SCRS*. Le contexte de la menace est en constante évolution et le Canada doit s'assurer de disposer des outils dont il a besoin pour détecter les menaces pour la sécurité nationale et les contrer. La consultation s'inscrivait dans le cadre de la discussion nationale sur les menaces qui pèsent sur la sécurité du Canada. Les modifications proposées visent à conférer au SCRS des pouvoirs mieux adaptés pour contrer les menaces actuelles et futures. J'ai le plaisir d'annoncer que les commentaires recueillis étaient très largement positifs, ce qui témoigne de la sensibilisation accrue de la population canadienne aux questions de sécurité nationale et de l'importance qu'elle y accorde.

« Je m'étais promis d'arrêter de dire « ce fut une année sans précédent pour le SCRS », mais à bien des égards, 2023 a été une année vraiment exceptionnelle dans les presque 40 ans d'histoire du SCRS. »



En novembre, une allégation de comportement inapproprié en milieu de travail, rapportée dans les médias, n'a pas été prise à la légère. Après la conclusion d'une enquête interne sur de graves allégations formulées dans son bureau en Colombie-Britannique, le SCRS s'est engagé à établir un bureau d'ombuds indépendant. Son mandat sera d'offrir aux employés un mécanisme informel pour discuter de questions liées au milieu de travail et de renforcer les processus internes existants. En plus de créer le rôle d'ombuds, je me suis engagé à publier un rapport annuel sur les cas de harcèlement et d'actes répréhensibles au SCRS pour veiller à ce que nous rendions des comptes à la population canadienne. Nous sommes déterminés à examiner ces allégations à mesure qu'elles sont portées à notre attention et, ce faisant, à créer un milieu de travail respectueux, sécuritaire et inclusif et à faire en sorte que nos précieux employés puissent continuer de protéger le Canada et la population canadienne.

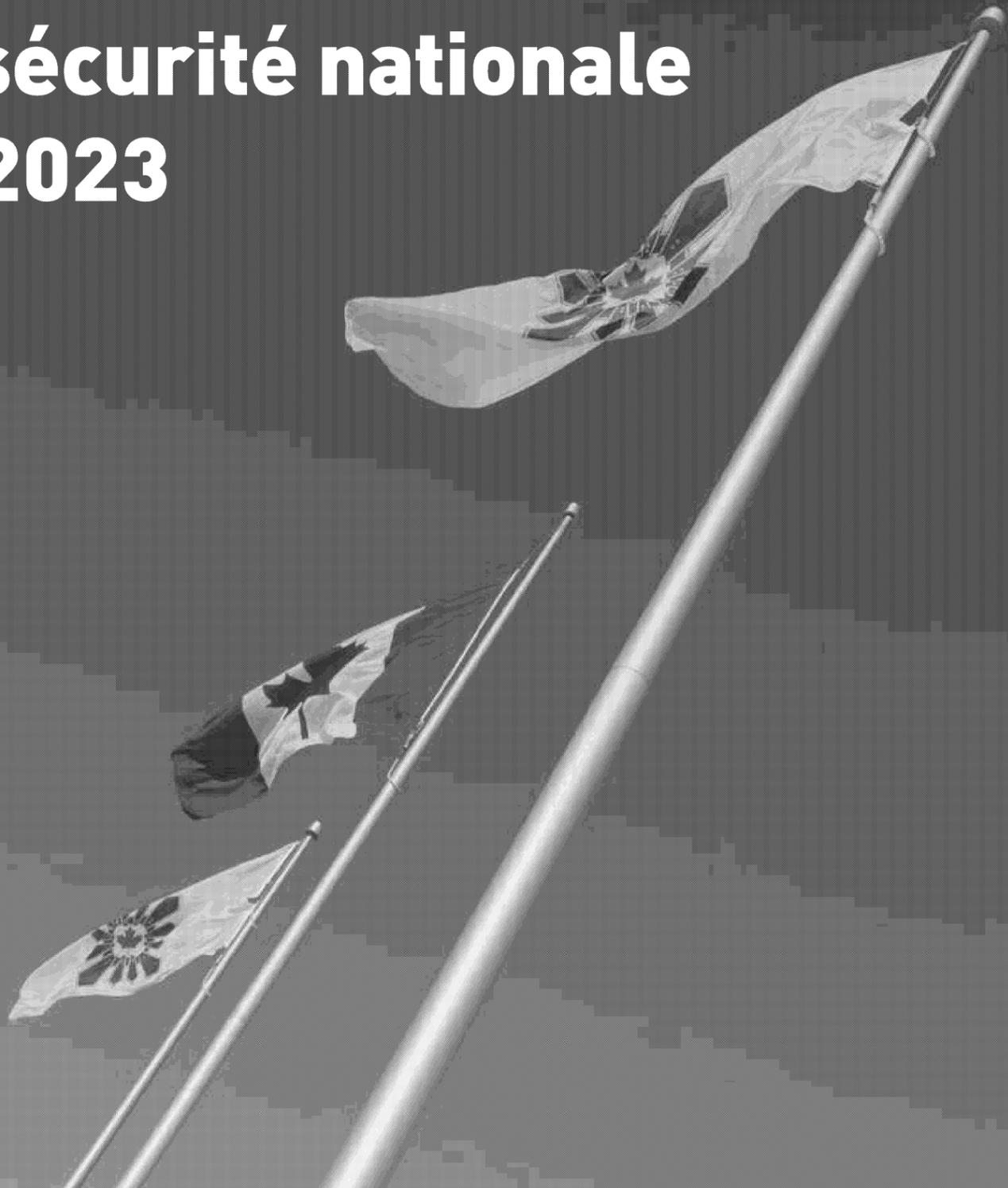
L'année 2023 a présenté de grands défis et, pendant cette année extraordinaire, les membres du personnel du SCRS ont redoublé d'efforts pour relever ces défis et pour vraiment représenter ce que le Canada a de mieux à offrir. Je leur suis extrêmement reconnaissant de leurs efforts inlassables et de leur dévouement à la protection de la sécurité nationale, de la prospérité, des intérêts et, plus important encore, de la population du Canada.

Une seule mission, un SCRS uni, pour le Canada. ■

David Vigneault

Directeur du Service canadien du renseignement de sécurité

La sécurité nationale en 2023



Le SCRS enquête sur les activités dont il existe des motifs raisonnables de soupçonner qu'elles constituent une menace pour la sécurité du Canada.

Janvier

Le SCRS répond à des questions sur les activités d'ingérence de la RPC dans les médias.

Mars

Le directeur et d'autres représentants du SCRS comparaissent devant le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre dans le cadre de son étude sur l'ingérence étrangère dans les élections.

Mai

Publication du rapport provisoire du rapporteur spécial indépendant sur l'ingérence étrangère.

Dans ses directives sur les menaces à la sécurité du Canada dirigées contre le Parlement et les parlementaires, le ministre enjoint le SCRS à communiquer aux députés davantage d'informations liées à la menace.

L'Université de Waterloo met fin à ses partenariats de recherche avec Huawei.

Une vision 3.0

Juillet

Arrestation du propagandiste Patrick MacDonald, alias « Dark Foreigner », qui évolue dans le milieu de l'extrémisme violent à caractère idéologique.

Deux voyageuses extrémistes canadiennes sont arrêtées à leur retour au Canada.

Pour la première fois, le cadre de coopération entre le SCRS et la GRC *Une vision 3.0* est publié.

Septembre

La juge Hogue est nommée commissaire de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère.

Un rapport du Conseil canadien des affaires réclame une nouvelle stratégie de sécurité nationale.

Le premier ministre Justin Trudeau fait une déclaration à la Chambre des communes sur l'assassinat de Hardeep Singh Nijjar.

Novembre

Nathaniel Veltman est reconnu coupable de quatre chefs de meurtre au premier degré et d'un chef de tentative de meurtre. Au début de 2024, une juge a conclu que ses crimes constituaient un acte de terrorisme.

Lancement des consultations sur la *Loi sur le SCRS*.

Février

Un ballon stratosphérique d'origine chinoise entre dans l'espace aérien du Canada.

Le juge Rouleau dépose le rapport final de la Commission sur l'état d'urgence.

Premier anniversaire de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie.

Avril

Trois voyageuses extrémistes canadiennes sont arrêtées à leur retour au Canada.

Un partisan de Daech commet un attentat à Surrey (Colombie-Britannique).

Juin

L'attentat commis dans un salon de massage de Toronto en 2020 est reconnu comme un acte de terrorisme.

Hardeep Singh Nijjar, citoyen canadien et dirigeant de la communauté sikhe, est assassiné à Surrey (Colombie-Britannique).

Arrestation d'un adepte de l'extrémisme violent à caractère religieux, Zakarya Rida Hussein, et d'un mineur. Dans le cadre de la même enquête, deux autres mineurs ont été arrêtés respectivement en octobre et en décembre.

Attaque à l'arme blanche motivée par l'opposition au genre à l'Université de Waterloo.

Le SCRS publie des mises en garde dans les médias sociaux sur les efforts déployés par les services de renseignements de la RPC pour repérer et recruter des Canadiens et des Canadiennes sur LinkedIn.

Août

Dominic LeBlanc est nommé ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales et assiste à une séance d'information du SCRS.

Le SCRS mène une campagne de sensibilisation à la désinformation dans les médias sociaux.

SAVEZ-VOUS QUI SE CACHE DERRIÈRE CES EFFORTS?

LA DÉSINFORMATION PEUT ÊTRE DIFFICILE À CERNER, MAIS ELLE EST BIEN LÀ, DEVANT VOUS.

Canada



Octobre

Dans un communiqué, Affaires mondiales Canada dit avoir détecté une campagne de spamouflage (messages malveillants) ciblant des députés fédéraux.

Le Hamas commet une attaque terroriste et une prise d'otages en Israël.

Le directeur du SCRS et ses homologues du Groupe des cinq participent pour la toute première fois publiquement au Emerging Technology & Securing Innovation Summit (Sommet de l'innovation en matière de nouvelles technologies et de sécurité) tenu à l'Université Stanford.

Le gouvernement du Canada interdit les applications WeChat et Kaspersky sur ses appareils pour des raisons de sécurité.

Décembre

Arrestation de deux adeptes de l'extrémisme violent à caractère idéologique, Kristoffer Nippak et Matthew Althorpe.

Le directeur du SCRS livre son discours annuel au Musée canadien pour les droits de la personne.

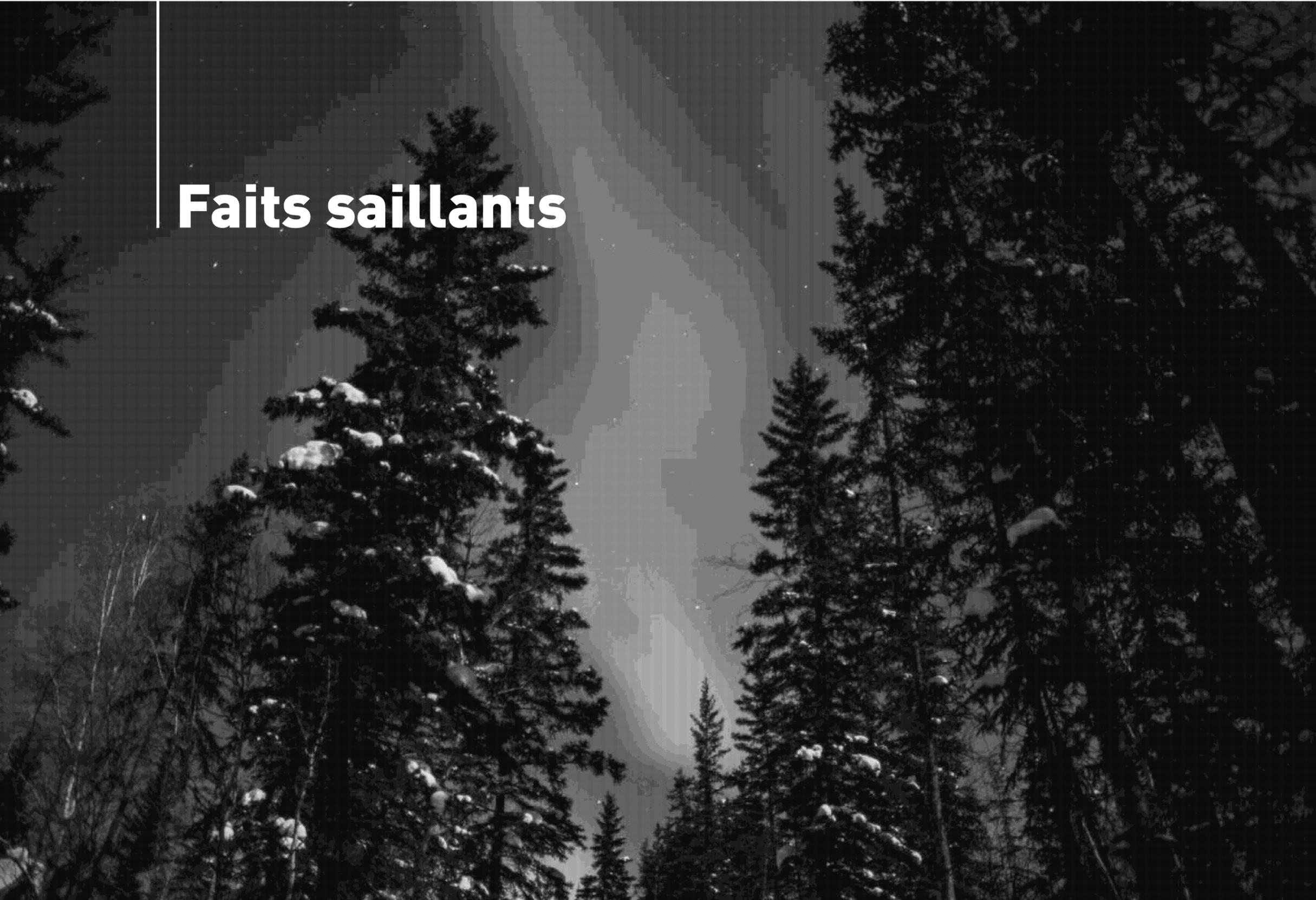
Arrestation d'un adepte de l'extrémisme violent à caractère religieux d'Ottawa qui planifiait un attentat terroriste contre la communauté juive.

Un juge de la Cour fédérale refuse le permis d'études au Canada d'un citoyen chinois en raison de craintes d'espionnage « non traditionnel ».

Ne devenez pas une cible du
RECRUTEMENT EN LIGNE

par les services de renseignements de la Chine

Faits saillants



Aurore boréale à
Yellowknife (Territoires
du Nord-Ouest).

Faits saillants



AXÉ SUR LA MISSION ET LES PARTENARIATS



Rapports de renseignement

En 2023, le SCRS a produit **2 329** rapports de renseignement

Filtrage de sécurité



Programme de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

Demandes reçues en 2023 :

493 200



Programme de filtrage de sécurité pour le gouvernement

Demandes reçues en 2023 :

146 000



Loi sur Investissement Canada (LIC)

Avis d'investissement suscitant des préoccupations liées à la sécurité nationale examinés par le SCRS en 2022-2023 :

1 010



Partenariats du SCRS

Ententes avec des organismes canadiens

91 ententes avec des partenaires canadiens

Ententes avec des organismes étrangers

314 ententes dans **158** pays et territoires



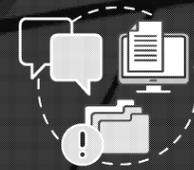
Programme de liaison du SCRS

En 2023, le SCRS a mené **147** activités de collaboration

30 %
de plus qu'en 2022

Il a rencontré des représentants :

- d'organisations et de gouvernements autochtones;
- d'organisations communautaires;
- d'associations de la société civile et de défense d'une cause;
- d'instituts de recherche et d'innovation;
- du milieu universitaire;
- des administrations provinciales, territoriales et municipales.



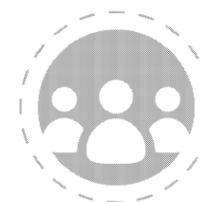
Séances d'informations offertes par le SCRS à des élus en 2023

Élus fédéraux **19**

Élus provinciaux ou territoriaux **73**

Élus municipaux **30**

Total **122** **31 %** de plus qu'en 2022



CENTRÉ AVANT TOUT SUR LES PERSONNES

En 2023, le SCRS est devenu **le tout premier service du Groupe des cinq à publier sa Stratégie détaillée d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI).**

Depuis 2022, le SCRS a fait des progrès en vue de respecter

78 %

des engagements qu'il a pris dans ce plan d'action triennal.

Au cours de sa première année, le SCRS a honoré

20 %

des engagements qu'il a pris dans son Plan d'accessibilité pour 2023-2025.



RESPONSABLE DEVANT LA POPULATION CANADIENNE



Le SCRS dans les médias sociaux



Le contenu du SCRS a été vu plus de 9,7 millions de fois en 2023.

157 % de plus qu'en 2022.

50 % d'augmentation du total des abonnés sur l'ensemble des plateformes.



Le SCRS dans les médias

Nombre d'articles sur le SCRS



Accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPRP)



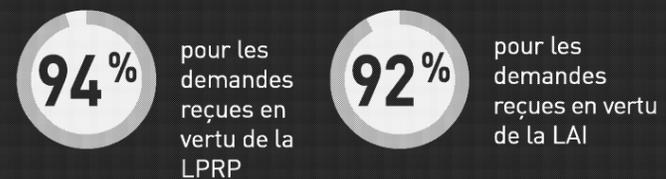
3 387 demandes reçues en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (LPRP)

172 % de plus qu'en 2022.

941 demandes reçues en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* (LAI)

23 % de moins qu'en 2022.

Pour l'année civile 2023, le **taux de respect des délais** s'est élevé à



Nombre d'examens effectués par l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSRN) et le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR)

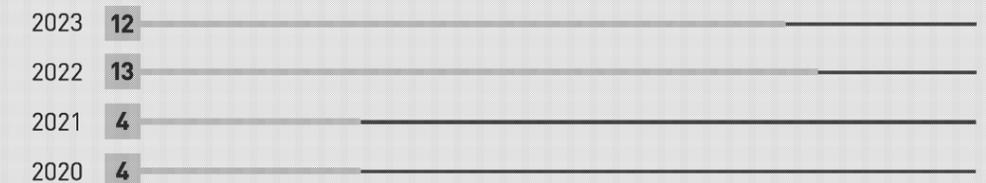


Examens en cours **17** Examens terminés **2**

Demandes d'informations **300 %** de plus qu'en 2022.



Comparutions devant le Parlement



1 Axé sur la mission : Faire face au contexte de la menace



Signal Hill vu du port
de St. John's (Terre-
Neuve-et-Labrador).

Le SCRS enquête sur les activités qui correspondent à la définition de « menaces envers la sécurité du Canada » énoncée dans la *Loi sur le SCRS*. Plus précisément, il est autorisé à enquêter sur l'espionnage et le sabotage, l'ingérence étrangère, le terrorisme et l'extrémisme violent, ainsi que la subversion. En revanche, il lui est interdit d'enquêter sur les activités licites de défense d'une cause, de protestation ou de manifestation d'un désaccord, sauf si elles ont un lien avec des activités qui constituent des menaces pour la sécurité du Canada.

Rôles et responsabilités

- Enquêter sur les activités soupçonnées de constituer des menaces pour la sécurité du Canada, en faire rapport au gouvernement du Canada et le conseiller à ce sujet.
- Prendre des mesures pour réduire la menace s'il existe des motifs raisonnables de croire que la sécurité du Canada est menacée.
- Fournir des évaluations de sécurité sur les personnes qui doivent avoir accès à des informations classifiées ou à des sites sensibles au gouvernement du Canada.
- Fournir des conseils sur les questions de sécurité en rapport avec l'exercice des pouvoirs et fonctions conférés par la *Loi sur la citoyenneté* ou la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
- Recueillir des renseignements étrangers, dans les limites du Canada, à la demande du ministre des Affaires étrangères ou du ministre de la Défense nationale.
- Diffuser les évaluations du Centre intégré d'évaluation du terrorisme (CIET) qui permettent au gouvernement du Canada de prendre des décisions et des mesures éclairées en ce qui a trait à la menace terroriste.

Jetée de White Rock (Colombie-Britannique).

Mesures de réduction de la menace prises en 2023

Depuis 2015, le SCRS est autorisé à prendre des mesures de réduction de la menace (MRM). Une MRM est une mesure opérationnelle visant à réduire une menace pour la sécurité du Canada, selon la définition qui en est donnée à l'article 2 de la *Loi sur le SCRS*. Compte tenu de son mandat et de ses capacités de collecte, le SCRS est parfois l'organisme du gouvernement du Canada le mieux placé pour affronter une menace pour la sécurité nationale. Les MRM lui permettent d'agir directement pour atténuer une menace pesant sur cette dernière.

Elles peuvent s'inscrire dans trois grandes catégories :

dissuasion

exploitation

ingérence

Les MRM doivent toutes respecter la *Charte canadienne des droits et libertés* et celles qui risquent de limiter un droit ou une liberté, ou de contrevenir à toute autre loi canadienne, nécessitent un mandat de la Cour fédérale du Canada.

14

MRM qui n'ont pas nécessité de mandat en 2023

Rôle du SCRS dans les enquêtes sur la sécurité nationale

Bien que les mandats de la GRC et du SCRS soient distincts, les deux organismes ont un important objectif commun : lutter contre les menaces pour la sécurité nationale et garantir la sécurité publique. Étant donné sa mission, le SCRS détecte souvent l'émergence de la menace avant la GRC. Conformément au cadre *Une vision*, le SCRS et la GRC dialoguent régulièrement pour déterminer la stratégie la plus efficace face à une menace. S'ils décident qu'une enquête et des poursuites criminelles sont la meilleure approche, ils collaborent pour réduire les risques que les informations sensibles du SCRS soient soumises à l'obligation de divulgation imposée aux forces de l'ordre. En 2023, les informations du SCRS ont contribué à un certain nombre d'arrestations importantes en lien avec la sécurité nationale.

Perspective de la haute direction – la sous-directrice des Opérations

Mener des opérations dans un contexte de la menace de plus en plus complexe

Vanessa Lloyd, sous-directrice des Opérations, dirige la collecte de renseignements humains, l'analyse des renseignements, le filtrage de sécurité et la réduction de la menace au SCRS.

J'ai intégré le SCRS en 1998 comme agente de renseignement, puis j'ai assuré différentes fonctions dans les opérations et en gestion. J'ai ainsi acquis une conscience et une compréhension de l'envergure des menaces qui pèsent sur le Canada au pays et à l'étranger. Récemment, j'ai été la première dirigeante principale de la transformation, poste dans lequel j'ai été chargée d'un programme ambitieux visant à faire du SCRS un service de renseignement tourné vers l'avenir, mieux à même de faire face aux menaces actuelles et futures. J'ai été nommée sous-directrice des Opérations au printemps 2023, au beau milieu d'un important débat public au Canada sur les menaces pour la sécurité nationale associées à l'ingérence étrangère. C'est de cette combinaison d'expériences que découlent mes points de vue et mes objectifs présents comme sous-directrice des Opérations du SCRS.

Je peux vous assurer que, depuis mon arrivée au SCRS, le contexte de la menace a considérablement changé. Aujourd'hui, il ne cesse d'évoluer et de se complexifier. En raison des progrès rapides des technologies et de l'intelligence artificielle, les acteurs étatiques hostiles comme les organisations extrémistes violentes ont désormais accès à des moyens inimaginables auparavant. La prolifération de ces technologies et

l'augmentation du volume des données compliquent la collecte et l'analyse des renseignements, dont le travail des professionnels du renseignement, dans un monde de plus en plus numérique.

Le resserrement de l'interconnexion mondiale, grâce à Internet et à d'autres espaces numériques, permet maintenant aux auteurs de menaces hors des limites géographiques du Canada d'influencer, de faire collaborer et de radicaliser des personnes sans jamais avoir à quitter leur pays d'origine ni à les rencontrer physiquement. Cette facilitation des contacts en ligne signifie que les jeunes prêtent de plus en plus le flanc aux discours et aux idées extrémistes.

Jamais auparavant les communautés diversifiées du Canada n'ont été autant visées par des actes aussi flagrants d'ingérence étrangère. Cependant, cette menace grave n'est pas propre au Canada : ses plus proches alliés et les autres pays qui partagent ses opinions font l'objet des mêmes opérations malveillantes. Les acteurs étatiques hostiles se montrent de plus en plus belliqueux et audacieux : ils ne reculent devant rien pour servir leurs objectifs dans le monde physique et dans le cyberspace, tout en cherchant à réduire au silence celles et ceux qui



Les acteurs étatiques hostiles se montrent de plus en plus belliqueux et audacieux : ils ne reculent devant rien pour servir leurs objectifs dans le monde physique et dans le cyberspace, tout en cherchant à réduire au silence celles et ceux qui mettent en doute leur version des faits.

Vanessa Lloyd, sous-directrice des Opérations au Service canadien du renseignement de sécurité.

mettent en doute leur version des faits. Ils ont plus de possibilités et d'occasions que jamais de dissimuler leurs activités liées à la menace, notamment de recourir à des organisations criminelles comme intermédiaires.

Les adversaires du Canada continuent de prendre pour cible ses talents et sa propriété intellectuelle pour servir leurs objectifs en matière d'espionnage et de prolifération. Par ailleurs, il est de plus en plus pertinent de prendre en compte les préoccupations pour la sécurité nationale dans l'évaluation des investissements étrangers au Canada, parce qu'ils pourraient affecter la prospérité du pays. Alors que le gouvernement du Canada cherche à offrir un nouveau départ à de nombreuses personnes, les évaluations de sécurité sont la première ligne de défense contre l'exploitation des possibilités d'immigration par les auteurs de menace.

Dans un tel contexte, la collaboration et les partenariats entre les services de renseignement de sécurité et les organismes d'application de la loi canadiens et étrangers sont plus importants que jamais, pour

garantir la sécurité collective et renforcer la capacité du SCRS à combattre les menaces venant de toutes parts. La population canadienne peut avoir confiance en la mobilisation du SCRS et en sa capacité de coopérer avec ses partenaires pour lutter contre les menaces qui pèsent sur la sécurité nationale et internationale.

Comment le SCRS a-t-il réagi au juste à l'évolution du contexte de la menace en 2023? La réponse est fournie dans le rapport public de cette année. Jamais tel rapport n'a été aussi complet et axé sur la menace. Vous y trouverez des aperçus de la façon dont l'organisation a protégé la population et les intérêts du Canada en 2023, ainsi que des évaluations, ce qui vous aidera à comprendre son travail.

J'espère que ce rapport vous donnera aussi une idée des efforts déployés par le personnel du SCRS qui, avec dévouement et passion, enquête sur les menaces pour la population canadienne, les réduit et informe les décideurs des nombreuses menaces pour la sécurité nationale. ■

1

Axé sur la mission : Faire face au contexte de la menace



Ingérence étrangère et espionnage

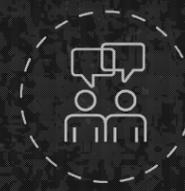
Les activités d'ingérence étrangère et d'espionnage au Canada demeurent complexes, omniprésentes et incessantes. Sont pris pour cible activement tous les ordres de gouvernement, des entreprises et des organisations du secteur privé, des universités, des groupes de la société civile et des communautés culturelles du Canada.

Au sens de la *Loi sur le SCRS*, « activités influencées par l'étranger » s'entend des activités qui « sont préjudiciables aux intérêts du Canada et qui sont d'une nature clandestine ou trompeuse ou comportent des menaces envers quiconque ». Communément appelées « ingérence étrangère », ces activités visent presque toujours à défendre les intérêts d'un État étranger au détriment de ceux du Canada. Les activités d'ingérence malveillantes minent le débat public et les institutions démocratiques du Canada et servent à intimider les communautés culturelles du pays ou à faire pression sur elles. C'est la raison pour laquelle elles constituent une menace pour la cohésion sociale, la souveraineté et la sécurité nationale.

Pour faire de l'ingérence au Canada, des États étrangers se livrent à diverses activités hostiles, dont l'élitication, les relations intéressées, la coercition, le financement illégal, les cyberactivités malveillantes et la manipulation d'informations.

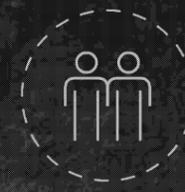
Les principaux auteurs d'activités d'ingérence étrangère et d'espionnage au Canada et en Occident sont la République populaire de Chine, la Fédération de Russie, la République islamique d'Iran et l'Inde. En 2023, ces États et leurs services de renseignement ont continué de mener diverses activités hostiles d'ingérence étrangère et d'espionnage au service de leurs propres objectifs et intérêts.

Techniques d'ingérence étrangère



Élicitation :

Manipuler une personne, au cours d'une conversation informelle pour qu'elle révèle des informations utiles et sensibles.



Relations intéressées :

Nouer une relation ou des liens d'amitié solides avec une personne en vue de la manipuler et d'obtenir des faveurs et des informations utiles.



Coercition :

Exercer un chantage ou proférer des menaces contre une personne pour qu'elle fournisse un accès ou des informations utiles et sensibles.



Corruption et financement illégal :

Se servir d'une personne comme intermédiaire afin qu'elle mène des activités de corruption ou de financement illégal pour soi.



Cyberactivités malveillantes :

Compromettre des appareils électroniques par différents moyens, dont la fraude psychologique par courriel, les rançongiciels et les maliciels.



Manipulation d'informations :

Faire circuler de fausses informations dans les médias sociaux de façon à amplifier un message en particulier ou à provoquer les utilisateurs, et ce, au service de ses propres intérêts.

République populaire de Chine

La République populaire de Chine (RPC) dispose de l'un des systèmes de sécurité et de renseignement les plus importants et les plus actifs au monde. Bien qu'ils visent avant tout à assurer la survie du Parti communiste chinois (PCC), les services de renseignement de la République populaire de Chine (SRRPC) mènent résolument des activités clandestines contre des États démocratiques dans le monde entier pour défendre les intérêts nationaux de la RPC. Le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux, la population canadienne et les communautés chinoises font partie de leurs cibles. Le ministère de la Sécurité d'État (MSE), qui est le principal service de renseignement humain civil de la RPC, et d'autres SRRPC emploient un éventail de méthodes, dont le recours aux plateformes de médias sociaux et à des offres financières, pour recruter des personnes susceptibles d'offrir à la RPC des informations exclusives ou gouvernementales

protégées ou classifiées. Ils tentent aussi d'engager des personnes pour espionner les Canadiennes et les Canadiens ayant des opinions contraires aux propos véhiculés par les dirigeants du PCC.

En 2023, la RPC a continué à renforcer les pouvoirs et les capacités de ses services de sécurité sur son territoire. Sous le président Xi Jinping, elle a adopté un ensemble de lois sur la sécurité nationale qui offrent à ses services de sécurité et de renseignement des pouvoirs extrajudiciaires et extraterritoriaux. Ces lois ratissent si large qu'elles aggravent le risque d'interdiction de sortie (qui empêchent certaines personnes de quitter la Chine) ou de détention arbitraire pour quiconque se rend en RPC ou y travaille, y compris les étrangers qui y vivent. Elles contiennent aussi des dispositions qui confèrent au gouvernement de la RPC la capacité de contrôler les données en Chine et qui obligent les citoyens de la RPC n'importe où dans le monde à aider ses services de renseignement et à coopérer avec eux pour contribuer au « travail national de renseignement ».

En 2023, la RPC et ses services de renseignement ont continué à harceler et à intimider des personnes au Canada qui s'expriment contre le PCC, ce qui bafoue les valeurs démocratiques fondamentales du Canada. Cette forme d'ingérence étrangère peut consister à forcer une victime à retourner en RPC ou à menacer des membres de sa famille en Chine. La RPC prend largement pour cible celles et ceux qu'elle voit comme des menaces pour sa domination, comme les défenseurs des droits de la personne, les dissidents politiques, les journalistes et les membres de groupes ethniques ou religieux minoritaires. Elle tente ainsi d'influencer les discours locaux et mondiaux sur elle. Ces activités peuvent instaurer un climat de peur dans les communautés chinoises visées, réduire au silence les voix dissonantes et miner la confiance dans les institutions gouvernementales. En outre, Beijing a tenté d'appliquer sa loi sur la sécurité nationale à Hong Kong, donc hors de son territoire, en 2020 : elle a délivré des mandats d'arrêt contre des militants hongkongais en exil (dont certains ont des liens avec le Canada) et mis leur tête à prix.

En plus des activités normales pour tout gouvernement étranger au Canada, la RPC déploie des moyens trompeurs, clandestins ou hybrides (dans une zone grise) pour essayer d'influencer l'élaboration des politiques au Canada dans tous les ordres de gouvernement (municipal, provincial et fédéral), les communautés autochtones et la société civile au sens large (organisations non gouvernementales, médias, milieu universitaire, monde des affaires et milieu culturel). Ces opérations, qui visent à défendre les intérêts nationaux de la RPC, peuvent ébranler les mécanismes démocratiques et les institutions du Canada.

L'économie développée et l'expertise en recherche du Canada en font une cible des activités malveillantes que mène la RPC pour servir ses intérêts stratégiques, économiques et militaires, au détriment de la sécurité et de la prospérité canadiennes. La RPC manifeste un intérêt particulier pour les technologies de pointe, comme l'intelligence artificielle (IA), l'informatique quantique, la biotechnologie et l'aérospatiale. Elle a montré à maintes reprises qu'elle était prête à employer

des moyens clandestins et trompeurs pour acquérir de la propriété intellectuelle et des technologies de pointe appartenant au Canada et à ses alliés, en vue de donner à ses sociétés un avantage concurrentiel et stratégique. En plus de faire de l'espionnage traditionnel, elle cherche activement à recruter des Canadiennes et des Canadiens ayant une expertise recherchée au moyen des médias sociaux et de chasseurs de têtes.

Le SCRS estime que les organisations de la RPC et du PCC resteront une menace durable pour l'information, la technologie, les institutions démocratiques et les communautés du Canada. Beijing emploiera des méthodes variées, notamment le dialogue avec la population, les relations avec les médias et des campagnes promotionnelles, ainsi que des tactiques trompeuses et coercitives, pour influencer le comportement et les prises de position politiques du Canada afin qu'ils servent ses propres intérêts. Si le Canada prend des initiatives mal vues par Beijing en matière de politique étrangère ou intérieure, cela pourrait entraîner une recrudescence de l'ingérence étrangère, de la désinformation et des cyberactivités en 2024.

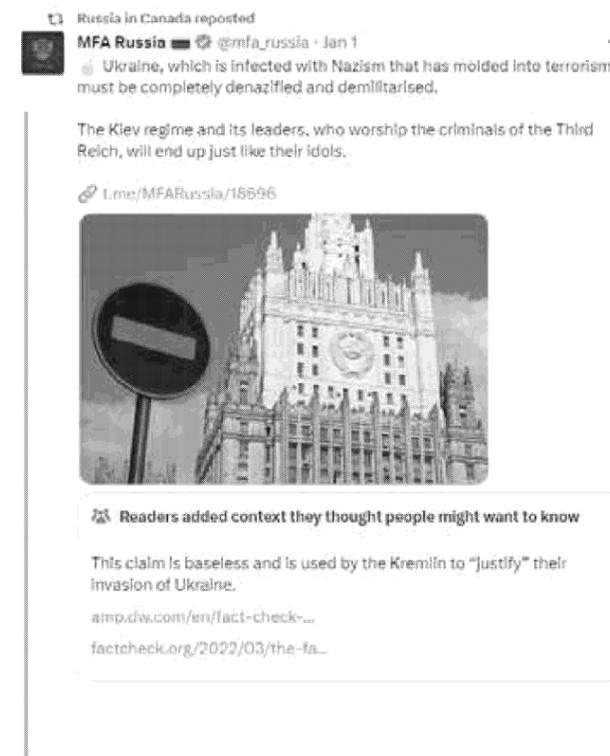
Fédération de Russie

Les services de renseignement russes (SRR) mènent toujours des activités de recrutement de sources et de collecte de renseignements auprès de la population canadienne. Ils demeurent actifs dans le monde entier parce qu'ils cherchent à recueillir des renseignements et à conduire des opérations d'ingérence contre les alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Le soutien indéfectible du Canada à l'Ukraine après l'invasion russe de février 2022 continue de faire du pays une cible des activités russes de désinformation et d'ingérence étrangère. Les représentants de Moscou et les SRR propagent activement de la désinformation dans le cadre d'une vaste campagne visant à faire valoir leur point de vue sur la guerre en Ukraine, à discréditer l'Occident, à favoriser l'ingérence russe et à faire pression pour mettre fin aux sanctions occidentales. Pour lui faire perdre toute crédibilité, Moscou continue

aussi de prétendre que la communauté ukrainienne au Canada est composée de néo-fascistes qui contrôlent la politique étrangère canadienne. Ces discours nourrissent les efforts déployés par le Kremlin pour délégitimer les communautés canadiennes d'Europe de l'Est, remettre en question leur statut au Canada et les réduire au silence. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la guerre hybride que mène la Russie contre l'Ukraine. L'ambassade de la Russie au Canada continue

d'utiliser ses comptes sur les médias sociaux pour propager de la désinformation sur le conflit. En parallèle, d'autres groupes au Canada et ailleurs qui reçoivent des instructions officielles ou officieuses d'acteurs gouvernementaux russes continuent à se servir des médias traditionnels, des médias sociaux et d'autres supports pour amplifier les messages qui déprécient la position du Canada et de ses alliés concernant l'Ukraine, dans l'espoir d'influencer l'opinion publique.



Traduction du message de @mfa_russia

Ministère des Affaires étrangères de la Russie (@mfa_russia, 1^{er} janvier)

L'Ukraine, infectée par le nazisme qui s'est mué en terrorisme, doit être complètement dénazifiée et démilitarisée.

Le régime de Kiev et ses dirigeants, qui vouent un culte aux criminels du Troisième Reich, connaîtront la même fin que leurs idoles.

Des lecteurs ont ajouté du contexte qu'ils et elles ont jugé utile

Une telle affirmation est sans fondement; le Kremlin l'utilise pour « justifier » son invasion de l'Ukraine.

République islamique d'Iran

La République islamique d'Iran, qui cherche à s'imposer comme une grande puissance au Moyen-Orient, étend son influence jusqu'en Irak, en Syrie, au Liban et plus loin encore. Pour servir ses ambitions régionales, elle a surtout noué une alliance avec la Syrie et fait appel à des milices qui lui sont favorables en Irak, au Liban et au Yémen. Les efforts déployés par les États-Unis, ainsi que par Israël et d'autres États de la région, pour faire obstacle à ses ambitions l'ont poussée à se rapprocher de pays qui, comme elle, sont opposés à l'Occident, comme la Fédération de Russie. Elle a formé ce qu'elle a appelé l'« axe de résistance », soit une alliance régionale entre elle, la Syrie, le Hezbollah libanais et des acteurs non étatiques jouant le rôle d'intermédiaires pour d'autres régimes. Après le 7 octobre 2023, date des attentats du Hamas contre Israël, elle a publiquement félicité les activistes qui ont pris Israël

pour cible et autorisé ses intermédiaires et ses alliés, notamment les houthistes au Yémen, à attaquer les intérêts d'Israël et des États-Unis en Irak et en Syrie.

Les opérations à l'étranger que mène l'Iran dans les pays occidentaux sont devenues de plus en plus audacieuses et nombreuses ces dernières années. En conséquence, les services de sécurité et les forces de l'ordre aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans plusieurs États d'Europe ont déjoué de nombreux projets d'assassinat. Téhéran et ses services de renseignement essaient d'influencer la communauté iranienne et de recueillir clandestinement des informations à son sujet, notamment sur les militants opposés au régime et sur les dissidents politiques, sur les défenseurs des droits de la personne, des femmes et des minorités et sur les fugitifs recherchés par le régime. L'Iran vise également les intérêts israéliens et juifs dans le cadre de la guerre de l'ombre qu'il mène en permanence contre Israël. Il utilise des agents, des intermédiaires et des sympathisants comme complices, parfois involontaires. Souvent, son objectif est de faire taire les critiques du régime. Par conséquent, le SCRS enquête activement sur les menaces mortelles qu'il pose en se basant sur des renseignements crédibles, mais aussi sur d'éventuels précurseurs de la violence, comme le harcèlement et l'intimidation par des auteurs de menace liés à ce pays. En somme, ces activités hostiles compromettent la sécurité du Canada et de sa population, et bafouent ses valeurs démocratiques et sa souveraineté.

Le SCRS estime que Téhéran continuera de prendre pour cible les personnes qu'elle considère comme des ennemis, même si elles vivent à l'étranger, et ce, pour servir son objectif ultime : maintenir le régime en place. Les activités liées à la menace que mène l'Iran contre le Canada et ses alliés vont probablement se poursuivre en 2024, voire s'intensifier, en fonction de l'évolution de la situation dans la région et de la perception qu'a le régime iranien des menaces qui pèsent sur lui.

Inde

En septembre 2023, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé à la Chambre des communes que les services de sécurité du Canada enquêtaient sur des allégations crédibles selon lesquelles il pourrait exister un lien entre des agents du gouvernement de l'Inde et le meurtre d'un citoyen canadien, Hardeep Singh Nijjar, à Surrey (Colombie-Britannique), début juin. Cette déclaration a entraîné une détérioration des relations entre Ottawa et New Delhi. Plus tard, en novembre, le Federal Bureau of Investigation (FBI) des États-Unis, a rendu public un acte d'accusation décrivant un présumé projet d'assassinat par un tueur à gages élaboré par un individu, Nikhil Gupta, qui aurait conspiré avec un représentant du gouvernement de l'Inde. La cible aurait été un Canado-Américain vivant à New York.

Avant la déclaration du premier ministre en septembre, le directeur du SCRS David Vigneault et Jody Thomas, alors conseillère à la sécurité nationale, étaient allés en Inde pour aborder la question avec leurs homologues. Devant ces allégations graves, M. Vigneault a affirmé que le Canada et ses alliés demandaient au gouvernement de l'Inde de rendre des comptes au sujet de son éventuelle implication dans l'assassinat d'un citoyen canadien en sol canadien.

En janvier 2024, dans le cadre de l'enquête publique sur l'ingérence étrangère, le gouvernement du Canada a été prié de réunir et de produire les documents et les informations portant sur l'ingérence étrangère présumée de l'Inde dans les élections de 2019 et de 2021.

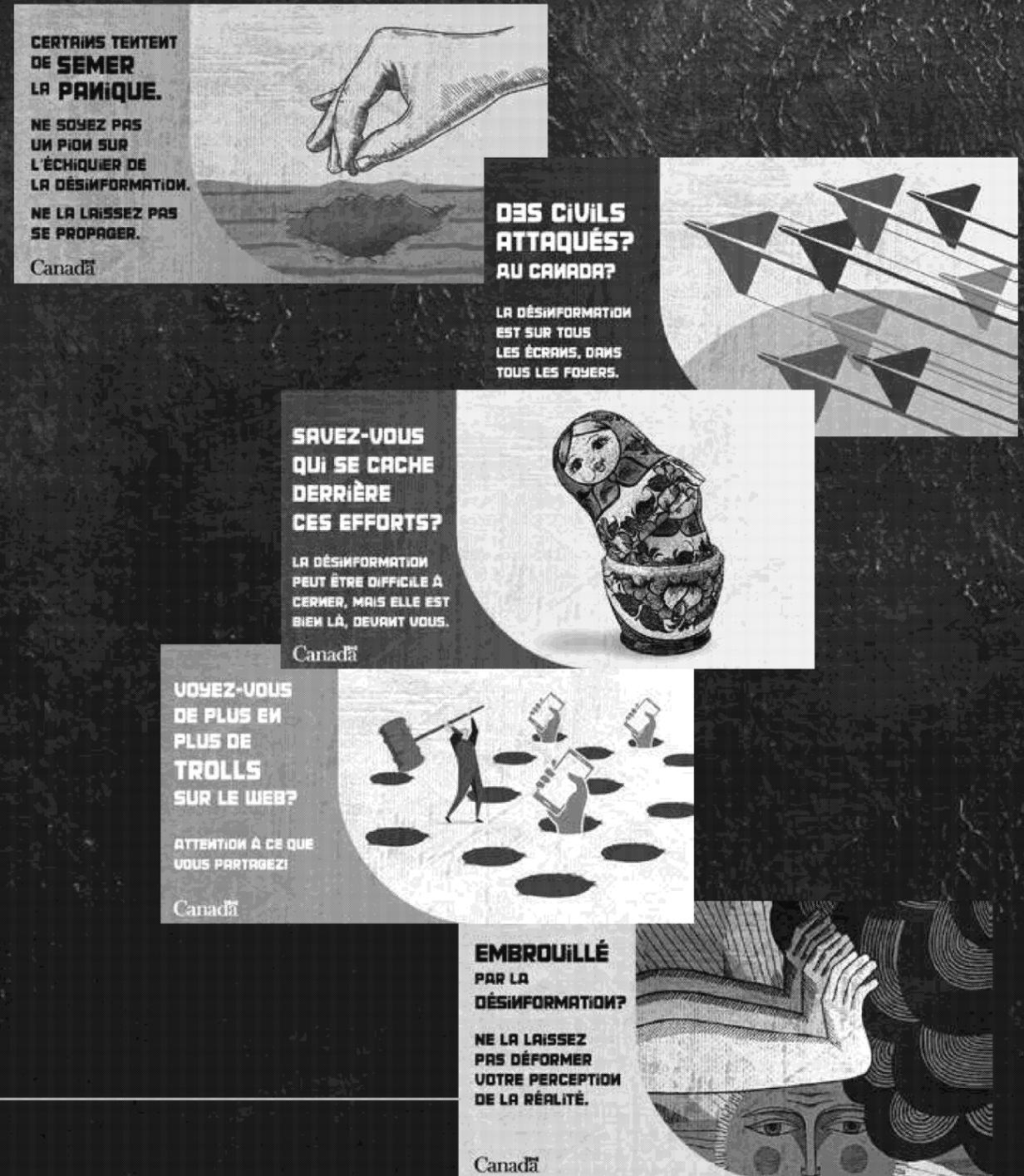
Interventions du SCRS

En 2023, le SCRS a continué à détecter les activités d'ingérence étrangère et d'espionnage conduites par des acteurs étatiques hostiles, à enquêter à leur sujet et à réduire la menace qui y est associée. Voici les faits saillants de ses efforts :

- Il a **collaboré** avec les services de sécurité nationaux et avec ses partenaires parmi les forces de l'ordre canadiennes afin de réagir aux importantes activités liées à la menace menées par la République islamique d'Iran et de les perturber, en particulier celles qui ont trait au développement de capacités meurtrières.
- Il a **recueilli** des renseignements et conseillé le gouvernement du Canada en vue d'une intervention pangouvernementale contre les menaces pour la sécurité nationale.
- Il a **tenu** presque 150 activités avec des partenaires de la société civile pour renforcer leur résilience face à l'ingérence étrangère, à l'espionnage et à d'autres agissements d'acteurs étatiques hostiles.
- Il a **lutté contre** les tentatives de la RPC d'accéder à des informations classifiées et privilégiées.
- Il a **réduit** la capacité de la RPC à exercer une répression transnationale au moyen de ses postes de police à l'étranger grâce à sa collaboration avec ses partenaires canadiens et étrangers.
- Il a **diffusé** ses produits de renseignement à ses partenaires au sein du gouvernement du Canada pour améliorer la compréhension pangouvernementale des menaces liées à l'ingérence étrangère et à l'espionnage qui pèsent sur le Canada.
- Il a **offert** plus de 200 séances d'information sur la sécurité à des représentants élus ou non de tous les ordres de gouvernement, afin de renforcer la résilience face à l'ingérence étrangère et à l'espionnage.
- Il a **rencontré** de hauts responsables de l'administration d'universités partout au Canada pour les sensibiliser à l'étendue des activités d'ingérence étrangère, qui englobent notamment la surveillance, l'intimidation, le harcèlement et le ciblage d'étudiants étrangers sur les campus canadiens.

Utilisation des médias sociaux pour avertir la population canadienne

En juin, le SCRS a publié [un avertissement à la population canadienne](#)¹ pour la prévenir que les SRRPC utilisent la plateforme LinkedIn pour repérer, cibler et recruter des Canadiennes et des Canadiens qui se trouvent en Chine ou ailleurs en vue de les faire participer à des activités d'espionnage. En novembre, le SCRS a affiché une [alerte de sécurité](#)² au sujet des acteurs étatiques hostiles qui offrent à des professionnels, des scientifiques et des universitaires canadiens des stages de recherche ou des possibilités de collaboration douteux pour faciliter l'espionnage économique. En août, le SCRS a diffusé une [campagne de sensibilisation à la désinformation](#)³ visant à favoriser la résilience de la population face à la désinformation. Ensemble, ces publications ont enregistré un million de vues sur tous les médias sociaux où le SCRS est présent, ce qui indique que ces plateformes sont des outils efficaces pour sensibiliser la population canadienne aux activités des États hostiles qui la prennent pour cible. ■



1

Axé sur la mission : Faire face au contexte de la menace



Sécurité économique et sécurité de la recherche

À titre de chef de file mondial dans les domaines de la recherche et de la technologie, le Canada est une cible de choix pour les États étrangers qui cherchent à acquérir des technologies et des recherches sensibles afin d'accélérer la réalisation de leurs propres objectifs stratégiques sur le plan politique, économique et militaire.

Dans un monde caractérisé par la concurrence et l'affrontement économiques, certains États cherchent à atteindre leurs objectifs stratégiques sur le plan politique, économique et militaire en tirant parti de possibilités de commerce et d'investissement au Canada. Des États étrangers tentent d'obtenir ou de contrôler des technologies sensibles, des données et des infrastructures vitales pour perfectionner leurs propres moyens de défense et de renseignement, priver le Canada de retombées économiques, exercer une coercition économique sur le pays ou faciliter des opérations de renseignement visant la population et les intérêts canadiens. De telles activités

constituent une menace pour la sécurité nationale et la prospérité économique du Canada à long terme.

La *Loi sur Investissement Canada* (LIC) prévoit un processus d'examen des investissements susceptibles de porter atteinte à la sécurité nationale en vue d'atténuer les risques. Sécurité publique Canada (SP) et les membres de l'appareil canadien de la sécurité et du renseignement, dont le SCRS, contribuent à cet examen. En 2023, le SCRS a examiné 1 010 avis d'investissement suscitant des préoccupations liées à la sécurité nationale conformément à la LIC.

L'innovation est à l'origine de notre prospérité et de notre sécurité collectives et pourtant elle fait face à des menaces dont l'ampleur et la complexité ne cessent d'augmenter. Pour relever ce défi, le SCRS travaille en amont avec ses partenaires du Groupe des cinq, les dirigeants du secteur privé et les universitaires pour protéger notre avenir et assurer la sécurité et la prospérité du Canada.

— David Vigneault,
Directeur du Service canadien du renseignement de sécurité

En 2023, le SCRS a continué de protéger le secteur canadien de l'innovation contre les menaces que des acteurs étatiques font peser sur lui, comme les investissements ciblés, la coercition, les cyberactivités malveillantes, l'espionnage et le recours à la recherche collaborative et libre à des fins répréhensibles. Ces menaces visent les cibles de grande valeur que sont l'expertise, les données et la propriété intellectuelle.

Le SCRS a contribué au programme sur la sécurité de la recherche du gouvernement du Canada. Pour aider à protéger la recherche et l'industrie au Canada, il a rencontré de nombreuses associations universitaires et entreprises du secteur de la recherche en technologies émergentes et sensibles afin de les sensibiliser aux menaces que représente l'espionnage parrainé par des États. Il a ainsi jeté les bases de partenariats qui aideront à protéger les travaux de recherche et de développement au Canada et feront en sorte que la population et le gouvernement du Canada

aient accès à des technologies de pointe fiables. Le SCRS a offert ces séances d'information dans le cadre des efforts du gouvernement du Canada pour assurer la sécurité de la recherche, dirigés par SP et Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), qui ont mené au renforcement des lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche au Canada.

Le SCRS a travaillé en étroite collaboration avec les universités à l'échelle du Canada pour leur communiquer des informations sur les menaces envers la sécurité nationale dans le but de les aider à protéger les données découlant de la recherche au Canada contre les activités d'espionnage économique. En 2023, des agents du SCRS sont allés sur les campus d'une quinzaine d'universités canadiennes pour discuter avec les membres de la haute direction, du corps enseignant et du personnel administratif. Ils en ont profité pour visiter les laboratoires et les centres

de recherche pour en apprendre plus sur les secteurs dans lesquels ces institutions sont des chefs de file à l'échelle internationale afin de mieux orienter la capacité du SCRS à protéger ces secteurs complexes.

Prioriser la sécurité de la recherche au sein du Groupe des cinq

En octobre 2023, le directeur du SCRS, David Vigneault, a participé au Emerging Technology and Securing Innovation Summit (Sommet de l'innovation en matière de nouvelles technologies et de sécurité) organisé par le FBI à la Hoover Institution de l'Université Stanford, à Palo Alto (Californie). Le sommet a réuni pour la toute première fois en public les dirigeants des services de renseignement intérieur de l'alliance internationale du Groupe des cinq, qui comprend le Canada (SCRS), les États-Unis (FBI), le Royaume-Uni (MI5), l'Australie (ASIO) et la Nouvelle-Zélande (NZSIS). Plus de 450 participants se sont joints à eux, dont des dirigeants du secteur privé, des universitaires et des journalistes. Les dirigeants des services de renseignement ont parlé des menaces que des États étrangers font peser sur les économies des pays membres du Groupe des cinq, particulièrement la RPC qui cherche à acquérir illicitement l'avantage concurrentiel qu'ont ces pays dans les nouvelles technologies essentielles, notamment l'intelligence artificielle (IA), l'informatique quantique et la biotechnologie.

Au cours de cet événement, les dirigeants des services du Groupe des cinq ont participé à une discussion animée par l'ancienne secrétaire d'État des États-Unis, Condoleezza Rice, ont tenu une conférence de presse avec des journalistes de chacun des pays membres du Groupe des cinq et ont été interviewés pour l'émission de télévision américaine *60 Minutes*. Cette rencontre historique n'est qu'une des nombreuses mesures que le SCRS et ses alliés du Groupe des cinq ont prises en 2023 pour mieux sensibiliser le public aux menaces que représente l'espionnage économique et en réduire les répercussions au sein de l'alliance. ■



Centre-ville de Vancouver (Colombie-Britannique).

1

Axé sur la mission : Faire face au contexte de la menace

Lutte contre la prolifération

Les activités de lutte contre la prolifération du SCRS réduisent considérablement le risque que des technologies et des produits canadiens soient utilisés dans l'armement d'États étrangers hostiles.

La prolifération des armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires et de leurs vecteurs constitue un défi pour la communauté internationale et une menace pour la sécurité du Canada et de ses alliés. Plusieurs États étrangers poursuivent leurs activités clandestines en vue de se procurer une série de technologies et de biens sensibles, réglementés et à double usage au Canada. Ils cherchent également à acquérir l'expertise nécessaire pour faire avancer leurs programmes de fabrication d'armes de destruction massive (ADM) et des vecteurs connexes.

Le SCRS enquête énergiquement sur les activités menées par des États hostiles et des acteurs étatiques pour se procurer illicitement des biens et des technologies sensibles au Canada. Il continue

aussi d'améliorer son excellente compréhension des ADM et des armes conventionnelles perfectionnées étrangères et à conseiller le gouvernement du Canada sur les sanctions imposées aux États hostiles.

Le SCRS s'applique aussi à suivre le développement de technologies émergentes et leurs éventuelles répercussions sur la sécurité. La participation croissante du secteur privé aux technologies spatiales en constitue un bon exemple. Les technologies spatiales de pointe étaient auparavant la chasse gardée d'États, mais étant donné les progrès scientifiques et les moyens du secteur privé, les plateformes, produits et services spatiaux sont de plus en plus en vente sur le marché libre.

Delta de la rivière Saskatchewan (Manitoba).

Pour tenter de se procurer des technologies étrangères à l'appui de son effort de guerre contre l'Ukraine, la Fédération de Russie continue de mettre à rude épreuve les sanctions et les contrôles à l'exportation du gouvernement du Canada. Elle applique une stratégie complexe pour dissimuler sa participation en falsifiant des documents d'expédition et en réacheminant des envois au moyen d'un vaste réseau d'intermédiaires à l'échelle internationale.

Tout comme la Russie, l'Iran essaie toujours de contourner les sanctions et les contrôles à l'exportation du gouvernement du Canada. Le SCRS collabore avec des entreprises canadiennes pour empêcher l'Iran de se procurer des technologies essentielles au développement d'armes conventionnelles perfectionnées. Cette collaboration aide à réduire la capacité de l'Iran à soutenir des activités déstabilisatrices, comme fournir des armes à la Russie pour sa guerre en Ukraine et armer des milices pour qu'elles attaquent les forces du Canada et de ses partenaires au Moyen-Orient.

Efforts du gouvernement du Canada pour atténuer les risques de transferts de technologies

À la fin de décembre 2023, un juge de la Cour fédérale a maintenu la décision d'un agent d'immigration de

refuser la demande de permis d'études au Canada d'un citoyen chinois après avoir conclu que cette personne était interdite de territoire au Canada pour des motifs liés à la sécurité. L'agent soutenait qu'il y avait des motifs raisonnables de croire que la personne pourrait être recrutée ou contrainte par la RPC de se livrer à des activités d'espionnage dirigées contre le Canada ou préjudiciables à ses intérêts. Le juge en chef a rejeté la demande de contrôle judiciaire déposée par le demandeur, maintenant la décision de l'agent d'immigration selon laquelle le demandeur pourrait se livrer à des activités d'espionnage étant donné son expertise dans un secteur de recherche prioritaire pour Beijing (les produits biopharmaceutiques et les produits médicaux de pointe) et son association avec une université chinoise liée à l'industrie de la défense de la RPC. Ces circonstances ont amené Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et la Cour fédérale à conclure que la RPC pourrait avoir recours au demandeur pour mener des activités de collecte non traditionnelles afin de faciliter le transfert en RPC sans autorisation de connaissances et de technologies canadiennes. La décision d'IRCC et de la Cour fédérale est importante dans le contexte de la protection des technologies et des droits de propriété intellectuelle du Canada contre de probables applications dans le contexte militaro-industriel de la RPC. ■

1 Axé sur la mission : Faire face au contexte de la menace

Cybermenaces

Ses solides institutions démocratiques, son économie développée, sa recherche dans certains secteurs novateurs et ses institutions universitaires exemplaires font du Canada une cible de choix pour les cyberactivités d'espionnage, de sabotage et d'ingérence étrangère, qui constituent toutes d'importantes menaces pour la sécurité nationale.

Rôle du SCRS en cybersécurité

Grâce à une étroite collaboration avec des partenaires nationaux et étrangers, le SCRS s'emploie activement à enquêter sur les menaces pour la sécurité du Canada que posent des cyberintervenants hostiles, en particulier de la RPC, de la Russie et de l'Iran, et à les réduire. Pour ce faire, il emploie l'ensemble de ses techniques d'enquête, notamment des sources humaines spécialisées, des formes de collecte nécessitant un mandat et d'autres moyens secrets. Au besoin, il utilise aussi son pouvoir de prendre des mesures de réduction de la menace afin de protéger la sécurité du Canada et de ses infrastructures essentielles.

Le SCRS fournit régulièrement des évaluations du renseignement de haute qualité à ses partenaires gouvernementaux, ce qui leur permet de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles éclairées. Il diffuse aussi ces évaluations et des pistes d'enquêtes à ses partenaires étrangers de confiance, afin de les aider à garantir l'intégrité de l'infrastructure mondiale de l'information, qui est essentielle à la sécurité canadienne.

Ces dernières années, le SCRS joue également un rôle public essentiel dans le domaine de la cybersécurité : il donne des séances d'informations aux secteurs public et privé pour aviser la population canadienne

d'éventuelles failles de cybersécurité et l'aider à adopter des pratiques exemplaires en matière de sécurité. Ses efforts contribuent à renforcer le dispositif de cybersécurité du Canada et à réduire les possibilités d'attaques pour les acteurs hostiles. Pour aider le Canada à rester en alerte et résilient face à l'intensification constante des menaces pour la cybersécurité, il a offert des séances d'information directement à des secteurs d'activité ciblés, des groupes autochtones et des gouvernements, mais aussi fait des exposés et participé à des groupes de discussion lors de conférences s'adressant à des professionnels de la cybersécurité et à des universitaires.

Cybersécurité et géopolitique

L'importance de la géopolitique et de la cybersécurité ainsi que les liens entre elles sont devenus plus manifestes et plus marqués ces dernières années, où l'environnement numérique a transformé la nature et la conduite de la guerre, de l'espionnage, de la diplomatie et du commerce. Les affrontements se déroulent aujourd'hui à la fois dans le monde physique et dans le cyberespace. Des événements comme l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et, plus récemment, le conflit entre Israël et le Hamas ont considérablement renforcé la nécessité de se préparer aux difficultés croisées que présentent les risques actuels sur le plan de la géopolitique et de la cybersécurité.

Tout au long de l'année 2023, les cyberactivités malveillantes visant le Canada ont continué de prendre de l'ampleur et de gagner en complexité : des cyberintervenants ont cherché à servir leurs propres intérêts économiques, politiques, idéologiques et de sécurité au détriment du Canada et de ses alliés. Ces cyberintervenants peuvent être des acteurs étatiques, qui obéissent aux ordres des services de renseignement d'États-nations, ou des acteurs non étatiques, mais tous tentent d'exploiter les faiblesses de systèmes informatiques ou de personnes en vue d'accéder sans autorisation à des systèmes et à des réseaux. Ces auteurs de menace emploient de nouvelles

technologies, comme l'intelligence artificielle (IA), pour perfectionner leurs capacités de cyberattaque.

Le contexte de la menace pour la cybersécurité au Canada change sans cesse et s'adapte aux progrès des nouvelles technologies. L'évolution constante de ces menaces pour le pays montre que l'ensemble du gouvernement du Canada et de la société civile doivent continuer de coopérer pour atténuer cette menace complexe qui ne cesse de s'accroître.

Guerre de l'information

La guerre de l'information en pleine évolution que livrent certains États hostiles fait planer une menace de plus en plus grave sur les démocraties libérales, dont le Canada. Elle passe par des opérations faisant appel à un large éventail de techniques, mais son objectif reste fondamentalement le même : modifier les comportements ou les croyances du public visé par la propagation calculée d'informations ciblées.

Les médias sociaux sont l'un des outils employés par les acteurs hostiles pour diffuser de la désinformation à leurs publics cibles. Bien que les campagnes de désinformation sur les médias sociaux restent relativement simples, leurs effets sur les pans de la population concernés ne doivent pas être pris à la légère.

Rançongiciels

Les rançongiciels, ces logiciels malveillants qui restreignent l'accès à un ordinateur ou à un appareil, ou bien son fonctionnement, jusqu'à réception d'un paiement, restent l'une des cybermenaces les plus lourdes de conséquences pour le Canada et sa population. Leur utilisation est principalement motivée par l'appât du gain, mais des États ont de plus en plus souvent recours à ces outils criminels au service de leurs propres objectifs. Les auteurs de menace qui les emploient visent les cibles ayant le plus d'impact possible, en particulier les infrastructures essentielles, la technologie d'Internet et les systèmes de télécommunication. Les hôpitaux au Canada ont été particulièrement touchés en

2023. Si ces attaques ont provoqué de graves dommages financiers, elles ont aussi entraîné des interruptions des services essentiels et des pertes considérables de données extrêmement sensibles.

Les rançongiciels sont peu coûteux et, comme ils sont toujours largement considérés comme un outil criminel du ressort des services policiers, ils permettent aux acteurs étatiques de dissimuler leur implication. Certains États s'intéressent probablement à la propriété intellectuelle volée par des cybercriminels, voire commettent eux-mêmes ces attaques, même si l'argent ne les intéresse pas, en vue d'acquérir les données de la cible. Les informations exclusives et les données d'identification ainsi recueillies peuvent servir à des activités d'ingérence étrangère, comme le harcèlement, l'extorsion et l'espionnage. En effet, elles peuvent notamment fournir des détails clés sur les habitudes de vie, l'expérience professionnelle et les réseaux d'une personne, donc aider un auteur de menace à l'étape du ciblage.

Cybermenaces étatiques

République populaire de Chine

Les acteurs étatiques de la RPC poursuivent leurs activités de cyberespionnage à grande échelle contre un large éventail de secteurs et de cibles au Canada, dont le gouvernement, les établissements universitaires, le secteur privé et des organisations de la société civile. Par exemple, des cyberintervenants chinois ont mené des campagnes mondiales d'exploitation massive consistant à employer des courriels malveillants pour profiter de failles logicielles, en vue de pirater des centaines d'organisations. Chaque année, les chercheurs en cybersécurité découvrent dans des logiciels ou des appareils populaires des vulnérabilités importantes que les cyberintervenants hostiles peuvent exploiter. De plus, ceux de la RPC essaient activement de repérer des failles encore inconnues du public (on parle de vulnérabilités ou de failles « du jour zéro »). Même une fois révélées publiquement, bon nombre d'entre elles restent sans correctif dans tous les secteurs d'activité, de sorte que la RPC peut exploiter même celles qui remontent à plusieurs années.

En 2023, des cyberintervenants qui seraient liés à la RPC ont utilisé un réseau de robots sur les médias sociaux pour accuser des personnalités politiques canadiennes de comportement criminel et immoral, puis imputer ces allégations à un critique sino-canadien du PCC vivant au Canada. Cette campagne faisait appel à des technologies relativement nouvelles, comme les hypertrucages. Il ne s'agit que d'une des nombreuses façons dont les auteurs de menace peuvent employer les nouvelles technologies.

Par ailleurs, pendant l'année écoulée, il y a aussi eu un changement majeur des cyberactivités menées par la RPC, comme l'a révélé un document public élaboré conjointement par le Groupe des cinq, en partenariat avec le secteur privé. Une opération imputée à Volt Typhoon, un acteur étatique de la RPC, a notamment visé des secteurs liés à l'infrastructure essentielle des États-Unis qui appuient leurs bases militaires. C'est le premier signe public que la RPC s'attaque à des infrastructures à cette échelle. Les secteurs visés englobaient ceux des télécommunications, de l'énergie et du transport. Leur perturbation entraverait les opérations militaires, mais serait aussi lourde de conséquences pour les civils.

De nouvelles publications sur le sujet ont souligné le rôle des petits appareils pour petits bureaux et bureaux à domicile (ou SOHO) dans cette opération et la nécessité de les renforcer.

Fédération de Russie

La Russie a, à maintes reprises, manifesté son intention de faire étalage de sa force au moyen de cyberactivités malveillantes et perturbatrices contre des cibles faisant partie de l'infrastructure essentielle de ses adversaires. Elle coordonne aussi ses opérations avec celles de groupes non étatiques pour mener des cyberactivités liées à la menace contre l'Ukraine et les membres de l'OTAN, dont le Canada. En 2023, des cyberintervenants prorusses ont lancé des attaques peu complexes, mais très visibles, contre des sites Web canadiens. Ce type d'activités appuie la stratégie d'affrontement hybride de Moscou, qui vise à intimider les alliés de l'OTAN et à saper leur soutien à l'Ukraine. À court terme, les cyberintervenants prorusses vont certainement continuer à commettre

contre le Canada et d'autres membres de l'OTAN ce genre de cyberactivités simples à exécuter, peu coûteuses et dont il est facile de se distancier.

Iran

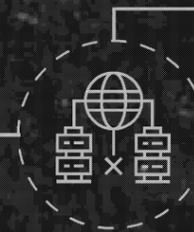
L'Iran combine des cyberattaques à des opérations d'ingérence fondées sur des outils de cyberintervention en vue d'atteindre ses objectifs géopolitiques. Le Canada n'est pas une priorité pour Téhéran, comparé à ses adversaires dans la région du Moyen-Orient, notamment Israël, et aux États-Unis, mais reste une cible pour la collecte opportuniste d'authentifiants, l'hameçonnage et l'exploitation de l'infrastructure numérique visant à faciliter de futures attaques contre des personnes d'intérêt. L'Iran emploie largement les

outils de cyberintervention pour réprimer et manipuler ses détracteurs, sur son territoire comme à l'étranger, y compris les dissidents établis au Canada. Ces pratiques, alliées au contrôle et à la manipulation de plateformes de communication nationales, limitent la capacité de sa population à communiquer et à s'organiser, ce qui contribue à maintenir l'emprise du régime sur le pouvoir.

Inde

Après la détérioration des relations entre le Canada et l'Inde, des cyberactivités peu complexes visant le Canada imputées à des cyberintervenants non étatiques favorables à l'Inde ont été observées. Rien n'indique que le gouvernement de l'Inde soit responsable de ces agissements.

Cyberactivités communes liées à la menace



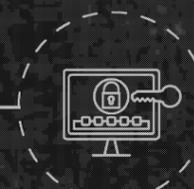
Déni de service distribué (DSD) :

Inonder un serveur Internet de requêtes pour empêcher les utilisateurs d'accéder aux services en ligne et aux sites qui y sont hébergés.



Hameçonnage :

Tromper ou manipuler une personne pour la convaincre de donner des informations ou des biens au mauvais destinataire. Une tactique répandue d'hameçonnage consiste à envoyer des courriels frauduleux qui paraissent légitimes pour inciter un utilisateur ou une utilisatrice à cliquer sur un lien contenant un virus ou à fournir des informations personnelles.



Collecte d'authentifiants :

Voler les informations de connexion d'utilisateurs comme les noms d'utilisateur et les mots de passe afin d'accéder de façon illicite au compte d'une victime.

Face aux nombreuses cybermenaces qui ont visé le Canada en 2023, le SCRS a continué de collaborer avec des partenaires nationaux et étrangers en vue de détecter et de réduire les menaces pour la sécurité nationale. En outre, le SCRS a interagi avec la société civile pour renforcer la compréhension des cybermenaces et la résilience face à elles. ■

1

Axé sur la mission : Faire face au contexte de la menace

Gérer les technologies fondées sur l'IA, une priorité en cybersécurité

Les progrès rapides des technologies fondées sur l'IA ouvrent des possibilités et posent des difficultés pour la sécurité nationale du Canada.

Les progrès constants des technologies fondées sur l'IA en ont fait un sujet brûlant des conversations qu'a eues l'ensemble du gouvernement avec le secteur privé, le milieu universitaire et ses partenaires dans les communautés. L'IA permet de gagner en efficacité, parce qu'elle élimine les tâches répétitives et quelconques : elle permet par exemple de parcourir une quantité infinie de données pour y rechercher un élément en une fraction du temps que cela prendrait à un être humain.

Dans le domaine de la sécurité nationale, l'IA présente à la fois des avantages et des inconvénients. Les technologies qui y font appel peuvent aider les analystes et les agents de renseignement à enquêter sur les menaces pour la sécurité nationale. Employée à bon escient, elle peut servir à détecter des menaces en temps réel et à trier des quantités considérables de

données pour y repérer des indicateurs de menace, des comportements extrémistes ou des activités d'ingérence étrangère. Cependant, ces avantages sont aussi des faiblesses, car les auteurs de menace étatiques et non étatiques continueront de se familiariser avec ces technologies et de les exploiter à des fins malveillantes.

Les auteurs de cybermenace malveillants recourent de plus en plus aux technologies fondées sur l'IA générative pour constituer et enrichir leurs trousseaux d'outils de cyberintervention. En effet, ces technologies peuvent servir à mener des activités de fraude psychologique visant à faciliter la propagation de désinformation en ligne et à manipuler les publics cibles pour les pousser à adopter des points de vue ou à prendre des mesures convenant à l'auteur de la menace. Une de ces technologies, les hypertrucages, pose de

graves problèmes de sécurité. Les hypertrucages consistent à manipuler des contenus à l'aide de l'IA pour modifier ou créer de toutes pièces des images, des voix, des vidéos ou des textes. Ils peuvent servir à montrer n'importe qui ou n'importe quoi dans une situation (une conversation, une activité ou un lieu) dans laquelle elle ou il ne s'est jamais trouvé.

Les adversaires du Canada continuent d'adopter les technologies fondées sur l'IA, donc les cyberactivités malveillantes visant les intérêts, l'infrastructure essentielle, les services publics et la sécurité économique du Canada ne feront que s'intensifier.

Les progrès de l'IA faciliteront la tâche aux auteurs de menace qui souhaitent créer et propager de la désinformation, dont la fausseté sera aussi plus difficile à établir. Il est capital que le SCRS et ses partenaires au gouvernement du Canada continuent d'adopter cette technologie et de l'intégrer à leur travail de manière responsable et éthique, conformément à la Charte canadienne des droits et libertés, pour ne pas donner d'avantage à celles et ceux qui cherchent à ébranler la sécurité nationale et à porter atteinte aux intérêts du Canada et de sa population dans ce domaine crucial. ■



Fredericton (Nouveau-Brunswick).

1

Axé sur la mission : Faire face au contexte de la menace



Extrémisme violent

Qu'il soit à caractère religieux, politique ou idéologique, l'extrémisme violent représente toujours une menace importante pour la sécurité nationale du Canada. Une des priorités du SCRS et de ses partenaires de l'appareil de la sécurité nationale est de suivre ces menaces graves, de faire enquête et d'atténuer les risques.

Même si seul un petit nombre de Canadiennes et de Canadiens sont vraiment prêts à avoir recours à la violence extrémiste à l'appui d'une cause, les conséquences de leurs actes sont toujours dévastatrices pour la sécurité nationale, comme ce fut le cas en 2023 et au cours des années précédentes. À la fin de 2023, le SCRS a observé une hausse des actes de violence extrémiste liés à la menace dirigés contre la sécurité publique.

Extrémisme violent à caractère idéologique

L'extrémisme violent à caractère idéologique (EVCI) représente une menace complexe, qui évolue constamment et qui est alimentée par des entités (individus, cellules, groupes ou réseaux) motivées par une série d'influences plutôt que par un système de croyances unique. Une combinaison de récriminations personnelles et d'opinions extrémistes de nature raciste, antiautoritaire et opposée au genre et à l'identité de genre peut amener quelqu'un à mobiliser d'autres personnes,

à les inciter à commettre des actes de violence ou à leur donner les moyens de passer à l'action.

Principaux événements liés à l'extrémisme violent à caractère idéologique en 2023

L'attaque dans un salon de massage de Toronto : une décision historique

Le 24 février 2020, un mineur (alors âgé de 17 ans) est entré dans le salon de massage Crown Spa de Toronto une épée à la main. Il a tué une employée et blessé deux autres personnes. Il a affirmé faire partie de la communauté des célibataires involontaires (incels) et a tenu ouvertement des propos associés à cette communauté. Le mineur aurait également dit aux ambulanciers avoir eu l'intention de tuer tout le monde qui se trouvait dans l'édifice et aurait ajouté : « Je suis content d'en avoir eu une ». En examinant l'ordinateur portable du mineur, les policiers ont trouvé des images d'Alek Minassian, auteur de l'attaque au camion-bélier commise en 2018 à Toronto, et d'Elliott Rodger, fondateur idéologique du mouvement des incels. Le mineur a affirmé qu'il s'était inspiré de Minassian pour son attaque.

À la fin de 2022, le mineur a plaidé coupable à deux accusations, une de meurtre au premier degré et une de tentative de meurtre. À ce moment-là, aucune accusation connexe de terrorisme n'avait encore été déposée contre lui. Le juge Suhail Akhtar de la Cour supérieure de l'Ontario a délibéré sur la question de savoir si les actes du mineur correspondaient à la définition d'activité terroriste au sens de l'article 83 du *Code criminel* du Canada.

En juin 2023, le juge Akhtar a rendu sa décision, affirmant que les attaques perpétrées correspondaient à la définition d'activité terroriste que donne le *Code criminel* parce qu'elles étaient motivées en tout ou en partie par l'idéologie des incels. Le 28 novembre 2023, l'auteur de l'attaque a été condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant dix ans.



Qu'est-ce que le mouvement des incels?

Le mouvement des incels entre dans la catégorie de la violence fondée sur le genre ou l'identité de genre de l'EVCI. Les incels, contraction d'« involuntary celibates » ou célibataires involontaires, sont essentiellement des communautés d'hommes qui se retrouvent en ligne et qui se définissent par leur incapacité à avoir des relations sexuelles avec des femmes. Ils imputent cette incapacité à leur propre présumée infériorité génétique, convaincus que les femmes ne seront jamais attirées que par les hommes les plus séduisants et à de présumées structures sociétales oppressives (p. ex. le féminisme et la rectitude politique). Ils tiennent les femmes, et la société dans son ensemble, pour responsables de leur situation personnelle. *note* for their personal circumstances.

Il s'agit d'une décision importante parce qu'elle fournit, pour la première fois, des éclaircissements sur la signification de l'adjectif « idéologique » et conclut que la vision du monde des incels constitue une idéologie aux fins des infractions de terrorisme. De plus, il s'agissait de la première fois au Canada qu'un accusé était reconnu coupable d'avoir commis une « activité terroriste motivée par l'idéologie des incels ». Le juge Akhtar a cependant averti que les crimes des incels ne seraient pas tous considérés comme des infractions de terrorisme.

La décision précise également qu'il n'est pas nécessaire d'appartenir à un groupe ou à une structure organisationnelle pour être considéré comme un terroriste.

Qu'est-ce que le mouvement antigendre?

Le mouvement antigendre entre dans la catégorie de la violence fondée sur l'opposition au genre ou à l'idéologie de genre de l'EVCI. Ses membres expriment leur opposition idéologique aux changements socioculturels découlant de l'intégration et de l'acceptation de la théorie du genre, ce qui englobe l'acceptation de la communauté 2ELGBTQIA+.

De nombreuses raisons peuvent pousser des personnes à se joindre à ce mouvement, notamment des croyances découlant de la misogynie, de l'homophobie, de la transphobie, d'interprétations religieuses et de théories du complot, ou encore une crainte généralisée des changements socioculturels. Même si le mouvement antigendre peut collectivement souscrire à des opinions extrémistes, le SCRS estime que seule une petite partie de ses adeptes sont disposés à recourir à la violence grave.

L'attentat de Waterloo : un acte de violence fondé sur l'opposition au genre

Le 28 juin 2023, Geovanny Villalba-Aleman, âgé de 24 ans et récemment diplômé de l'Université de Waterloo, est entré dans un cours d'études sur le genre sur le campus et a poignardé une professeure et deux étudiants avec un couteau de cuisine. Onze accusations ont été déposées contre lui par la suite, dont tentative de meurtre et voies de fait graves. Le 31 août 2023, la poursuite a annoncé qu'elle avait décidé de porter des accusations de terrorisme contre Villalba-Aleman.

L'attentat semble avoir été ciblé et, bien que Villalba-Aleman entretenne diverses récriminations idéologiques, sa principale motivation était probablement son opposition au genre. Ses gestes semblaient découler d'une volonté d'exprimer ses récriminations et d'envoyer un message à ceux qu'il considère comme ses ennemis. Le SCRS estime que l'attentat constitue un acte d'EVCI et représente un exemple de violence fondée sur l'opposition au genre.

Le SCRS est presque certain que la menace de violence que fait peser le mouvement antigendre persistera au

cours de l'année à venir et pense que des extrémistes violents, inspirés par l'attaque à l'Université de Waterloo, pourraient commettre des actes de violence extrême contre la communauté 2ELGBTQIA+ ou contre d'autres cibles qui adhèrent, selon eux, à l'idéologie de genre.

Même si les discours violents ne mènent pas systématiquement (ni même souvent) à la violence extrémiste, au sein du mouvement antigendre, cet écosystème peut être alimenté par d'autres points de vue extrémistes et mener à de la violence grave. Le SCRS estime que les contacts avec des entités qui souscrivent aux discours antigendre peuvent inspirer des personnes ou les inciter à commettre des actes de violence grave contre la communauté 2ELGBTQIA+ ou contre des personnes considérées comme favorables aux politiques et aux événements qui soutiennent l'idéologie de genre.

Arrestations d'importants adeptes de l'extrémisme violent à caractère idéologique

Le 5 juillet 2023, la GRC a arrêté Patrick Gordon MacDonald, auteur et diffuseur d'articles de propagande néonazie liée à l'EVCI établi à Ottawa. MacDonald

produisait des documents de propagande explicites sous le pseudonyme de « Dark Foreigner » et avait de l'influence au sein du mouvement extrémiste violent néonazi international. L'homme d'Ottawa a été accusé d'avoir participé aux activités d'un groupe terroriste, d'avoir facilité les activités d'un groupe terroriste et d'avoir perpétré une infraction pour un groupe terroriste. Dans son communiqué, la GRC a fait remarquer que l'arrestation de MacDonald représentait la première fois au Canada qu'un adepte d'une idéologie violente d'extrême droite est accusé à la fois de terrorisme et de propagande haineuse.

Le 6 décembre 2023, la GRC a arrêté deux Ontariens, Matthew Althorpe et Kristoffer Nippak, accusés de terrorisme en raison de leur présumée participation à la création de manifestes et de vidéos de recrutement à l'appui du mouvement néonazi international. Les deux hommes auraient rédigé des manifestes du collectif Terrorgram et des vidéos de recrutement de la Division Atomwaffen. Le collectif Terrorgram est un groupe de chaînes en ligne contenant de l'idéologie néonazie et des guides pour commettre des actes de violence raciste, tandis que la Division Atomwaffen est un groupe néonazi inscrit sur la liste des entités terroristes du Canada, de

l'Australie et du Royaume-Uni qui appelle à la violence contre des groupes raciaux, religieux et ethniques, entre autres, pour faciliter l'effondrement de la société. Le SCRS a prêté main-forte à la GRC dans le cadre de cette enquête et les renseignements qu'il a fournis ont été pour beaucoup dans l'obtention de ce résultat.

Extrémisme violent à caractère politique

L'extrémisme violent à caractère politique (EVCP) encourage le recours à la violence pour instaurer de nouveaux régimes politiques ou modifier les structures et les normes de régimes existants. L'événement lié à l'EVCP le plus marquant en 2023 a été l'attaque et la prise d'otages perpétrées par le Hamas en octobre en Israël, qui ont fait plus d'un millier de morts, dont sept Canadiens. L'attaque et le conflit qui s'en est suivi ont attiré l'attention d'extrémistes violents et d'organisations extrémistes violentes (OEV) partout dans le monde et ont entraîné une augmentation des crimes haineux antisémites et islamophobes au Canada.

Extrémisme violent à caractère idéologique



Extrémisme violent à caractère religieux

L'extrémisme violent à caractère religieux (EVCR) encourage le recours à la violence dans le cadre d'une lutte spirituelle contre un système jugé immoral. Comme ceux d'autres mouvements terroristes, les adeptes de l'EVCR commettent des actes de violence dans le but d'intimider d'autres personnes ou de les contraindre à faire ce qu'ils souhaitent.

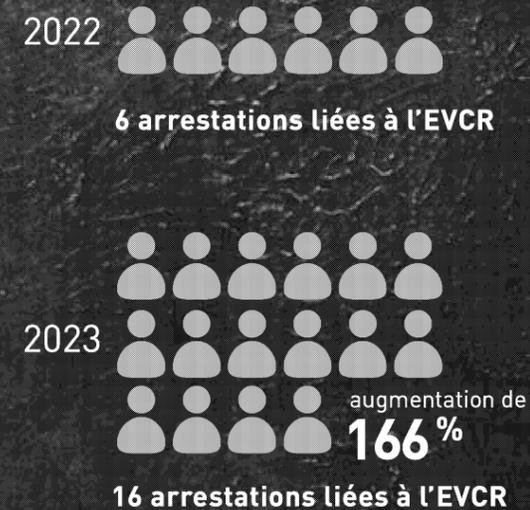
L'année 2023 a été marquée par l'élimination de plusieurs membres importants de Daech, dont un ancien calife et des personnes impliquées dans la planification d'attentats terroristes en Europe. Si la suppression de ces personnages clés est un facteur important dans la lutte contre les objectifs de Daech, leur décès n'a aucune incidence sur la capacité du groupe à inciter des gens à commettre des attentats. En avril 2023, le partisan de Daech Abdul Aziz Kawam a été arrêté pour avoir poignardé un passager à bord d'un autobus à Surrey (Colombie-Britannique) et doit maintenant répondre à quatre accusations de terrorisme. Plus récemment, des partisans de Daech ont commis des attentats en Europe en octobre et en décembre à la suite de l'appel à la violence lancé par Daech en réaction aux autodafés du Coran dans des pays occidentaux. Le SCRS estime que des attentats inspirés continueront d'être commis un peu partout dans le monde en 2024, à un rythme imprévisible, liés en partie à l'actualité internationale, aux messages de Daech et aux motivations individuelles des agresseurs impliqués.

En 2023, la menace que représente l'EVCR au Canada s'est accrue, comme en témoigne l'augmentation du nombre des arrestations effectuées. Les adeptes canadiens de l'EVCR, principalement des individus ou de petits groupes inspirés par Daech, al-Qaïda ou le conflit entre Israël et le Hamas, peuvent se mobiliser à la violence rapidement. Ces adeptes de l'EVCR préfèrent avoir recours à des moyens peu complexes contre des cibles faciles : une personne ou un groupe, un endroit ou une chose auxquels le public a facilement accès et qui sont généralement laissés sans protection.

En juin, Zakarya Rida Hussein a été arrêté et accusé d'avoir publié sur Tiktok une vidéo qui a facilité ou fait progresser des activités terroristes d'al-Qaïda et de Daech. Dans le cadre de la même enquête relative à la sécurité nationale, trois mineurs ont été arrêtés et soupçonnés d'infractions liées au terrorisme en raison de leurs activités liées à l'EVCR, respectivement en juin, en octobre et en décembre. En décembre, Hussein a plaidé coupable à une accusation de terrorisme liée à ses activités de recrutement en ligne en prévision d'un attentat qui devait être perpétré pendant le mois de la Fierté.

Les adeptes canadiens de l'EVCR diffusent largement des discours anti-2ELGBTQIA+ et antisémites sur les médias sociaux et les forums en ligne, augmentant le risque que les membres de ces communautés soient victimes de violence extrémiste et exposant les jeunes vulnérables à la propagande liée à l'EVCR à un risque plus élevé de se radicaliser sur les plateformes en ligne. Les dirigeants charismatiques de groupes liés à l'EVCR au Canada continuent d'utiliser l'actualité internationale pour amplifier leur propagande en vue de radicaliser et de recruter des personnes vulnérables tout en incitant leurs membres à commettre des actes de violence au pays et à se rendre dans les zones de conflit à l'étranger. Le SCRS croit donc que les adeptes canadiens de l'EVCR continueront de représenter une menace pour le Canada en 2024.

Le SCRS estime que l'EVCR subit un changement générationnel qui remet en cause les cheminements usuels vers la radicalisation et la mobilisation. Le phénomène des extrémistes violents qui se réclament d'idéologies très personnalisées et parfois contradictoires qu'ils utilisent pour justifier leurs actes de violence a pris de l'ampleur récemment. Des environnements en ligne anonymes et permissifs ont concrètement réduit les obstacles à l'extrémisme, comme l'âge, les parents et les enseignants. Les adeptes de l'EVCR sont actuellement les plus jeunes de l'histoire moderne et le virage vers la radicalisation en ligne sans dirigeant a probablement contribué à l'émergence de la tendance idéologique à l'extrémisme violent et hybride observée de nos jours chez les jeunes adeptes de l'EVCR.



Travailler en partenariat pour réduire la menace que représente l'extrémisme violent

Le SCRS a continué d'enquêter sur la menace que l'extrémisme violent représente pour la sécurité nationale en 2023. Pour des raisons évidentes, la majorité de ses opérations antiterroristes doivent demeurer classifiées, mais le SCRS a joué un rôle actif dans l'arrestation par la GRC en décembre d'un jeune d'Ottawa qui planifiait un attentat terroriste dans la capitale nationale. Le SCRS est fier d'avoir contribué à ce résultat positif, qui a permis d'éviter des pertes de vie qui auraient pu être considérables.

Pour protéger la sécurité publique et faire face à la menace que les extrémistes violents représentent toujours au Canada et à l'échelle internationale, le SCRS continuera d'enquêter sur les activités

Voyageurs extrémistes canadiens

- Les voyageurs extrémistes canadiens (VEC) sont des individus qui ont un lien avec le Canada, c'est-à-dire qu'ils ont la citoyenneté canadienne, sont titulaires de la résidence permanente ou détiennent un visa valide et qui sont soupçonnés d'avoir quitté le pays pour participer à des activités liées au terrorisme à l'étranger.
- À l'heure actuelle, les VEC représentent une menace à caractère religieux pour le Canada.
- Le SCRS sait qu'un petit nombre de Canadiens et de Canadiennes aspirent à partir pour se joindre à des groupes d'adeptes de l'EVCR au Moyen-Orient, en Afghanistan et en Afrique.
- En 2023, six VEC affiliées à Daech qui étaient dans des camps de personnes déplacées en Syrie sont rentrées au Canada avec leurs enfants.

des extrémistes et de réduire la menace qu'elles représentent en collaboration avec ses partenaires de l'appareil de la sécurité et du renseignement et les organismes d'application de la loi. ■

1

Axé sur la mission : Faire face au contexte de la menace

Filtrage de sécurité

Les programmes de filtrage de sécurité pour le gouvernement et de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté du SCRS constituent la première ligne de défense contre les personnes qui pourraient menacer la sécurité nationale du Canada, en accédant aux données, aux recherches et aux informations du gouvernement du Canada ou en obtenant un statut au Canada en passant par le processus d'immigration.

Dans le cadre d'un processus global visant à aider les ministères et organismes fédéraux à prendre des décisions concernant l'octroi, le refus ou la révocation d'une cote de sécurité, le programme de filtrage de sécurité pour le gouvernement du SCRS fournit des évaluations de sécurité afin d'empêcher des personnes suscitant des préoccupations sur le plan de la sécurité d'avoir accès à des informations

classifiées ou sensibles ou encore à des sites sensibles, comme les installations aéroportuaires, maritimes et nucléaires. La décision d'accorder, de refuser ou de révoquer une cote de sécurité incombe toutefois au ministère ou à l'organisme fédéral concerné, et non au SCRS. En 2023, le SCRS a reçu 146 000 demandes de conseils dans le cadre du programme de filtrage de sécurité pour le gouvernement.

Programme de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

2023	DEMANDES REÇUES*
21 600	Résidence permanente (présentées au Canada et de l'étranger)
128 900	Réfugiés (contrôle de sécurité préliminaire**)
296 300	Citoyenneté
46 400	Résidents temporaires
493 200	TOTAL

Programme de filtrage de sécurité pour le gouvernement

2023	DEMANDES REÇUES*
64 300	Ministères et organismes fédéraux
8 100	Programme EXPRES
55 300	Transports Canada (installations aéroportuaires et maritimes)
2 800	Cité parlementaire
10 400	Installations nucléaires
100	Provinces
600	Filtrage pour d'autres pays***
1 900	Accréditations en vue d'événements spéciaux
2 500	Autres
146 000	TOTAL

*Les chiffres ont été arrondis.

**Personnes qui demandent l'asile au Canada ou à un point d'entrée.

***Évaluations de sécurité fournies à des gouvernements provinciaux ou étrangers ainsi qu'à des organisations internationales lorsque des Canadiens souhaitent obtenir un emploi qui nécessite une autorisation d'accès à des informations ou à des sites sensibles dans un autre pays.

Les responsables du programme de filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté du SCRS donnent des conseils en matière de sécurité à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) sur les personnes susceptibles de représenter une menace pour la sécurité nationale qui cherchent à entrer au Canada ou à y obtenir un statut. En 2023, le SCRS a reçu 493 200 demandes de filtrage de sécurité d'IRCC et de l'ASFC. IRCC tient compte des conseils du SCRS lorsqu'il prend une décision finale sur l'interdiction de territoire d'un demandeur.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à effectuer le filtrage de sécurité des dossiers de tous les demandeurs d'asile adultes. Le nombre de demandeurs d'asile au Canada (aussi appelé le contrôle de sécurité préliminaire) a augmenté rapidement au cours des cinq dernières années et continue d'augmenter chaque année, créant des pressions aux points d'entrée et causant des retards dans le processus et des pressions sur le système d'octroi de l'asile. Le SCRS a joué un rôle déterminant dans le programme humanitaire du gouvernement du Canada visant à réinstaller au Canada 40 000 Afghans fuyant le conflit en Afghanistan. Dans la dernière partie de ce programme, les agents chargés de filtrer les dossiers des réfugiés afghans ont dû de toute urgence mettre l'accent sur ceux qui résidaient temporairement au Pakistan parce que le gouvernement pakistanais avait affirmé avoir l'intention d'arrêter ou d'expulser (vers l'Afghanistan) des milliers d'Afghans déplacés.

Au début de 2023, le gouvernement fédéral a accepté de rapatrier six Canadiennes et leurs enfants que les autorités kurdes gardaient dans des camps de personnes déplacées en Syrie parce qu'elles soupçonnaient ces Canadiennes d'être membres de Daech à titre de voyageuses extrémistes canadiennes (VEC). Le SCRS a fourni des conseils sur les menaces pour la sécurité que représentaient ces VEC et a collaboré avec la GRC et le Service des poursuites pénales du Canada pour déposer des accusations contre elles lorsqu'elles sont revenues au pays et les obliger à signer des engagements de ne pas troubler l'ordre public liés au terrorisme afin d'atténuer d'éventuelles menaces pour la sécurité nationale. En plus de ces Canadiennes, il y avait aussi des mères non canadiennes d'enfants canadiens dans ces camps. L'équipe du programme de filtrage des demandes d'immigration a joué un rôle actif dans l'évaluation du risque que ces non-Canadiennes pourraient représenter pour la sécurité nationale si elles obtenaient un statut au Canada.

À la fin de 2023, l'intensité des combats entre Israël et le Hamas a fait naître la perspective d'une crise plus large au Moyen-Orient. Le gouvernement du Canada a donc pris des mesures pour aider les Canadiens et les Canadiennes ainsi que les membres de leur famille à se mettre à l'abri, notamment en facilitant leur départ par le point de passage frontalier de Rafah, entre Gaza et l'Égypte. Le SCRS s'occupe de filtrer les demandes de visa de ressortissants étrangers ayant des liens avec le Canada qui cherchent à fuir le conflit. ■



Au nord de Moose Jaw (Saskatchewan).

1

Axé sur la mission : Faire face au contexte de la menace

Centre intégré d'évaluation du terrorisme

Le Centre intégré d'évaluation du terrorisme met à profit des données, des informations et des renseignements de toutes sources pour fournir à point nommé des évaluations rigoureuses et objectives afin d'aider les décideurs et les partenaires de l'appareil de la sécurité à protéger la population canadienne et à servir les intérêts canadiens.

Le Centre intégré d'évaluation du terrorisme (CIET) est à la fois une composante fonctionnelle d'analyse du SCRS et une ressource à la disposition de la communauté. Il mène ses activités conformément aux dispositions et aux pouvoirs de la *Loi sur le SCRS*.

L'analyse intégrée est particulièrement utile aux décideurs en matière de sécurité nationale dans les moments difficiles. De nos jours, le terrorisme, la polarisation des problèmes sociaux, la concurrence entre grandes puissances, l'insécurité alimentaire et l'innovation technologique se croisent abondamment.

Le CIET s'efforce de répondre aux besoins d'une série de clients, dont le gouvernement fédéral, les organismes d'application de la loi et les partenaires liés aux infrastructures, en publiant à point nommé des évaluations arborant différents niveaux de classification. En 2023, le ministre a donné au CIET la directive de commencer à évaluer toutes les menaces pour la sécurité nationale dirigées contre les représentants publics.

Les quatre axes opérationnels des activités du CIET

- 1 Faire rapport sur les menaces, les tendances et les événements liés au terrorisme.
- 2 Évaluer le niveau de la menace terroriste au Canada et formuler des recommandations à cet égard.
- 3 Évaluer et établir les niveaux de la menace terroriste qui pèse sur les intérêts canadiens dans le monde, notamment sur les événements spéciaux et les personnes jouissant d'une protection internationale.
- 4 Élaborer des évaluations stratégiques de l'ensemble des menaces qui pèsent sur les représentants publics.

Tendances pour 2023 et perspectives

À la suite d'une augmentation subite de l'extrémisme violent à caractère idéologique (EVCI) en 2022 et, à la fin de 2023, d'une hausse de la prévalence de l'extrémisme violent à caractère religieux (EVCR), le CIET estime qu'il est tout aussi possible qu'un attentat lié à l'EVCI ou à l'EVCR soit commis au Canada en 2024. Il continuera donc de soutenir les ministères et organismes responsables des mesures d'atténuation des risques.

Les discours violents et les actes criminels contre la communauté 2ELGBTQIA+, les communautés juives et musulmanes, les représentants publics et les institutions démocratiques au Canada sont une tendance de 2023 qui se maintiendra en 2024. Le CIET estime que le conflit au Moyen-Orient exacerbera le phénomène de la propagande violente et des menaces propagées en ligne en 2024.

Tout au long de 2023, le niveau de la menace terroriste au Canada est demeuré modéré, ce qui signifie qu'un acte de violence terroriste pourrait être commis au cours des 12 prochains mois. Le niveau de la menace terroriste au Canada est modéré depuis 2014.

En 2024, le CIET célébrera son 20^e anniversaire et continuera d'offrir ses services pour protéger la population canadienne et servir les intérêts canadiens au pays et à l'étranger. ■

2

Axé sur les partenariats : Collaborer avec la population canadienne et les partenaires



Le pont Angus L. Macdonald, qui relie Halifax et Dartmouth (Nouvelle-Écosse), au crépuscule.

Perspective de la haute direction – la sous-directrice des Politiques et des Partenariats stratégiques

Pleins feux sur l'établissement d'un SCRS stratégique, transparent et responsable

Nicole Giles, sous-ministre adjointe principale et sous-directrice des Politiques et des Partenariats stratégiques, est responsable de l'élaboration des politiques stratégiques et des mesures législatives ainsi que du renforcement des principaux partenariats et de la collaboration avec les organismes de surveillance, le gouvernement du Canada et l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

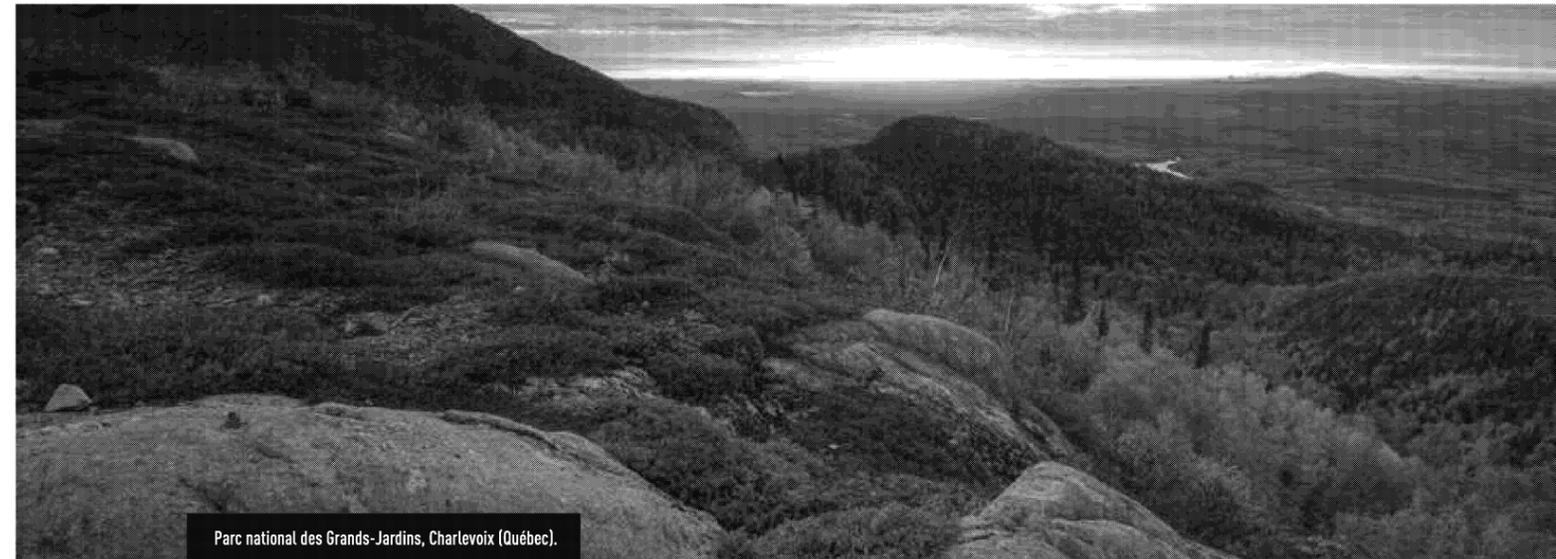
Je suis arrivée au SCRS à la fin de 2022, après avoir consacré la majeure partie de ma carrière aux questions internationales pour le gouvernement du Canada, tant au pays qu'à titre d'ambassadrice à l'étranger. Tous les jours, je mets ces expériences à profit, y compris la période que j'ai passée dans le milieu universitaire, pour aider à renforcer le SCRS et la sécurité nationale du Canada.

Le mandat du Bureau des politiques et des partenariats stratégiques est simple : faciliter la mission. Pour atteindre cet objectif important, le bureau s'assure que le SCRS est bien placé pour orienter et régler de manière stratégique toutes les questions complexes relatives aux politiques et aux opérations qui ont une incidence sur ses activités quotidiennes. Il est aussi le plus ardent défenseur de la collaboration du SCRS

avec ses partenaires au gouvernement, le Parlement, les provinces et les territoires, les gouvernements autochtones, les organisations communautaires et le public canadien, son plus important partenaire. Son approche stratégique repose sur trois grandes priorités : la stratégie, la transparence et la responsabilisation.

Premièrement, nous devons nous assurer que la mise en œuvre des politiques et des mesures législatives du gouvernement du Canada est régie par un solide cadre de mesures communes à l'ensemble du SCRS, des opérations aux politiques. Cette façon de faire permet également au SCRS de collaborer plus efficacement avec ses partenaires au sein du gouvernement du Canada sur les questions de sécurité nationale.

Le SCRS s'est doté récemment d'un important cadre d'application de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique



Parc national des Grands-Jardins, Charlevoix (Québec).

(SIP) du gouvernement du Canada. Ce cadre, qui s'appuie sur la SIP, oriente toutes les activités du SCRS dans cette région. Conformément à la SIP, le SCRS collabore davantage et approfondit ses relations avec les principaux partenaires régionaux qui, en échange, lui permettent de mieux faire face aux menaces et aux activités hostiles en provenance de la région pour mieux protéger la sécurité nationale et la prospérité économique du Canada.

Le Cadre pour l'Arctique et le Nord du Canada du SCRS est un autre cadre stratégique important qui oriente la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. En 2023, le SCRS a créé un précédent en étant le premier service de renseignement au monde à appliquer un plan d'action pour réaliser les objectifs de la Déclaration. Ce cadre important fondé sur la réconciliation et la coopération aidera le SCRS à approfondir et à renforcer ses relations avec les gouvernements, les organisations, les communautés et les peuples autochtones, qui ont tous un rôle de premier plan à jouer dans la protection de la sécurité nationale.

Des cadres stratégiques orientent toutes les initiatives de collaboration du SCRS. En octobre, je suis allée à Iqaluit pour parler d'établir des relations et une collaboration plus étroites sur les questions de sécurité avec le gouvernement du Nunavut et d'autres importants partenaires de l'Arctique. Au cours d'une séance de l'assemblée législative du Nunavut, j'ai eu l'honneur d'être reconnue officiellement, au nom du

SCRS, par le premier ministre P.J. Akeeagok, qui a remercié le SCRS pour ses relations régulières avec ses partenaires régionaux et pour avoir haussé le niveau de priorité de la sécurité de l'Arctique et du Nord du Canada. La collaboration et la communication sont essentielles pour établir des partenariats solides et renforcer la confiance entre la population canadienne et son service de renseignement de sécurité.

La transparence demeure l'une de nos plus grandes priorités. C'est pourquoi nous nous efforçons de veiller à ce que le SCRS soit aussi transparent que possible avec la population canadienne au sujet du rôle important qu'il joue dans la protection de la sécurité nationale tout en veillant à protéger ses sources et ses méthodes. Il est temps pour le SCRS non seulement de sortir de l'ombre, mais aussi d'être celui qui éclaire le chemin. Les Canadiens et les Canadiennes auront peut-être remarqué au cours des dernières années que le SCRS communique plus que jamais avec le public. C'est évident dans nos récentes reconnaissances publiques du rôle essentiel joué par le SCRS dans d'importantes enquêtes sur la sécurité nationale, dans notre collaboration croissante avec les médias, dans la publication de notre Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) détaillée et dans les principaux documents publics, comme le présent rapport public, auquel des membres clés de la haute direction du SCRS ont participé pour la première fois.

Même pour un service de renseignement de sécurité, la transparence est pertinente et essentielle, surtout si nous

voulons rebâtir la confiance avec tous ceux et celles que nous servons. Elle permet à la population canadienne de mieux comprendre ce que nous faisons, ce qui mène à une discussion plus éclairée sur la sécurité nationale et sa résilience face aux menaces. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de publier des statistiques opérationnelles dans le rapport public de cette année, que vous trouverez aux pages 25 et 74.

La véritable responsabilisation se bâtit brique par brique sur une solide fondation de transparence, ce qui constitue la troisième priorité. Comme il est primordial de rendre des comptes à la population canadienne et au Parlement pour mériter et conserver leur confiance,

nous priorisons nos relations avec des organismes de l'extérieur comme l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR), le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR), la Cour fédérale et le commissaire au renseignement. Nous accueillons positivement les examens de nos activités que ces organismes réalisent et leurs recommandations parce que nous sommes une organisation axée sur l'apprentissage qui cherche constamment à s'améliorer. En 2023, nous avons connu une augmentation de 300 % du nombre de demandes d'informations et de séances d'information, auxquelles nous avons répondu parce que nous voulions être certains que les organismes de surveillance

disposaient des informations nécessaires pour effectuer des examens approfondis. Pour renforcer la transparence et l'obligation de rendre compte, le SCRS a commencé à publier ses réponses aux recommandations de ces organismes pour faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes connaissent sa position sur certaines questions et les mesures qu'il prendra pour s'y attaquer. Les comparutions devant le Parlement sont un autre mécanisme important de responsabilisation et de transparence. En 2023, des membres de la haute direction du SCRS, dont moi-même, ont comparu devant divers comités parlementaires pour discuter de sujets liés à la sécurité de la recherche et à l'ingérence étrangère dans les élections.

Pour faciliter efficacement sa mission, le SCRS doit être stratégique, transparent et responsable. Il faut du temps pour bâtir la confiance et des relations solides. Par le passé, les Canadiennes et les Canadiens ne connaissaient pas leur service de renseignement de sécurité et la façon dont il les protège. Il faut que cela change. Nous affrontons actuellement un contexte de la menace de plus en plus complexe et le SCRS doit être mieux placé pour intervenir efficacement et contrer ces menaces. La population canadienne doit aussi être mieux informée des préoccupations liées à la sécurité nationale. Chacun doit faire sa part pour protéger la sécurité et la prospérité du Canada et le SCRS continuera d'inclure l'ensemble des Canadiens dans cet effort collectif. ■



Il est temps pour le SCRS non seulement de sortir de l'ombre, mais d'éclairer le chemin.

Nicole Giles, sous-directrice des Politiques et des Partenariats stratégiques.



Chutes Rideau, Ottawa (Ontario).

2

Axé sur les partenariats : Collaborer avec la population canadienne et les partenaires

Établir des partenariats par la collaboration

Depuis quelques années, le SCRS met l'accent sur la collaboration avec des intervenants externes parce que la lutte contre les menaces qui pèsent sur la sécurité nationale de toute la société nécessite un effort concerté de toute la société.

Le monde de la sécurité nationale et du renseignement a évolué rapidement au cours des dernières années, tout comme notre façon de travailler. Pour faire face à son engagement d'assurer la sécurité et la prospérité de tous les membres de la population canadienne, le SCRS continue de multiplier les activités de liaison avec la société civile. Les relations fortes que le SCRS entretient avec ses partenaires au sein des collectivités, des entreprises et des universités sont essentielles au renforcement de la résilience face aux menaces pour la sécurité nationale. Il est fondamental qu'il mérite la confiance de la population canadienne pour voir ses efforts récompensés.

Liaison-recherche

En 2023, le SCRS a tenu neuf présentations virtuelles d'experts, produit 17 rapports qui lui avaient été commandés, animé six tables rondes d'experts et fourni des conseils d'experts à plusieurs organismes chargés de conseiller le gouvernement du Canada sur des questions de financement et qui travaillent avec la société civile et des organisations communautaires pour lutter contre l'extrémisme violent.

Le 24 mai 2023, le SCRS a tenu son premier atelier hybride depuis la pandémie qui portait sur les menaces que représentent les technologies d'hypertrucage dans

Évolution de la désinformation : UN AVENIR « HYPERTRUQUÉ »



les campagnes de désinformation. L'atelier était axé sur les travaux de huit éminents spécialistes de la recherche dans les sources ouvertes et a réuni 130 représentants du gouvernement du Canada et d'administrations étrangères ainsi que certains membres du secteur privé et du milieu universitaire. Le SCRS a publié le résumé et les conclusions de cet atelier dans un rapport intitulé *Évolution de la désinformation : un avenir « hypertrucé »*, qui se trouve sur son [site Web](#)⁴.

Collaboration avec les partenaires

En 2023, le SCRS a mené 147 activités de liaison avec divers partenaires dans de multiples secteurs. Ces activités visent à établir des relations avec les Canadiens et les Canadiennes, à travailler à leurs côtés et à apprendre directement d'eux. Cette année a marqué plusieurs jalons.

Pour contribuer à la sécurité de l'Arctique et du Nord du Canada, le SCRS a rencontré à maintes reprises ses partenaires de l'Arctique et du Nord, dont des gouvernements, des communautés et des groupes autochtones. En mars, il a fait un exposé au Inuit Technology Forum à Iqaluit. Cet exposé, auquel les participants ont eu accès en inuktitut, mettait l'accent sur les cybermenaces qui pèsent sur la sécurité du Canada. En novembre, le SCRS, l'Inuit Tapiriit Kanatami et le Bureau du Conseil privé ont mis en place un mécanisme qui aide les dirigeants inuits à avoir accès à des services de filtrage de sécurité. Ce jalon important facilitera l'échange d'informations tout en soutenant l'autodétermination des Inuits.

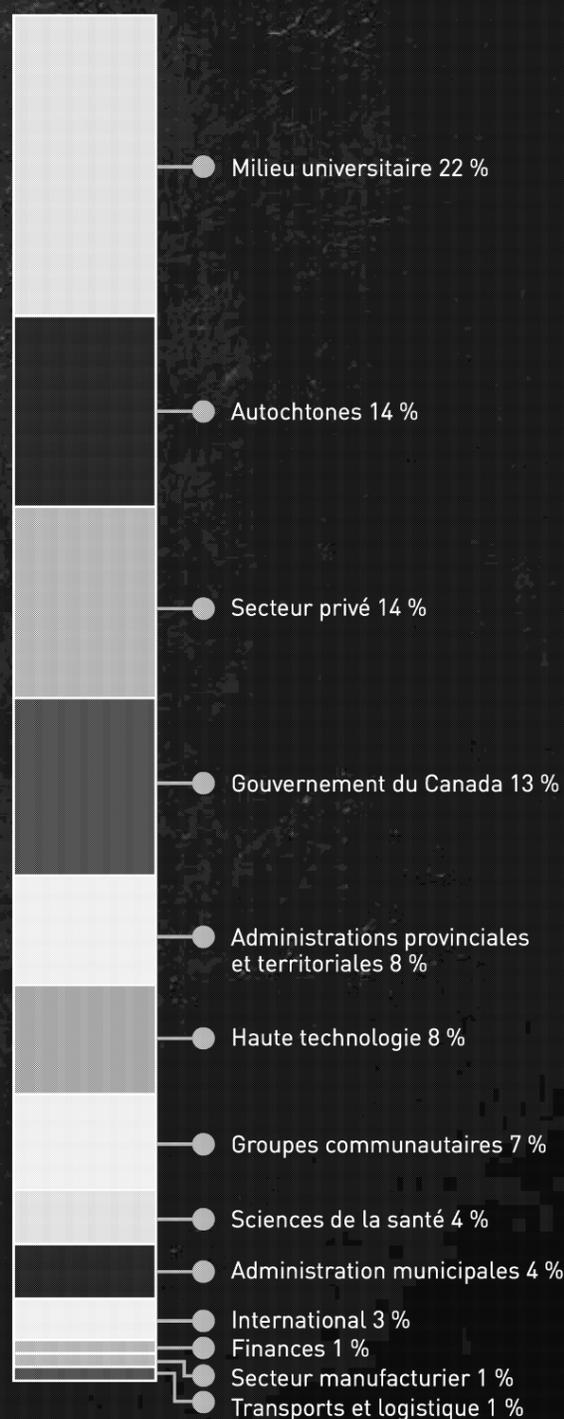
En plus d'emprunter les voies de liaison et de collaboration traditionnelles, les membres de la haute direction du SCRS ont participé à un plus grand nombre d'événements publics. En 2023,

la directrice adjointe des Exigences à l'époque, Cherie Henderson, a parlé au Canadian Security Showcase des derniers développements dans le contexte de la sécurité, de l'importance des partenariats opérationnels et de l'examen de nouvelles méthodes pour protéger la sécurité nationale.

En septembre, le directeur a prononcé l'allocation principale à la réunion des membres du Conseil canadien des affaires (CCA), réseau réunissant les chefs de direction des 170 plus grandes entreprises canadiennes, qui ensemble emploient des millions de Canadiens et de Canadiennes et représentent 50 % du produit intérieur brut total du secteur privé au Canada. Dans son allocution, il a mentionné que des acteurs étatiques étrangers, comme la RPC, prennent pour cible le secteur canadien de l'innovation et de l'industrie. Le lien fort qui unit le SCRS et le CCA montre bien que le SCRS travaille à accroître la résilience du secteur privé face à l'ingérence étrangère, afin que les emplois, les technologies et les droits de propriété intellectuelle canadiens soient protégés. Le rapport publié en 2023 par le CCA, *La sécurité économique est la sécurité nationale*, est un des résultats de cet important partenariat.

Le 11 décembre, le directeur a livré son discours annuel au Musée canadien pour les droits de la personne à Winnipeg (Manitoba). Le thème de ce discours était le lien entre les droits de la personne et la sécurité nationale. Le directeur a indiqué que les menaces qui pèsent sur la sécurité nationale sont de plus en plus complexes et vont en s'intensifiant, que le SCRS déploie des efforts pour faire respecter et défendre les droits de la personne et la démocratie dans un contexte où la menace géopolitique évolue rapidement et que pour faire face aux menaces avec succès, il faut travailler en partenariat avec la société civile. Il s'agissait de la première fois que le directeur prononçait son discours annuel en présence de journalistes. ■

Pourcentages des activités de liaison du SCRS par secteur



Vallée Akshayuk, île de Baffin (Nunavut).

Politiques et responsabilisation

Pour protéger la sécurité nationale et les intérêts du Canada, le SCRS doit être une organisation régie par les politiques qui est responsable devant la population canadienne et le Parlement.

Cadre pour l'Arctique et le Nord du Canada

À l'automne 2023, le SCRS a présenté sous sa forme définitive son Cadre pour l'Arctique et le Nord du Canada, qui décrit l'approche stratégique et coordonnée de sa mobilisation dans la région. La stratégie détaillée prévue dans ce cadre orientera les efforts du SCRS pour renforcer ses relations actuelles avec ses partenaires et jouer un rôle plus important dans la région pour aider à la protéger contre les menaces envers la sécurité nationale, comme l'espionnage, l'ingérence étrangère et les initiatives économiques illicites, qui visent toutes fondamentalement à saper la souveraineté du Canada.

Le SCRS a le mandat et les moyens de soutenir la sécurité et les intérêts économiques du Canada tout en renforçant la résilience canadienne face aux activités d'États hostiles qui prennent l'Arctique et le Nord pour cible. Conformément au cadre, il augmentera ses ressources et intensifiera ses enquêtes dans la région afin de recueillir des informations sur les présumées menaces envers la sécurité nationale, soutiendra les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux actifs dans la région et atténuera et réduira les menaces qui pèsent sur la sécurité et l'économie des gouvernements et des communautés ainsi que sur les intérêts du Canada dans la région de l'Arctique et du Nord.

Les peuples autochtones sont au cœur du cadre parce qu'ils possèdent des connaissances cruciales sur les défis propres à la sécurité régionale. Le SCRS continuera d'établir des liens et des partenariats avec les peuples, les gouvernements et les communautés autochtones, dont les points de vue et le soutien jouent un rôle de premier plan dans la protection de la souveraineté de l'Arctique et du Nord du Canada contre des acteurs étatiques hostiles.

Stratégie pour l'Indo-Pacifique

En 2023, le SCRS a continué de mettre en œuvre son cadre phare d'application de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, qui orientera les activités de toutes ses composantes dans la région à mesure qu'il développera des partenariats et des collaborations avec certains organismes de la région Indo-Pacifique et qu'il renforcera la coordination avec les plus proches alliés du Canada sur les priorités communes.

De plus, le SCRS mettra l'accent sur l'accroissement de sa capacité de contrer les menaces et les activités hostiles en provenance de la région, notamment les activités d'ingérence, d'espionnage, de cyberattaque et de désinformation ou de mésinformation d'acteurs étatiques hostiles. Les fonds alloués à la Stratégie pour l'Indo-Pacifique serviront à améliorer les moyens de collecte et d'analyse à l'appui de la tenue d'enquêtes prolongées sur ces menaces. De plus, les ressources affectées à la Stratégie renforceront la capacité du SCRS de lutter contre les menaces intérieures. Dans le cadre de la Stratégie, le SCRS informera systématiquement ses partenaires canadiens des risques liés à leur participation accrue dans la région de l'Indo-Pacifique, notamment d'autres ministères et organismes fédéraux, des organisations non gouvernementales, des universités et des organisations de la société civile représentant les principaux intervenants et communautés au Canada ayant un lien avec la région.

Consulter la population canadienne : Consultations au sujet de la *Loi sur le SCRS*

Le 24 novembre, le gouvernement du Canada a lancé des consultations sur l'apport de modifications législatives ciblées visant à renforcer la capacité du SCRS de lutter contre l'ingérence étrangère. En collaboration avec ses partenaires au gouvernement du Canada, le SCRS a commencé à consulter les Canadiens, notamment des groupes communautaires, des gens d'affaires, des universitaires et des gouvernements autochtones sur les modifications proposées à la *Loi sur le SCRS*. Ces consultations et les modifications proposées représentent l'occasion la plus prometteuse qu'a eue le SCRS ces dernières années de pallier des lacunes graves et de se doter de moyens d'action adaptés au XXI^e siècle.

Le contexte actuel de la menace est très différent de celui auquel le Canada faisait face en 1984. Cette différence est particulièrement évidente lorsqu'on pense aux menaces découlant de l'ingérence étrangère ou des progrès de la technologie et de l'analytique des données. Le SCRS est aux prises avec des difficultés importantes parce qu'il continue de se fier à des pouvoirs conçus à et pour une époque révolue.

Les auteurs de menace peuvent se fondre dans le décor, répandre de la désinformation, siphonner les données personnelles de Canadiennes et de Canadiens et influencer le débat public. Les activités liées à la menace couvent souvent en ligne, où il est difficile de repérer et d'identifier les auteurs de menace en raison de la grande disponibilité des outils que la population et les entreprises canadiennes utilisent pour protéger leurs renseignements personnels.

Pour répondre à ces préoccupations, le SCRS et ses partenaires au sein du gouvernement du Canada ont proposé cinq grands secteurs dans lesquels la *Loi sur le SCRS* aurait grand besoin d'être modifiée pour que des lacunes stratégiques et légales soient comblées : la communication d'informations, les autorisations

judiciaires, la collecte et l'utilisation d'ensembles de données, la collecte de renseignements étrangers et un examen législatif de la *Loi sur le SCRS*.

Le gouvernement du Canada a recueilli les commentaires de la population canadienne, au moyen d'un portail en ligne, et a tenu des tables rondes avec ses principaux partenaires du milieu universitaire, de la société civile et des communautés culturelles pour connaître leur point de vue sur les répercussions possibles sur le Canada des modifications apportées à la *Loi sur le SCRS*. Des représentants du gouvernement du Canada ont également rencontré des délégations de chaque province et territoire. Ces commentaires ont éclairé les réflexions du gouvernement sur les changements qui pourraient être apportés aux principaux aspects de la loi régissant les activités du SCRS et ont confirmé que les Canadiennes et les Canadiens comprennent les difficultés auxquelles le SCRS se heurte sur le plan législatif, une compréhension qui est essentielle à tout véritable changement.

Examens et organismes de surveillance de l'extérieur

Les organismes de surveillance s'assurent que le SCRS rend des comptes aux Canadiens et aux Canadiennes et qu'il exerce ses fonctions de protection de l'ensemble de la population canadienne dans le respect des lois et de la *Charte*.

Les examens effectués par les organismes de surveillance de l'extérieur que sont le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR) et l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR) offrent au SCRS la possibilité d'apporter des changements positifs en réponse à leurs recommandations et conclusions. En 2022, le SCRS a commencé à publier ses réponses aux recommandations des organismes de surveillance afin de s'assurer que la population canadienne est

au courant des mesures qu'il prévoit de prendre. Le SCRS n'accepte pas toutes ces recommandations sans réserve, mais il prend le temps de les analyser une à une et il applique celles avec lesquelles il est entièrement d'accord et dont la mise en œuvre est faisable. Les examens externes indépendants favorisent aussi une culture de conformité et d'améliorations constantes au SCRS et, en combinaison avec les rapports publics, ils aident à informer la population canadienne des principaux enjeux liés à la sécurité nationale.

Le SCRS consacre une quantité considérable d'attention et de ressources aux demandes d'informations ou de séances d'information reçues des organismes de surveillance. En 2023, l'OSSNR et le CPSNR ont en tout réalisé 19 examens liés à la sécurité nationale qui touchaient le SCRS. De plus, ils ont envoyé au SCRS 97 demandes d'informations ou de séances d'information, soit une augmentation de 300 % par rapport à 2022. Le SCRS voit d'un bon œil ce niveau d'examen externe qu'il considère comme un investissement pour garantir qu'il demeure responsable lorsqu'il s'acquitte de ses obligations à titre de service de renseignement de sécurité du Canada.

En 2023, l'OSSNR a publié les rapports de deux examens touchant le SCRS, celui sur la prise de mesures de réduction de la menace par le SCRS de 2021 et celui sur le Programme d'établissement de rapports sur la sécurité mondiale d'Affaires mondiales Canada de 2023, ainsi que deux examens prévus par la *Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada* et la *Loi visant à éviter la complicité dans les cas de mauvais traitements infligés par des entités étrangères* touchant le SCRS et d'autres ministères et organismes fédéraux. Il s'attend à ce qu'un certain nombre de rapports d'examens soient publiés au début de 2024, dont ceux des examens de l'OSSNR et du CPSNR sur l'ingérence étrangère dans les élections fédérales réalisés à la demande du premier ministre au début de mars 2023.

Le commissaire au renseignement (CR) apporte au SCRS un degré supplémentaire de surveillance et de responsabilisation. Il examine les décisions du ministre de la Sécurité publique sur les catégories d'ensembles de données et approuve la conservation d'un ensemble de données conformément à l'article 11.17 de la *Loi sur le SCRS* ainsi que les catégories d'actes ou d'omissions qui constitueraient par ailleurs des infractions et que les employés désignés du SCRS peuvent commettre. Dans le but d'accroître encore la transparence, le CR publie ses décisions sur son site Web, comme le CPSNR et l'OSSNR. En 2023, le CR a rendu sept décisions, dont quatre ont déjà été publiées.

Afin de disposer d'une source d'expertise et de conseils sur les pratiques de protection de la vie privée, le SCRS s'est doté d'une sous-section de la protection de la vie privée chargée de faire face à la complexité croissante du contexte en matière de protection de la vie privée. Les membres de cette sous-section nouent des relations au sein de divers ministères et organismes fédéraux pour pouvoir les consulter et discuter avec eux des attentes des Canadiennes et des Canadiens en matière de protection de la vie privée et de considérations relatives au respect de la vie privée. De plus, ils entretiennent un dialogue constant avec le Commissariat à la protection de la vie privée pour connaître les pratiques exemplaires qui pourraient être mises en place et assurer la conformité à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Au cours de la dernière année civile, la Sous-section de la protection de la vie privée a examiné sept atteintes à la vie privée (deux fondées, quatre non fondées et une en cours), a procédé à 17 évaluations des besoins en matière de protection de la vie privée (dont 13 sont en cours) et a commencé à rédiger cinq évaluations des facteurs relatifs à la vie privée.

Cadre de justification

La *Loi de 2017 sur la sécurité nationale* reconnaît qu'il est d'intérêt public que les employés du SCRS puissent s'acquitter efficacement de leurs fonctions de collecte de renseignements, notamment mener des activités secrètes, dans le respect du droit. Parmi les modifications qu'elle a apportées à la *Loi sur le SCRS* figure un cadre de justification limité, inspiré des protections dont bénéficient déjà les services canadiens d'application de la loi, qui autorise les employés du SCRS, ou les personnes agissant sous leur direction, à mener des activités qui constitueraient par ailleurs des infractions.

Le cadre de justification autorise les employés du SCRS qui sont désignés par le ministre de la Sécurité publique, et les personnes qui agissent sous leur direction, les sources humaines par exemple, à mener des activités qui constitueraient par ailleurs des infractions. Cela signifie que, lorsqu'un employé du SCRS ou une source humaine agissant sous sa direction mène des activités avec un présumé terroriste dans l'espoir de gagner sa confiance, il est exonéré de toute responsabilité criminelle. À titre d'exemple, le simple fait de donner des instructions à une source humaine qui mène des activités secrètes au sein d'une présumée entité terroriste pourrait enfreindre des dispositions du *Code criminel* en matière de terrorisme. Fournir à une source humaine un téléphone cellulaire ou un autre appareil électronique pour lui permettre d'avoir accès à des informations vitales constitue un autre exemple.

2

Axé sur les partenariats : Collaborer avec la population canadienne et les partenaires

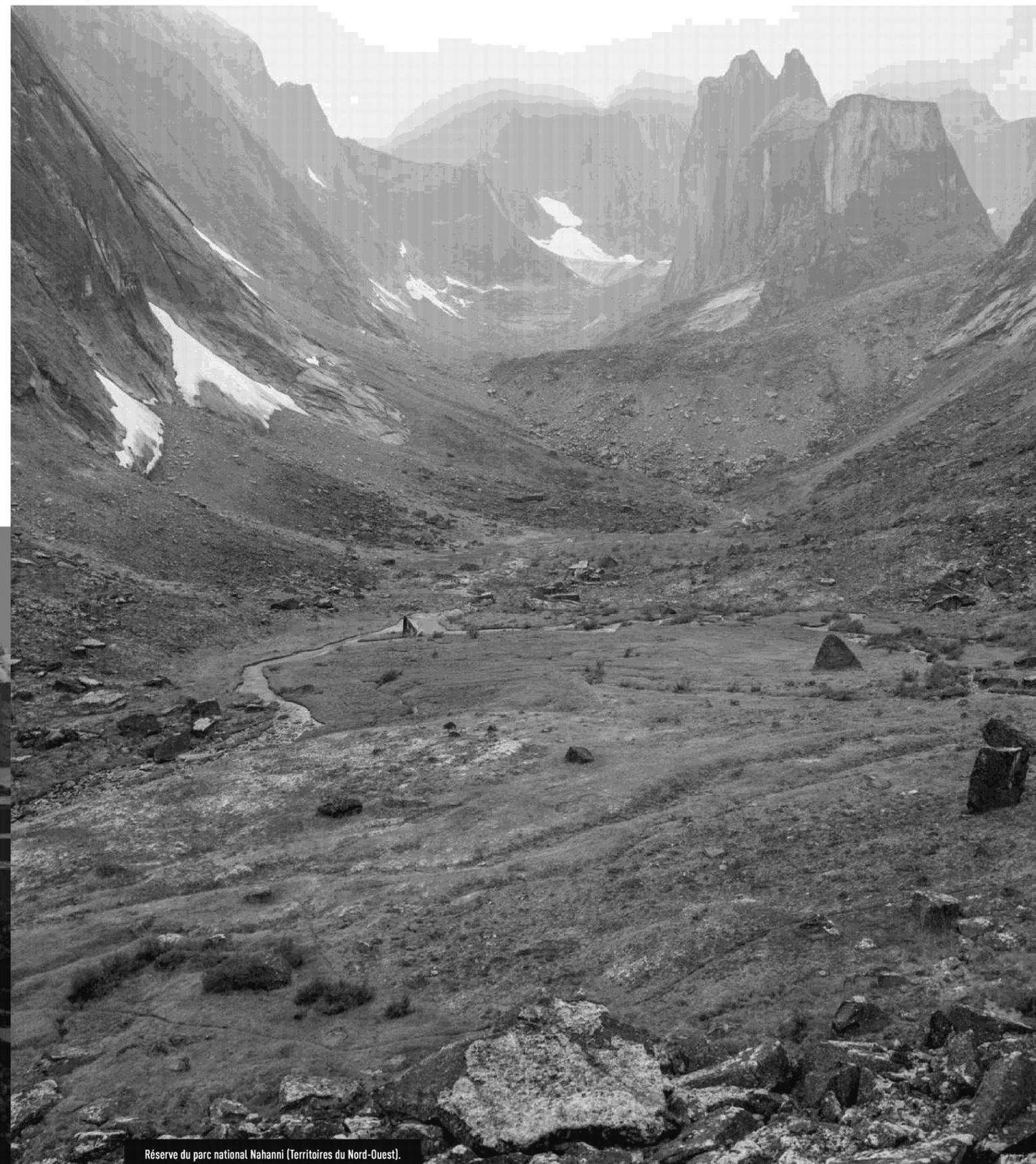
Comme premier niveau de responsabilisation, le cadre exige que le ministre de la Sécurité publique détermine, au moins une fois par année, les catégories d'actes ou d'omissions que les employés désignés du SCRS pourraient être justifiés de commettre ou dont ils pourraient être justifiés d'ordonner la commission. Cette détermination n'est valide qu'après avoir été examinée et approuvée par le CR. Comme deuxième niveau de responsabilisation, et afin de renforcer encore la transparence, le paragraphe 20.1(24) du cadre de justification exige aussi que le ministre publie certaines informations. Le tableau qui suit précise les informations nécessaires pour se conformer au paragraphe 20.1(24), par exercice.

Depuis l'entrée en vigueur du cadre de justification, la majorité des autorisations accordées ont visé à soutenir des activités de collecte d'informations et de renseignements sur l'espionnage ou le sabotage, l'ingérence étrangère ou le terrorisme au sens des alinéas a), b) et c) de la définition de « menaces envers la sécurité du Canada » qui est donnée à l'article 2 de la *Loi sur le SCRS*. Pendant la même période, la majorité des actes ou des omissions dont la commission a été ordonnée au titre de l'alinéa 20.1(15) b) étaient liés au terrorisme au sens de l'alinéa c) de la définition de « menaces envers la sécurité du Canada » donnée à l'article 2 de la *Loi sur le SCRS*, ce qui signifie qu'ils auraient constitué des activités liées au terrorisme en vertu du *Code criminel*. ■

Cadre de justification

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre de désignations effectuées en situation d'urgence, au titre du paragraphe 20.1(8)	0	0	0	0
Nombre d'autorisations à ordonner la commission d'actes ou d'omissions accordées, au titre du paragraphe 20.1(12)	83	165	172	173
Nombre d'ordres donnés, au titre de l'alinéa 20.1(15)b)	0	0	0	0

Banff (Alberta) vue du mont Sulphur.



Réserve du parc national Nahanni (Territoires du Nord-Ouest).

3

Centré avant tout sur les personnes : Un milieu de travail pour tous



Vancouver

(Colombie-Britannique)

vue du parc Stanley le soir.

Perspective de la haute direction – la directrice adjointe des Ressources humaines

Centré avant tout sur les personnes : en quête d'un meilleur SCRS

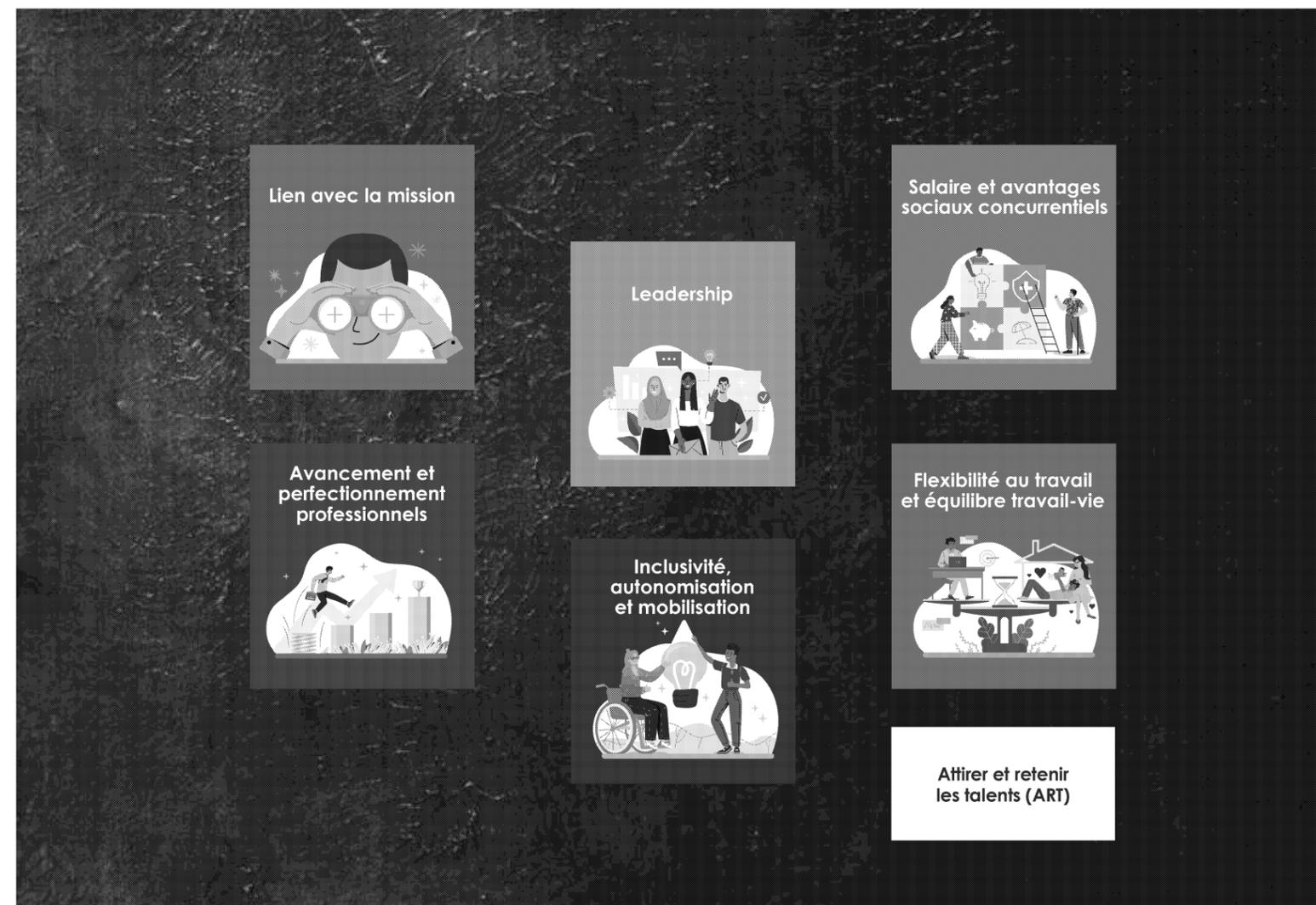
Renée de Bellefeuille, directrice adjointe des Ressources humaines et dirigeante principale des ressources humaines, assure la gestion stratégique de tous les secteurs du SCRS qui sont liés aux ressources humaines.

Le SCRS offre une expérience professionnelle unique parce que toutes les tâches appuient le mandat de protéger la population canadienne, la sécurité nationale et les intérêts du Canada contre les menaces. Toutefois, comme n'importe quel autre milieu de travail, le SCRS a des problèmes de recrutement et de rétention, parce que le travail dans un environnement classifié comporte son lot de considérations et de sacrifices. Les répercussions professionnelles et personnelles d'une carrière au SCRS comprennent les conséquences découlant du travail dans un environnement Très secret, dont un processus de filtrage intrusif, le maintien d'une cote de sécurité et les exigences relatives à la protection de l'identité. À cela s'ajoutent les restrictions touchant la vie personnelle, notamment les voyages et l'interdiction des appareils électroniques. Enfin, la capacité limitée du SCRS d'offrir du télétravail oblige la vaste majorité des employés à travailler sur place.

Compte tenu de ces obstacles et après avoir longuement consulté des centaines d'employés du SCRS dans tout le pays, mon équipe et moi avons lancé à la fin de 2023 la stratégie Attirer et retenir les talents (ART) pour

transformer le SCRS en une organisation davantage centrée sur les personnes tout en veillant à continuer de soutenir le mandat du SCRS et le travail crucial de chacun de ses employés. L'ART vise à améliorer l'expérience professionnelle globale des employés en priorisant six thèmes : le lien avec la mission; l'avancement et le perfectionnement professionnels; le leadership; l'inclusion, l'autonomisation et la mobilisation; des salaires et avantages sociaux concurrentiels; une plus grande flexibilité au travail et un meilleur équilibre travail-vie. La pratique de ce nouvel ART permettra au SCRS de mettre l'accent sur ses précieux employés actuels et futurs. Je suis persuadée que cette stratégie, qui apportera au moment opportun de nombreux changements nécessaires, facilitera de meilleures relations employeur-employés au SCRS qui nous aideront à attirer et à retenir des personnes de grand talent.

Les Canadiennes et les Canadiens qui ont déjà songé à travailler au SCRS, ou qui en entendent parler pour la première fois, doivent savoir qu'une carrière dans le renseignement de sécurité est très enrichissante. Le personnel du SCRS travaille à protéger la sécurité



nationale, la population et les secrets du Canada. Nous offrons plus d'une centaine de types de postes à l'appui de la mission dans une série de domaines, dont la collecte des renseignements, l'analyse, la technologie de l'information, les ressources humaines, les finances et la linguistique. Nous sommes toujours à la recherche de personnes talentueuses ayant de l'expérience dans divers secteurs ou ayant fait des études dans un large éventail de disciplines. Que vous soyez agents de renseignement, informaticiens, professionnels de l'industrie des services ou étudiants fraîchement diplômés, vous pouvez en avoir la certitude, le SCRS a une place pour vous.

Au cours des dernières années, le SCRS a fait des pas de géant pour s'assurer que son effectif est représentatif de la société canadienne. Cet objectif,

en plus d'être juste et bon, lui permet de s'améliorer sur le plan opérationnel parce qu'il peut tirer parti des expériences culturelles, linguistiques et personnelles d'employés en provenance de diverses communautés culturelles à l'échelle du Canada. À l'appui de nos efforts constants pour favoriser la diversité et l'inclusion, nous avons lancé notre Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) en 2022 pour fournir au SCRS un cadre stratégique pour atteindre ses objectifs dans ce secteur essentiel. Il est crucial de pouvoir compter sur un effectif diversifié pour protéger la sécurité nationale, parce que le maintien d'une compréhension interne de différentes cultures, pratiques et croyances joue un rôle de premier plan dans l'établissement de relations avec les innombrables communautés que nous protégeons. Comme il en va de même pour les postes de dirigeants au SCRS, nous nous efforçons de constituer une équipe

3

Centré avant tout sur les personnes : Un milieu de travail pour tous

de direction vraiment diversifiée, non seulement pour nous assurer que les décisions importantes sont éclairées par une gamme de points de vue, mais aussi pour faire en sorte que le SCRS représente mieux la diversité du Canada et de la population canadienne.

Nous prenons des mesures dans le but de faire du SCRS un milieu de travail exempt de préjugés et de toute forme de discrimination, de harcèlement et d'agression. En 2023, le SCRS a lancé 24 enquêtes sur des cas de harcèlement, qui sont toujours en cours. Certains pourraient utiliser ce paramètre pour critiquer le SCRS, mais nous croyons qu'il témoigne plutôt des progrès que nous avons faits pour améliorer la culture

de notre milieu de travail parce que plus d'employés font maintenant confiance à notre processus interne de règlement des griefs. À la fin de 2023, nous avons pris d'autres mesures pour renforcer ce processus lorsque le directeur s'est engagé à établir un bureau indépendant d'ombuds au cours d'une assemblée générale réunissant tout le personnel. Ce bureau offrira un espace sûr, confidentiel et impartial où les employés pourront parler ouvertement d'enjeux liés au milieu de travail. Il faut du temps pour changer une culture, mais je crois sincèrement que nous sommes en bonne voie de devenir une organisation qui soutient et respecte vraiment tous les membres de son effectif. C'est la

moindre des choses auxquelles nos employés et la population que nous servons sont en droit de s'attendre.

Ce sont vraiment ses employés qui font du SCRS un service de renseignement de premier plan. Nous sommes extrêmement chanceux d'avoir un effectif constitué de personnes extraordinaires et talentueuses dont l'expertise, les compétences, le dévouement et les expériences de vie sont indispensables pour permettre au SCRS de réussir à remplir son mandat de protéger l'ensemble de la population canadienne. Pendant que nous poursuivons nos efforts pour faire du SCRS une organisation davantage centrée sur les personnes, nous continuerons d'aller au-devant et d'écouter les points

de vue de nos précieux employés qui font tellement pour remplir notre mandat de servir et de protéger toute la population canadienne. C'est vraiment un honneur et le privilège d'une vie de diriger l'effectif du SCRS à titre de directrice adjointe des Ressources humaines. ■



« Ce sont vraiment ses employés qui font du SCRS un service de renseignement de premier plan. »

Renée de Bellefeuille, directrice adjointe des Ressources humaines au Service canadien du renseignement de sécurité.

Plage de Thunder Cove (Île-du-Prince-Édouard).

Initiatives en milieu de travail

Au cours des dernières années, le SCRS a fait des progrès considérables pour devenir une organisation davantage centrée sur les personnes qui soutient mieux tous les membres de son personnel actuels et futurs.

Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion

En 2023, le SCRS est devenu le premier service de renseignement du Groupe des cinq à publier sa [Stratégie détaillée d'équité, de diversité et d'inclusion](#)⁵ (EDI).

Lancée à l'interne en 2022, la Stratégie d'EDI expose les engagements et les mesures pris par le SCRS pour accroître la diversité et l'inclusion dans son milieu de travail, tout en favorisant une collaboration significative avec les diverses communautés culturelles qu'il protège. En 2023, le SCRS a continué à s'investir dans le soutien de la Stratégie et la mise en place du plan d'action triennal. La mise en œuvre des 45 engagements repose sur une approche de collaboration avec de

nombreux intervenants dans toute l'organisation. À des fins de transparence, le SCRS suit les progrès au moyen d'une fiche de résultats qui est communiquée à tous les membres du personnel, comme il s'y est engagé dans le plan d'action. D'ailleurs, 78 % des engagements pris dans le plan d'action vont bon train et 20 % d'entre eux sont déjà réalisés.

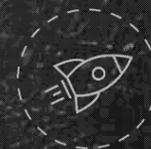
Plan d'accessibilité du SCRS pour 2023-2025

En 2023, le SCRS a commencé à déployer et à mettre en œuvre son [Plan d'accessibilité de 2023 à 2025](#)⁶ dans le cadre de ses efforts pour offrir un milieu de travail plus diversifié, inclusif et accessible. Ce plan prévoit

Réalisations notables



Accroître la représentation des groupes issus de la diversité au SCRS.



Mettre en place un processus de gestion des personnes plus inclusif.



Intégrer dans le plan stratégique organisationnel l'engagement du SCRS en matière d'EDI et demander l'avis du Comité consultatif du SCRS sur la diversité et l'inclusion sur ce plan.



Communiquer régulièrement à tous les membres du personnel des tableaux de bord détaillés sur l'effectif contenant des statistiques et des données de référence sur l'équité en emploi.



Communiquer aux membres du personnel des rapports trimestriels sur les progrès réalisés dans le cadre du plan d'action visant à mettre en œuvre la Stratégie d'EDI.

que de multiples intervenants et intervenantes dans toute l'organisation coordonneront les mesures prises pour offrir un milieu de travail exempt d'obstacles à divers employés en situation de handicap.

Pour élaborer et mettre en œuvre son Plan d'accessibilité, le SCRS a adopté le principe directeur du gouvernement du Canada « Rien sans nous ». La participation directe des membres de son personnel en situation de handicap aide le SCRS à veiller à ce que ses initiatives d'accessibilité ne soient pas juste conformes, mais qu'elles répondent réellement aux besoins de tout son effectif. Au cours de sa première année, 83 des 102 projets que le SCRS s'est engagé à mener ont avancé à certains égards, dont 21 seraient terminés.

Accroissement de la représentation des groupes issus de la diversité

Afin de veiller à ce que l'effectif du SCRS soit représentatif de la société canadienne et de mieux servir les communautés, l'équipe du recrutement mène de plus en plus d'activités de liaison et de mobilisation. Les agents de recrutement pour la diversité communiquent avec des personnes issues de la diversité et les encourage à poser leur candidature, en plus de participer à des salons de l'emploi, à des séances d'information et à des réunions dans le cadre des efforts déployés pour accroître la représentation des groupes issus de la diversité et d'atteindre les objectifs du SCRS d'ici 2026-2027.

Mobilisation des employés au sein de réseaux et de comités

Le SCRS accorde de l'importance aux réseaux dirigés par des membres de son personnel, qui réunissent des gens qui ont un point de vue unique à exprimer. Ces réseaux comprennent le Réseau de la Fierté, le Réseau des personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC), le réseau des Femmes en TI Plus et le Réseau des femmes du SCRS. Le 15 septembre 2023, des employées du SCRS ont officialisé et lancé le Réseau des femmes noires du SCRS, dont l'objectif est

de soutenir ses membres et de nouer le dialogue avec les dirigeants de l'organisation. Cette plateforme permet aux femmes noires du SCRS de collaborer, de gagner en autonomie et de nourrir un sentiment d'appartenance à la communauté des femmes noires du SCRS. Il s'agit d'un endroit où elles peuvent célébrer leurs réalisations, soutenir leurs progrès respectifs et être à l'origine de changements positifs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation. Tous ces réseaux témoignent de la détermination des membres du personnel du SCRS à favoriser un milieu de travail inclusif pour tous.

Le SCRS a du cœur – Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada 2023

Les membres du personnel du SCRS dans tout le Canada ont participé à la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada (CCMTGC) en 2023. Ils ont ainsi recueilli des sommes considérables tout en ayant du plaisir et en continuant de soutenir la mission.

Le SCRS a lancé sa CCMTGC 2023 par une cérémonie d'ouverture à l'Administration centrale (AC) à Ottawa. Les membres du personnel partout au Canada ont pu suivre l'événement diffusé en direct.

Pendant la campagne, les membres du personnel du SCRS ont organisé plus d'une centaine d'activités, auxquelles ils ont participé et qui leur ont permis de recueillir plus de 155 000 \$ pour divers organismes de bienfaisance.

- Plus de **100 activités** ont été tenues à l'échelle nationale.
- Plus de **100 bénévoles** ont donné de leur temps pour faciliter les activités et recueillir les dons.
- Plus de **850 employés** ont participé à la Journée de sport du SCRS tenue chaque année. ■

Dépenses

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Salaires*	417 615 370 \$	404 107 049 \$	415 818 326 \$
Fonctionnement	259 284 331 \$	238 065 778 \$	256 628 550 \$

*Les coûts salariaux comprennent les coûts du régime d'avantages sociaux des employés (RASE).

Données sur le personnel

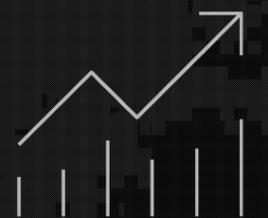


	Représentation (2022)	Représentation (2023)	Objectif d'ici le 31 mars 2027
Personnes en situation de handicap	6,4 %	7,1 %	9,0 %
Autochtones	2,2 %	2 %	3,4 %
Groupes racisés	19,8 %	20,7 %	24,9 %
Femmes en sciences et technologie	17 %	18,8 %	24,9 %

Données sur les cadres



	Représentation (2022)	Représentation (2023)
Femmes	42,1 %	42,3 %
Autochtones	4,1 %	3,8 %
Groupes racisés	11 %	14,1 %
Personnes en situation de handicap	8,3 %	9 %



Perspective de la haute direction – le sous-directeur de l'Administration

S'attaquer au problème de la communication de renseignements sans autorisation

Jerome Laliberté, sous-directeur de l'Administration, dirigeant principal des finances et dirigeant principal de la transformation, supervise le programme de sécurité interne visant à protéger le SCRS, son personnel et ses biens.

À la fin de 2022 et tout au long de 2023, des renseignements classifiés du SCRS et du gouvernement du Canada ont été communiqués sans autorisation et ont par la suite été publiés à l'intention du public. Ces renseignements auraient été fournis par une source anonyme au courant des questions de sécurité nationale. Certains pourraient faire l'éloge des agissements de cette personne, mais les communications sans autorisation, quels que soient le motif ou l'intention de celles ou de ceux qui commettent un tel acte, causent un tort considérable à la sécurité du Canada et de la population canadienne.

Nos adversaires cherchent constamment de nouveaux moyens de miner la sécurité du Canada. La communication sans autorisation d'informations classifiées peut compromettre les méthodes de collecte de renseignements employées par le SCRS. La collecte des renseignements que le SCRS recueille et analyse repose en grande partie sur des contacts humains et des sources humaines, qui sont d'importants fournisseurs. Il s'agit souvent de membres du public qui mettent leur propre sécurité

en danger pour offrir de précieuses informations à l'appui d'enquêtes liées à la sécurité nationale.

Il arrive parfois qu'un élément d'information ne puisse provenir que d'une seule personne ou composante technologique. Lorsque ce renseignement est dévoilé sans autorisation, des adversaires et des personnes mal intentionnées peuvent remonter jusqu'à la source. Le dévoilement de ces sources, même par inadvertance, à la suite d'une communication sans autorisation peut mettre des vies et des enquêtes liées à la sécurité nationale en danger. Entre de mauvaises mains, ces renseignements peuvent permettre à des adversaires d'agir afin de réduire l'efficacité des opérations de contre-espionnage et de lutte contre le terrorisme du SCRS, ce qui peut mettre en danger les vies de braves Canadiens et Canadiennes, qui ne ménagent aucun effort pour soutenir la sécurité du Canada.

La communication de renseignements classifiés sans autorisation réduit la capacité du SCRS d'aider à protéger notre économie, nos innovations et nos intérêts nationaux et expose la sécurité personnelle



La communication de renseignements classifiés sans autorisation réduit la capacité du SCRS d'aider à protéger notre économie, nos innovations et nos intérêts nationaux et menace la sécurité personnelle de Canadiennes et de Canadiens, tant au pays qu'à l'étranger.

Jerome Laliberté, sous-directeur de l'Administration au Service canadien du renseignement de sécurité.

de Canadiennes et de Canadiens, au pays et à l'étranger, aux menaces que représentent certains acteurs étatiques hostiles et organisations extrémistes violentes. De plus, elle érode la confiance durement gagnée des plus proches alliés et partenaires de renseignement du Canada, qui pourraient commencer à douter de notre capacité de protéger non seulement nos propres secrets, mais les leurs également.

À la suite de ces communications sans autorisation, le SCRS a lancé une enquête interne et en a appuyé d'autres à l'échelle du gouvernement du Canada, notamment celle de la GRC. Les fonctionnaires actuels ou anciens du gouvernement du Canada qui ont obtenu des cotes de sécurité sont légalement tenus de protéger les informations classifiées même lorsqu'ils ne travaillent plus pour le gouvernement fédéral. Il y a des raisons légitimes de leur imposer cette responsabilité et la communication d'informations classifiées ne devrait pas être traitée comme un geste noble.

Les membres du personnel du SCRS sont des professionnels dévoués qui ont à cœur de remplir leur mission. Les communications sans autorisation compromettent les efforts minutieux qu'ils déploient pour recueillir et analyser des informations dans le cadre d'enquêtes. La communication illégale de renseignements constitue une menace directe pour la sécurité nationale du Canada.

Des processus ont été mis en place au sein du gouvernement du Canada pour permettre aux gens d'exprimer leurs inquiétudes au sujet de questions classifiées sans compromettre la sécurité nationale du Canada et mettre en danger la sécurité des sources humaines et des employés de l'appareil de la sécurité nationale. Il est primordial que ces processus soient respectés. ■

4

Addressing the Threat Environment

Conclusion

Consultez le Rapport public
du SRCS en ligne au
www.canada.ca/SCRS



À titre de service de renseignement de sécurité du Canada, le SCRS est déterminé à protéger la sécurité nationale, les intérêts, la prospérité économique et la population du Canada contre les menaces tant étrangères que canadiennes. En 2024, le SCRS célébrera ses 40 ans de protection de la population canadienne. Il continuera de croître, d'apprendre et de s'adapter pour s'assurer de demeurer un pas en avant des adversaires du Canada et des auteurs de menace qui cherchent à compromettre la sécurité de notre pays. Dans l'exercice de sa mission, le SCRS continuera de collaborer avec un large éventail de partenaires de l'appareil de la sécurité nationale pour favoriser un dialogue éclairé sur les questions relatives à la sécurité nationale et renforcer notre résilience collective face aux menaces afin de garantir le maintien de la sécurité du Canada et de l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

Pour plus d'informations, communiquez avec nous :

CP 9732, succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 4G4
Canada

Téléphone : 613-993-9620
ATS ou télécriteur : 613-991-9228

Références Web

1. <https://twitter.com/scrscanada/status/1671225346773876740>
2. <https://twitter.com/scrscanada/status/1726705489055281450>
3. <https://twitter.com/scrscanada/status/1740024881670922530>
4. <https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/publications/evolution-de-la-desinformation-un-avenir-hypertrique.html>
5. <https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/publications/strategie-d-equite-de-deiversite-et-d-inclusion-du-scrs-2022.html>
6. <https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/accessibilite.html>